

**BILAN ET PERSPECTIVES DE L'UQAM
2009-2010**

**RAPPORT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
(INCLUANT LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ)**

**PRÉSENTÉ À LA COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE**

**ET RÉALISÉ DANS LE CADRE DES EXIGENCES DE LA
*LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE***

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

21 MAI 2010

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION.....	2
PARTIE I : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM).....	4
INTRODUCTION	6
1. LA FORMATION AUX TROIS CYCLES D'ÉTUDES : ANALYSE DE QUELQUES INDICATEURS	8
1.1 Accès et réussite aux études universitaires.....	8
1.2 Grands bénéficiaires de l'accessibilité	9
2. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET LES MESURES POUR EN ASSURER LA QUALITÉ.....	14
2.1 Renouvellement de l'offre de formation.....	14
2.1.1 Programmes d'études de premier cycle.....	15
2.1.2 Programmes d'études des cycles supérieurs.....	16
2.1.3 Qualité de la formation offerte	17
2.1.4 Renforcement de l'intégrité académique	20
2.2 Appui à la qualité de la formation et à la réussite des étudiants.....	21
2.2.1 Accueil et intégration.....	21
2.2.2 Soutien à l'apprentissage	23
2.2.3 Réseaux socioprofessionnels	25
2.2.4 Aide financière	25
2.2.5 Soutien financier aux étudiants des cycles supérieurs.....	26
2.2.6 Implication et réalisations des étudiants.....	28
2.2.7 Engagement et reconnaissance des diplômés	29
2.3 Mobilité étudiante et coopération internationale	30
3. IMPORTANCE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION À L'UQAM... 34	
3.1 Les indicateurs de l'activité scientifique.....	34
3.1.1 Succès en sciences humaines et sociales	35
3.1.2 Succès en recherche-crédation en arts et lettres	35
3.1.3 Vitalité de la recherche en sciences	35
3.2 Faits saillants de l'année en recherche	36
3.2.1 Infrastructures de recherche.....	36
3.2.2 Santé	37
3.2.3 Environnement, écologie et sciences naturelles	37
3.2.4 International.....	38
3.2.5 Prix et distinctions	38

3.3 État de la recherche commanditée	39
3.4 Mobilisation, transfert de connaissances et services aux collectivités	40
3.4.1 Dans le domaine syndical	41
3.4.2 Dans le domaine communautaire	42
3.4.3 Dans le domaine des femmes et des rapports de sexe	43
4. Progrès dans le soutien aux activités académiques d'enseignement, de recherche, de création et de transfert de connaissances	46
4.1 Service des bibliothèques	46
4.2 Service de l'audiovisuel (SAV)	47
4.3 Service de l'informatique et des télécommunications (SITEL).....	51
CONCLUSION : REGARD RÉTROSPECTIF ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT.....	54
1. Regard rétrospectif.....	54
2. Perspectives de développement	55
BIBLIOGRAPHIE	59
PARTIE II : TÉLÉ-UNIVERSITÉ (TÉLUQ)	62
Portrait de la Télé-université en dix points.....	64
1. Historique de la Télé-université	64
2. La Télé-université : une université, un éditeur et un diffuseur.....	65
3. Une formation universitaire qualifiante et diplomante	66
4. Une formation universitaire sur mesure pour les organisations, les entreprises et les ordres professionnels	66
5. La Télé-université et le rayonnement international du Québec.....	67
6. La formation ouverte	68
7. La formation à distance : une réponse aux besoins nouveaux de la société.....	68
ANNEXE 1: ANNEXES RELATIVES À LA PREMIÈRE PARTIE.....	70
Annexe 1.1: Indicateurs de suivi des affaires universitaires de L'UQAM	72
Annexe 1.2 : Facultés, école, départements, instituts, centres institutionnels et chaires de l'UQAM.....	80
Annexe 1.3: Plan stratégique 2009-2014 de l'UQAM.....	86
Annexe 1.4: États financiers de l'UQAM au 31 mai 2009 (excluant la Télé-université)	124

Annexe 1.5: État du traitement des dirigeants de l'UQAM (2008-2009)	152
Annexe 1.6: Curriculum vitae abrégé de M. Claude Corbo, recteur de l'UQAM .	158
ANNEXE 2: ANNEXES RELATIVES À LA DEUXIÈME PARTIE	164
Annexe 2.1: Indicateurs de suivi des affaires universitaires de la TÉLUQ.....	166
Annexe 2.1: États financiers de la TÉLUQ au 31 mai 2009	176
Annexe 2.3: État du traitement des dirigeants de la TÉLUQ (2008-2009)	206
ANNEXE 3: États financiers consolidés au 31 mai 2009 (incluant la Télé-université)	212

PRÉSENTATION

Ce rapport répond à la demande formulée par M. Pierre Marsan, président de la Commission de la culture et de l'éducation, dans sa lettre du datée du 7 avril 2010. Il se conforme aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire*¹ selon laquelle, tous les trois ans, les établissements universitaires québécois doivent présenter à la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale un rapport sur la performance et les perspectives de développement de leur institution, incluant des données concernant : le taux de réussite, par secteur disciplinaire, pour chaque grade universitaire; la durée moyenne des études, par secteur disciplinaire, pour l'obtention d'un grade universitaire; les mesures prises pour l'encadrement des étudiants² et les programmes d'activités de recherche. Il convient toutefois d'aviser la Commission que plusieurs de ces données sont préliminaires, l'année académique et financière n'étant pas terminée au moment de la rédaction de ce rapport.

La première partie du rapport concerne l'Université du Québec à Montréal, excluant la composante Télé-université, et se divise en quatre sections. La première présente la formation aux trois cycles d'études à travers une analyse de quelques indicateurs. La seconde est consacrée au développement de la formation et aux mesures prises pour en assurer la qualité. La troisième traite de l'importance de la recherche et de la création au sein de l'université. Enfin, la quatrième porte un regard rétrospectif, puis évoque les perspectives de développement de l'UQAM au cours du quinquennat 2009-2014. La deuxième partie du rapport porte plus spécifiquement sur la Télé-université.

¹ L.R.Q. c. E-14.1

² Le genre masculin est utilisé dans ce document pour désigner aussi bien les femmes que les hommes, et ce, dans le seul but d'alléger le texte.

PARTIE I : UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL (UQAM)

INTRODUCTION

La rédaction de ce rapport se situe dans une période charnière pour l'Université du Québec à Montréal (UQAM), un an après le 40^e anniversaire de sa fondation³ et le début de la mise en œuvre du *Plan stratégique 2009-2014* dont elle s'est dotée pour mieux poursuivre sa mission. Résultat d'une large consultation de la communauté universitaire, avec une soixantaine d'avis⁴, le *Plan stratégique 2009-2014* s'appuie sur l'histoire, les valeurs, les réalisations, les défis, les contraintes et les atouts de l'UQAM. Il en précise la vision et la mission, décrit les principes directeurs de son développement au cours des prochaines années, les trois grands objectifs stratégiques ainsi que les actions nécessaires à leur réalisation. D'où l'intérêt pour cette introduction d'attirer l'attention des membres de la Commission sur quelques réalisations de l'UQAM, sans pour autant prétendre faire un bilan exhaustif de ses 40 ans d'existence.

Au cours des quatre dernières décennies, tout en consolidant et en développant les sept grands champs disciplinaires qui la définissent comme université, l'UQAM :

- a diplômé 200 000 personnes et ainsi contribué à hausser la scolarisation de la population québécoise, surtout francophone et provenant de familles à revenu modeste ou dont les parents n'ont pas eu accès aux études universitaires, ou encore des personnes en situation de handicap;
- a privilégié dès sa fondation, en raison des retards accumulés par le système d'éducation québécois, la formation des enseignants et celle des jeunes issus des collèges, ainsi que celle des personnes en situation d'emploi, notamment pour des fins de perfectionnement. Par exemple, elle a formé et forme encore 30% du personnel enseignant du Québec, dont 70% de celui de la région de Montréal, et une part importante des autres personnels en milieu scolaire;
- a été pionnière dans le développement, en milieu universitaire, de domaines et champs d'études qui ne s'y retrouvaient pas traditionnellement, tels que l'environnement (où elle est même la première à offrir un doctorat), les beaux-arts, la sexologie, la gestion du tourisme, la danse, la gestion de projet et l'économie sociale;
- est devenue la plus grande École de gestion francophone au Québec et la troisième en importance au Canada; et a mis en place un des deux plus importants programmes d'actuariat en Amérique du Nord;
- a regroupé en son sein des expertises uniques, souvent arc-boutées à des enjeux de responsabilité sociale, qui ont contribué à façonner son identité institutionnelle, notamment en science politique et droit social, en sciences de la Terre et de l'atmosphère, en informatique, en mathématiques et en écologie, en matière de condition féminine, d'économie sociale, d'études internationales, d'analyses de politiques, de prévention en santé et d'études sur le cancer;

³ Le 9 avril 1969.

⁴ Le *Plan stratégique 2009-2014* a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration lors de sa séance du 10 juin 2009.

- a contribué à la vitalité culturelle de la société en formant une grande partie de la relève en arts de la scène, en cinéma, en design, en littérature et histoire de l'art, en muséologie et en arts;
- a déployé un effort soutenu et diversifié de recherche scientifique, notamment par 21 centres de recherche, 31 chaires de recherche gouvernementales et 31 autres chaires de recherche;
- a fait place à la création, aux côtés de la recherche, comme étant une activité universitaire essentielle, notamment par des politiques de soutien et en l'associant à la formation de 2^e et 3^e cycles;
- a développé des modèles novateurs de transfert et d'appropriation de la recherche par les collectivités;
- a vu le nombre de ses programmes passer de 53 en 1970-1971 à 293 en 2008-2009, dont 58 conduisant à un baccalauréat, 47 à une maîtrise et 27 à un doctorat⁵;
- a adopté de nombreuses mesures pour assurer la qualité de la formation;
- a collaboré à la francisation d'un grand nombre d'immigrants;
- est devenue une université ouverte au monde, tout en réaffirmant ses valeurs fondatrices, accueillant davantage d'étudiants étrangers et offrant de plus en de possibilités à ses étudiants de vivre des expériences de formation dans d'autres pays (UQAM : 2009a).

Ces développements de l'UQAM ont été rendus possibles grâce au dynamisme et à l'engagement constant de son corps professoral, de ses personnes chargées de cours, de ses employés de soutien, de ses employés étudiants, de ses cadres ainsi qu'à la confiance des personnes qui s'inscrivent à ses programmes d'études. En outre, elle a su adapter sa mission au contexte et aux demandes sociales sans renier pour autant son autonomie et sa liberté académique (UQAM : 2009a).

⁵ La liste des programmes offerts validée en octobre 2009 par les vice-doyens aux études des facultés et École de l'UQAM comportait 293 programmes, soit 12 concentrations de premier cycle; 10 mineures; 7 programmes courts de premier cycle; 60 certificats; 12 majeures; 58 baccalauréats; 1 concentration de deuxième cycle; 27 programmes courts de deuxième cycle; 32 diplômes d'études supérieures spécialisées; 47 maîtrises; 1 concentration de troisième cycle; 27 doctorats.

1. LA FORMATION AUX TROIS CYCLES D'ÉTUDES : ANALYSE DE QUELQUES INDICATEURS

Pour mieux assurer sa mission d'accessibilité à l'institution et au diplôme, gérer ses ressources et soutenir ses activités de formation, de recherche et de création, l'UQAM collecte une variété de données institutionnelles portant notamment sur les étudiants, les professeurs, les activités d'enseignement et les activités de production et de diffusion de la recherche par le biais de différents services, en l'occurrence le Registrariat et le Bureau de la recherche institutionnelle (BRI). Au fil des années, ces données permettent notamment de dresser le portrait des étudiants et, conséquemment, de mieux comprendre leurs besoins spécifiques de formation et de soutien. Cette première section examinera quelques indicateurs de l'accès, de la réussite et de la persévérance aux études à l'UQAM.

1.1 Accès et réussite aux études universitaires

L'accès des étudiants à l'UQAM a progressé de manière soutenue dans les années 1970, 1980 et 1990, avant de connaître une relative stabilité au cours de la dernière décennie. De 1970-1971 à 1999-2000, l'effectif étudiant équivalent à temps complet (EEETP) est ainsi passé de 7 683 à 22 857, avant d'atteindre en 2005-2006 un sommet de 25 527. De même, l'effectif étudiant en nombre absolu a connu une forte progression, passant de 6 943 en 1970-1971 à 38 770 en 1999-2000, pour ensuite se maintenir autour de 40 000 étudiants depuis 2002-2003 (annexe 1.1, lignes 1 et 2)⁶. Cette relative stabilité des effectifs n'est pas le propre de l'UQAM; elle s'observe de la même façon dans les autres universités québécoises (DRSI/MELS : 2008).

Parallèlement, l'effectif étudiant aux 2^e et 3^e cycles a connu une croissance, de sorte que sa proportion sur l'ensemble des effectifs est passée graduellement de 13% à 17,1% entre 1999-2000 et 2009-2010. Selon les données les plus récentes publiées par l'Association canadienne pour les études supérieures (ACES), cette croissance place l'UQAM en 2006 aux 5^e et 7^e rangs dans le classement des universités canadiennes quant au nombre total d'étudiants inscrits respectivement à la maîtrise et au doctorat (ACES : 2009).

L'effectif des étudiants étrangers a aussi augmenté de façon significative au cours des dernières années et constitue aujourd'hui 6,7% de la population étudiante de l'UQAM, comparativement à 5,4% en 2003-2004 (voir annexe 1.1, lignes 6 et 8). Toujours selon les données de l'ACES, l'UQAM occupe les 8^e et 17^e rangs dans le classement des universités canadiennes quant à la proportion d'étudiants internationaux inscrits respectivement à la maîtrise et au doctorat. En fait, un étudiant sur cinq à la maîtrise (20,0%) et au doctorat (20,4%) est un étudiant étranger (ACES : 2009).

⁶ BRI 2009-001, Claire Pinard, le 30 avril 2009. Pour l'année 1970-1971, données proviennent de *L'UQAM en quelques chiffres 1970-1971/1986-1987*, Bureau de la recherche institutionnelle, mars 1988. À noter qu'en 1970-1971, les EETC sont calculés pour l'année académique et l'effectif étudiant en nombre absolu correspond à celui de l'automne 1970.

En termes de persévérance, si le taux de persévérance au baccalauréat après un an d'études se maintient depuis quelques années autour de 80%⁷ (voir annexe 1.1, ligne 31), le taux de diplomation après 6 ans a quant à lui progressé de façon constante depuis la fin des années 1990, passant de 60,5% pour la cohorte de 1999 à 75,3% pour celle de 2003. Fait à souligner, le taux de diplomation des femmes est significativement supérieur à celui des hommes, de 8% à 13% selon les cohortes (CRÉPAS/UQ : 2009).

Ces données se comparent avantageusement à celles des autres établissements de l'Université du Québec, pour lesquels les taux de diplomation après 6 ans oscillent entre 67,7% et 71,8% pour les cohortes de 1999 à 2002 (CRÉPAS/UQ : 2009), de même qu'à celles de plusieurs autres établissements nord-américains (CSRDE/UQ : 2007). En effet, cette dernière étude révèle que pour l'ensemble des établissements participants au *Consortium for Student Retention Data Exchange* (CSRDE), le taux de réinscription après un an des nouveaux inscrits au baccalauréat à temps plein de la cohorte 2005 est de 80% alors que le taux de diplomation après six ans de la cohorte de 2000 atteint à peine 58% pour l'ensemble des établissements participants.

Quant au taux de diplomation aux cycles supérieurs, il se situe à la maîtrise depuis quelques années entre 65% et 68% (voir annexe 1.1, lignes 41 et 42), ce qui le place légèrement au-dessus de celui des autres établissements du réseau de l'Université du Québec (Bonin et Bujold : 2007)⁸. Au doctorat, le taux de diplomation après 8 ans varie davantage d'une année à l'autre⁹, mais il frôle généralement 50% (voir annexe 1.1, ligne 42) et se situe, là aussi, au-dessus du taux de diplomation de 37% observé pour la cohorte de 1997 des étudiants inscrits dans un programme de doctorat au sein de l'Université du Québec (Bonin et Bujold : 2007). Au demeurant, l'UQAM occupe une très bonne position à l'échelle canadienne puisqu'au classement des universités canadiennes selon le nombre total de diplômés à la maîtrise et au doctorat, elle occupe respectivement le 7^e et le 13^e rang (ACES : 2009).

1.2 Grands bénéficiaires de l'accessibilité

De tous les groupes sociaux qui ont bénéficié et qui continuent de bénéficier de l'accessibilité aux études à l'UQAM, les femmes, les étudiants de première génération (EPG), les adultes et les personnes en situation de handicap constituent ceux qui en ont le plus profité.

⁷ Un changement dans la méthode de calcul explique l'apparente baisse du taux de diplomation à partir de l'année 2004. Les données des autres établissements de l'Université du Québec correspondent d'ailleurs à celles observées à l'UQAM, soit des taux de réinscription après un an variant entre 80% et 83,4% pour les cohortes de 1999 à 2007. *Indicateurs de persévérance scolaire à l'Université*, Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et Université du Québec (UQ), novembre 2009.

⁸ L'analyse des cheminement étudiants (étude de la cohorte des nouveaux de l'automne 1999 suivie jusqu'à l'automne 2005) indique que 64% des étudiants de maîtrise ont obtenu un diplôme de maîtrise six ans après leur entrée dans le programme (diplôme de leur programme initial ou d'un autre programme de maîtrise). Sylvie Bonin et Johanne Bujold, « Profil des étudiants et facteurs de réussite aux cycles supérieurs: le projet ICOPE à la rescousse! », Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, 2007.

⁹ Ces variations, parfois importantes, s'expliquent en raison du faible nombre des effectifs – environ une centaine de diplômés par année.

Les progrès enregistrés par les **femmes** dans l'accès à l'institution et au diplôme sont particulièrement remarquables. En effet, alors que les étudiantes constituaient 45,5% de la population étudiante de l'UQAM en 1970-1971, leur proportion atteint maintenant 61,9% en 2009-2010 (voir annexe 1.1, page 1b). Les données du trimestre d'automne 2009 indiquent que les femmes sont maintenant majoritaires aux trois cycles d'enseignement et dans toutes les facultés¹⁰, à deux exceptions près. D'abord, à l'École des sciences de la gestion, où elles ne sont majoritaires qu'au baccalauréat. Puis, à la Faculté des sciences, où elles continuent d'accuser un retard, comme cela est observé dans les autres universités québécoises et canadiennes (Diallo, Trottier et Doray : 2009). Toutefois, l'écart existant entre les étudiantes et les étudiants en sciences à l'UQAM est beaucoup moins important aux 2^e et 3^e cycles. Par ailleurs, les femmes sont plus nombreuses à s'inscrire au doctorat, notamment dans les facultés qui accueillent un plus grand nombre de doctorants : Faculté des sciences humaines (516 sur 720), Faculté des arts (134 sur 209) et Faculté des sciences de l'éducation (49 sur 72) (voir annexe 1.1, page 1b).

En matière d'accès au diplôme, le nombre de femmes n'a cessé d'augmenter au cours des années, de sorte qu'elles rattrapent leur retard sur les hommes dès le début des années 1980 et dépassent ceux-ci au point de constituer plus de 60% des diplômés à partir de 1994-1995. Les données de 2008-2009 (voir tableau 1 ci-dessous) confirment cette tendance. Pour tous les diplômes, sauf la maîtrise, le nombre de femmes diplômées dépasse celui des hommes. Au premier cycle, les femmes obtiennent ainsi 64,1% des diplômes décernés; aux cycles supérieurs, cette proportion atteint maintenant 54,3%, tous diplômes confondus. Ces données sont supérieures à celles obtenues pour l'ensemble de l'Université du Québec pour l'année 2007-2008, où la proportion de femmes diplômées est de 61,4 % au baccalauréat et de 46,6 % aux cycles supérieurs (UQ : 2009).

Tableau 1 : Répartition du nombre de diplômés en 2008-2009¹¹ selon le sexe (par type de diplôme)

Type de diplôme	Femmes		Hommes		Total	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Att. 1er cycle	58	69,9	25	30,1	83	100
Certificat	1993	61,6	1243	38,4	3236	100
Bacc.	2740	66,1	1408	33,9	4148	100
Att. 2e cycle	156	72,2	60	27,8	216	100
D.E.S.S	181	59,9	121	40,1	302	100
Maîtrise	692	49,6	702	50,4	1394	100
Doctorat	80	61,1	51	38,9	131	100
Autres	114	63,0	67	37,0	181	100
Total	6014	62,1	3677	37,9	9691	100

Source : Registrariat – Dossiers étudiants, UQAM, 2010.

¹⁰ Le terme « faculté » inclut l'École des sciences de la gestion (ESG).

¹¹ Du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009. Inclut tous les régimes d'études.

Après les femmes, les **étudiants de première génération** (EPG) constituent le deuxième groupe ayant le plus bénéficié de l'accessibilité aux études à l'UQAM. En 1978, un sondage avait démontré que 80,3% des étudiants provenaient d'un milieu modeste¹². Encore aujourd'hui, selon l'enquête ICOPE de l'automne 2006, 53% des nouveaux étudiants de baccalauréat sont des EPG, dont 52% de femmes et 53% d'hommes (Bonin : 2008)¹³.

Les **personnes admises sur la base de leurs acquis expérimentiels**, et non sur la base d'un diplôme, constituent le troisième grand groupe ayant bénéficié de la mission d'accessibilité de l'UQAM. En effet, pour la période de 2005-2006 à 2009-2010, la proportion des offres d'admission pour cette base est de 24,5% en moyenne par année académique. Plus précisément, ce taux se situe autour de 25% au premier cycle, de 12% au deuxième cycle et il varie de 7% à 9% au troisième cycle (voir tableau 2 ci-dessous).

Tableau 2 : Proportion des offres d'admission sur la base Expérience (par année académique)

Année académique	Cycle du programme de la demande	Taux offre d'admission base adulte
2005-06		24,23%
	1er cycle	25,62%
	2ème cycle	14,81%
	3ème cycle	7,21%
2006-07		24,58%
	1er cycle	26,08%
	2ème cycle	13,51%
	3ème cycle	8,36%
2007-08		23,76%
	1er cycle	25,22%
	2ème cycle	12,96%
	3ème cycle	7,75%
2008-09		25,03%
	1er cycle	26,73%
	2ème cycle	11,04%
	3ème cycle	9,40%
2009-10		24,45%
	1er cycle	26,12%
	2ème cycle	8,63%
	3ème cycle	9,72%

Source : Bureau de la recherche institutionnelle, UQAM.

¹² « Se laisser raconter l'UQAM : 1960-2008 », Service des archives et de gestion des documents, UQAM, 2008.

¹³ Sylvie Bonin, *Les étudiants de première génération universitaire – État de la situation à l'Université du Québec (UQ)*, Direction de la recherche institutionnelle, UQ, 2008.

Enfin, il y a les **personnes en situation de handicap**. Pionnière en matière d'accessibilité, d'accueil et de soutien, l'UQAM est l'établissement universitaire francophone québécois qui accueille le plus d'étudiants en situation de handicap (AQICEBS : 2009). L'effectif des personnes en situation de handicap n'a pas en effet cessé d'augmenter à l'UQAM, passant de 30 en 1985 à 84 en 1995 (CIIÉÉH : 2009), et de 112 en 2003-2004 à 405 en 2008-2009.

En somme, l'UQAM a fortement contribué à la hausse de scolarisation de la population québécoise, notamment francophone¹⁴ en favorisant l'accessibilité aux études universitaires des femmes, des étudiants de première génération, des adultes et des personnes en situation de handicap. En outre, l'UQAM accueille de plus en plus d'étudiants étrangers, se situant parmi les dix premières universités canadiennes en ce qui concerne la proportion d'étudiants étrangers à la maîtrise et parmi les vingt premières en ce qui concerne le doctorat.

À la lumière de ce qui précède, il apparaît clairement que, depuis sa fondation en 1969, l'Université du Québec à Montréal a très bien réalisé le mandat que la société et l'autorité politique québécoise lui avaient assigné d'accroître l'accessibilité et de démocratiser les études universitaires aux trois cycles.

¹⁴ En 1959, 11% de la population québécoise anglophone d'âge universitaire poursuivent des études universitaires comparativement à 4% du groupe francophone correspondant (UQAM : 2009a).

2. LE DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION ET LES MESURES POUR EN ASSURER LA QUALITÉ

Le premier objectif du *Plan stratégique 2009-2014* de l'UQAM vise à « accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation aux trois cycles, notamment par un arrimage intensifié avec la recherche et la création ». Cet objectif se traduit par diverses actions, dont au premier chef la création, l'évaluation et la modification de programmes d'études.

2.1 Renouvellement de l'offre de formation

En ce qui a trait à l'évaluation des programmes d'études, l'UQAM a adopté en septembre 2004 la *Politique d'évaluation périodique des programmes* (no 14) qui vise un triple objectif : 1) maintenir et améliorer la qualité des programmes, notamment au plan de l'adéquation entre les objectifs visés, les ressources (humaines et physiques) et les moyens utilisés, les résultats obtenus et les besoins de l'environnement dans lequel se situent les programmes; 2) apprécier la contribution des programmes aux plans académique, institutionnel, systémique et sociétal; 3) éclairer les choix à faire lors des modifications majeures de programmes, c'est-à-dire lors d'une révision impliquant notamment une redéfinition des objectifs de formation. Par cette Politique, l'UQAM s'assure que la qualité et la pertinence de ses programmes sont examinées en profondeur au moins une fois à tous les dix ans.

Entre deux cycles d'évaluation périodique, les comité(s) de programme(s) et les facultés sont responsables de procéder à une évaluation continue de leur programmes d'études et, le cas échéant, d'en proposer des modifications majeures ou mineures. Afin d'encourager la mise à jour des programmes d'études, l'UQAM a d'ailleurs établi un processus simplifié de modifications mineures. Au cours des dernières années, le nombre de modifications mineures a ainsi augmenté de façon significative (voir tableau 3 ci-dessous), ce qui témoigne de la volonté de l'UQAM de maintenir et d'améliorer la qualité et la pertinence de son offre de formation.

Tableau 3 : Nombre de modifications mineures de programmes autorisées par le Vice-rectorat à la vie académique entre 2005-2006 et 2009-2010

2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010*
29	67	60	77	99

* Données en date du 18 mai 2010.

Source : Bureau de l'enseignement et des programmes, UQAM.

Ce renouvellement de la formation s'accompagne de façon corollaire d'une fermeture des programmes d'études dont la pertinence n'est plus démontrée. Depuis septembre 2002¹⁵, l'UQAM a ainsi procédé à la suspension des admissions ou à la fermeture définitive de 56 programmes d'études, principalement des certificats (20), des programmes courts de

¹⁵ Les résolutions de la Commission des études sont disponibles à partir de cette date sur le site Internet du Secrétariat des instances de l'UQAM.

premier cycle (8) et de deuxième cycle (7), des diplômes d'études supérieures spécialisées (7) et des maîtrises (7).

2.1.1 Programmes d'études de premier cycle

Au premier cycle, les efforts déployés au cours des dernières années ont surtout porté sur l'actualisation des programmes d'études en fonction de l'évolution des disciplines ou champs d'études et des besoins de formation de la société. Ainsi, en 2009-2010, ce sont les programmes de baccalauréats en administration et en sciences du langage, de même que les programmes de certificats pour formateurs en milieu de travail, en scénarisation cinématographique, en développement de logiciel et en informatique, qui ont fait l'objet d'une révision afin d'en mettre à jour les orientations, les objectifs ou les contenus. Deux programmes de baccalauréat ont par ailleurs fait l'objet d'une évaluation périodique (sciences du langage et histoire de l'art).

À la lumière des demandes d'admission reçues à ce jour pour l'année académique 2010-2011, ces efforts semblent porter fruit. En effet, plusieurs programmes révisés au cours des dernières années connaissent pour l'année 2010-2011 une augmentation significative du nombre de demandes d'admission reçues. Ainsi, entre l'année 2009-2010 et l'année 2010-2011, le nombre de demandes d'admission a crû de 21,9% au baccalauréat en gestion du tourisme et de l'hôtellerie, 15,7% au baccalauréat en droit, 46,9% au baccalauréat en danse et 17,2% au baccalauréat en adaptation scolaire et sociale. D'autres programmes, déjà populaires, attirent de plus en plus d'étudiants, notamment en communication, en éducation et en sciences de la gestion. À titre d'exemple, pour la même période, l'augmentation a été de 29,2% au baccalauréat en gestion des ressources humaines, 13,6% au baccalauréat en administration, 30,7% au baccalauréat en communication (relations publiques), 31,4% au baccalauréat en communication marketing, 17,4% au baccalauréat en communication (tous les profils médias), 39,1% au baccalauréat en gestion publique, 25,1% au baccalauréat d'intervention en activité physique (tous profils) et 19,7% au baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire.

Cela dit, deux nouveaux programmes de certificat seront offerts à partir du trimestre d'automne 2010. Le premier, un certificat en pédagogie de la danse en milieu du loisir, offrira une formation polyvalente aux enseignants de la danse en milieu du loisir au-delà des genres ou styles de danse. Le deuxième, un certificat en ressources énergétiques durables, offrira plutôt une formation aux personnes qui s'intéressent aux problématiques énergétiques et environnementales. La création de ce certificat, unique au Québec, permettra à l'UQAM d'occuper un champ d'expertise dans le créneau novateur des domaines de l'efficacité énergétique et des ressources énergétiques renouvelables.

Finalement, l'UQAM a reçu, en novembre 2009, l'équipe visiteuse du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG) dans le cadre du processus de renouvellement de l'agrément du baccalauréat en génie microélectronique, puis en avril 2010, celle de la Society of Actuaries pour l'accréditation du baccalauréat en actuariat.

2.1.2 Programmes d'études des cycles supérieurs

Aux cycles supérieurs, l'UQAM a poursuivi son développement avec la création, en 2008-2009, des programmes de doctorat en chimie et de maîtrise et doctorat en science, technologie et société. Les programmes de grade offerts par l'UQAM couvrent désormais presque tous les champs d'études et disciplines. En géographie et en sexologie, des projets de doctorat sont en cours d'élaboration. Ce développement s'articule autour d'une croissance continue des activités de recherche, de la constitution de masses critiques de chercheurs et de l'expertise développée au cours des dernières décennies par les professeurs de l'UQAM au sein des départements, des instituts et des centres de recherche.

S'appuyant ainsi sur des créneaux d'excellence, l'UQAM a soumis en 2009-2010 au processus d'évaluation des projets de programmes de la CRÉPUQ le projet d'un doctorat interdisciplinaire en santé et société, projet mené par l'Institut santé et société (ISS) qui regroupe plus d'une centaine de professeurs. S'il obtient un avis favorable de la CRÉPUQ et du Comité des programmes universitaires du MELS, ce doctorat marquera certainement un jalon important dans le positionnement de l'UQAM en matière de recherche et de formation en sciences de la santé. Forts d'une approche sociale et globale de la santé, d'une pratique de l'interdisciplinarité et de l'exercice du partenariat, les finissants du programme pourront apporter une contribution majeure et originale aux besoins exprimés par les acteurs de différents milieux de pratiques et de recherches sur la santé. Le Comité des programmes universitaires du MELS examine en outre un projet tout à fait unique et novateur de maîtrise en design de l'environnement qui visera à former des praticiens et des chercheurs polyvalents en design de l'environnement, et ce, à partir d'une approche fondée sur la culture durable, la proximité et la transversalité.

Par ailleurs, l'UQAM recevra à l'automne 2010 sa première cohorte d'étudiants à la maîtrise en orthopédagogie, programme créé à la demande du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de former des personnes œuvrant auprès des élèves présentant des difficultés d'apprentissage en lecture, en écriture ou en mathématiques. À ce jour, l'UQAM a déjà reçu plus de 40 demandes d'admission pour ce programme. Elle offrira également un tout nouveau programme court de deuxième cycle en communication scientifique, de même qu'un nouveau profil en « cinéma et images en mouvement » à l'intérieur du programme de maîtrise en communication.

De plus, plusieurs programmes de maîtrise existants ont été modifiés de façon importante en 2009-2010 à la suite d'un rigoureux processus d'évaluation périodique. Parmi ceux-ci, mentionnons notamment la maîtrise en mathématique (concentration statistiques), la maîtrise en technologie de l'information, la maîtrise en administration des affaires, profil avec mémoire (devenue maîtrise ès sciences de la gestion) et la maîtrise en gestion et planification du tourisme (devenue maîtrise en développement du tourisme). Dans ce dernier cas, un nouveau profil avec mémoire permettra de mieux arrimer la formation et la recherche dans un domaine d'expertise reconnue à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. À l'heure actuelle, le nombre de demandes d'admission à ce programme a déjà crû de 75% par rapport à celui de l'année dernière.

En termes de collaboration interuniversitaire, trois projets ont récemment vu le jour à l'UQAM : l'extension à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) du DESS en comptabilité de management (programme exécutif CMA), l'extension, toujours à l'UQAR, de la maîtrise en histoire, profil recherche (3425), et finalement l'adhésion de la maîtrise en sociologie au master Phoenix EM Dynamics of Health and Welfare du projet européen Erasmus Mundus. Pour l'UQAM, cette adhésion en tant que partenaire à part entière du projet constitue une opportunité unique d'étendre la programmation uqamienne au secteur de la santé, tout en bénéficiant d'une reconnaissance internationale de premier ordre.

Finalement, le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE) a agréé cette année le profil enseignement au secondaire de la maîtrise en éducation, offert conjointement par l'UQAM et l'Université de Montréal, confirmant ainsi la mission de l'UQAM en matière de formation des maîtres.

L'UQAM témoigne donc d'un dynamisme soutenu en matière de formation aux cycles supérieurs, dynamisme alimenté par une pratique intensive de la recherche et de la création et se traduisant par le développement de nouveaux programmes, souvent uniques, et par l'évaluation et la révision périodiques de programmes existants.

2.1.3 Qualité de la formation offerte

Formation pédagogique et prix d'excellence en enseignement

Diverses mesures contribuent à accroître la qualité de la formation et à valoriser l'enseignement à l'UQAM. Parmi celles-ci, l'UQAM à chaque année aux professeurs nouvellement embauchés une **formation pédagogique** qui vise à les outiller dans leur rôle d'enseignants et à les sensibiliser aux enjeux liés au contexte de l'enseignement en milieu universitaire. En 2009-2010, vingt professeurs et maîtres de langue, ainsi que deux chargés de cours, ont participé à cette activité de quatre jours.

L'UQAM offre également à tous ses enseignants des **ateliers** de formation pédagogique et technopédagogique portant sur différents aspects de l'enseignement tels que la conception et la planification des cours, la gestion de classe, l'enseignement aux grands groupes, l'évaluation des apprentissages, l'utilisation de PowerPoint et de Moodle¹⁶, etc. Au cours de l'année 2009-2010, l'UQAM a dispensé 13 ateliers pédagogiques et 18 ateliers technopédagogiques auxquels ont participé près de 300 enseignants.

L'UQAM reconnaît également l'excellence de ses enseignants par la remise de **Prix d'enseignement** décernés chaque année au sein de la plupart des facultés et au niveau institutionnel afin de souligner la contribution remarquable à l'innovation pédagogique de certains professeurs et chargés de cours.

¹⁶ Moodle est une plateforme d'apprentissage en ligne servant à créer des communautés d'apprenants autour de contenus et d'activités pédagogiques. Ce logiciel offre plus de possibilités aux enseignants qui désirent enrichir leurs enseignements en introduisant des éléments issus des nouvelles technologies d'information et de communication.

En outre, l'UQAM prépare la future génération d'enseignants en offrant aux doctorants la possibilité de suivre un **cours de pédagogie universitaire** de 3 crédits à l'intérieur de leur cursus de doctorat. Le cours *DID9650 Formation à l'enseignement universitaire* couvre différents aspects théoriques et pratiques de l'enseignement universitaire, dont les théories cognitives, les didactiques disciplinaires, l'évaluation des apprentissages, la planification des leçons et la communication dans l'enseignement. Au cours de l'année académique 2009-2010, ce cours a été offert à deux reprises à un total de 17 doctorants.

Dans cet ordre d'idées, le Département d'études littéraires offre depuis 2001 aux doctorants la possibilité d'acquérir une expérience d'enseignement en assumant d'une à trois séances d'un cours de premier cycle, sous la supervision d'un professeur régulier. Selon un des participants, il s'agit d'une expérience d'une grande valeur pour le doctorant qui désire frayer avec l'enseignement universitaire, tout en préservant le temps et la disponibilité nécessaires à la poursuite de ses propres recherches. On peut trouver plusieurs témoignages de doctorants ayant participé à cette expérience sur le site du Consortium d'Animation sur la Persévérance et la Réussite en Enseignement Supérieur (CAPRES)¹⁷.

Satisfaction des étudiants et des diplômés

Plusieurs outils développés au cours des années par l'UQAM permettent de mesurer la satisfaction des étudiants et des diplômés envers la formation reçue.

À cet égard, l'UQAM a poursuivi en 2009-2010 l'implantation d'un système en ligne pour appuyer le processus **d'évaluation des enseignements**. Rappelons ici que l'objectif principal de la Politique institutionnelle d'évaluation des enseignements (no 23) vise à améliorer la qualité de la formation et à valoriser l'enseignement. Le système mis en place au trimestre d'été 2009 permet désormais, via une interface Web, de saisir les appréciations des étudiants et de rendre les résultats facilement disponibles pour les enseignants et les directions de programmes et de département, selon les termes de la Politique. Cependant, malgré des efforts importants de promotion du nouveau mode d'évaluation, le taux de participation des étudiants n'a pas été jusqu'ici à la hauteur des attentes (21,6% au premier cycle). À cet égard, une analyse plus fine des résultats est déjà en cours afin de déterminer si ce taux moins élevé de réponses peut affecter la fidélité des résultats. L'UQAM envisage également, comme le font plusieurs autres établissements, de mettre en place des mesures incitatives afin d'accroître la participation des étudiants au processus. Toute innovation technopédagogique modifiant des pratiques établies requiert un temps d'appropriation.

L'UQAM interroge aussi régulièrement ses diplômés récents sur leur satisfaction à l'égard de leurs études, par le biais de la **Relance des diplômés**, un questionnaire distribué à tous les diplômés du baccalauréat, de la maîtrise et du doctorat un an après leur diplomation. Les dernières données obtenues (diplômés de la cohorte 2005-2006) révèlent qu'une majorité d'étudiants ayant étudié à l'UQAM sont satisfaits de la formation qu'ils ont suivie (voir tableau 4 ci-dessous). Ainsi, à la question « De manière générale, comment appréciez-vous

¹⁷ Dunn-Lardeau, B. (2009). Projets spéciaux d'expérience en enseignement au département. Consortium d'Animation sur la Persévérance et la Réussite en Enseignement Supérieur (CAPRES). <http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art-UQAM-Aout-09.shtml>.

la formation que vous avez acquise dans votre programme? », 88% des diplômés du baccalauréat, 94% des diplômés de la maîtrise et 89% des diplômés du doctorat ont répondu favorablement, démontrant leur satisfaction générale à l'égard de l'UQAM (BRI : 2010a, b et c).

Tableau 4 : Résultats de la relance des diplômés 2005-06 au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat

Conseilleriez-vous à une personne de s'inscrire au même programme que le vôtre?			
	Bacc.	Maîtrise	Doctorat
- Au même programme à l'UQAM	76,1%	77,6%	s.o.
- Dans un autre programme à l'UQAM	12,2%	7,4%	s.o.
- Dans le même programme, dans une autre université	9,1%	12,2%	s.o.
- Dans un autre programme, dans une autre université	1,6%	0,9%	s.o.
- De ne pas entreprendre d'études universitaires	1,0%	2,0%	s.o.

	Beaucoup	Assez	Peu	Très peu
Baccalauréat : Satisfaction à l'égard des études (acquisition de connaissances et de capacités)	32,5%	49,6%	15,0%	2,9%
Maîtrise : Satisfaction à l'égard des études (climat, contenu des cours, horaires, méthodes pédagogiques, etc.)	23,7%	55,9%	17,2%	3,2%

Doctorat :	Beau- coup	Assez	Moyen- nement	Peu	Très peu
Atteinte des objectifs personnels	34,7%	31,5%	17,9%	11,2%	4,8%

Doctorat : Degré de satisfaction à l'égard de	Très satisfait	Satisfait	Moyen- nement satisfait	Insatis- fait	Très insatis- fait
Climat, cours, opportunités, développement de compétences, etc.	12,2%	42,5%	29,9%	11,8%	3,5%
Examens, délais, soutenance, etc.	31,2%	52,5%	9,3%	3,3%	3,8%
Disponibilité des professeurs, encadrement, suivi, etc.	37,9%	32,7%	15,8%	5,9%	7,7%
Soutien, ressources, équipements, accès à l'emploi, etc.	19,1%	36,2%	25,2%	10,3%	9,2%

De manière générale, comment appréciez-vous la formation que vous avez acquise dans votre programme?			
	Bacc.	Maîtrise	Doctorat
- Très satisfait	18,6%	29,7%	29,7%
- Satisfait	69,3%	64,4%	48,7%
- Moyennement satisfait	-	-	10,8%
- Insatisfait	11,3%	4,8%	5,4%
- Très insatisfait	0,8%	1,1%	5,4%

Source : *Relance des diplômés*, Bureau de la recherche institutionnelle, UQAM.

Par ailleurs, l'Enquête nationale sur la participation étudiante 2008 (NSSE : 2008) a démontré que l'indice d'« apprentissage actif et participatif » était jugé significativement plus positivement à l'UQAM, et ce, tant par les étudiants de première année (plus de 20% d'écart) que pour les finissants, que dans les autres universités québécoises et ontariennes bilingues, et plus positivement que dans les universités américaines comparables (selon le classement *Carnegie*) pour les étudiants de première année. Cet indice inclut par exemple les travaux avec d'autres étudiants, les présentations orales, les projets dans la communauté, les discussions en dehors des cours, l'enseignement à d'autres étudiants et la participation à des discussions en classe.

2.1.4 Renforcement de l'intégrité académique

Au cours des dernières années, plusieurs recherches ont mis en lumière l'importance des problèmes d'intégrité académique au sein des établissements universitaires, et ce, tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Face à ce constat, et soucieuse d'offrir aux étudiants un contexte d'apprentissage éthique, l'UQAM a procédé à la révision de son règlement portant sur les infractions académiques. Reposant sur le principe de tolérance zéro, le nouveau *Règlement 18 sur les infractions académiques* a été mis en place en janvier 2009, en parallèle avec l'implantation du logiciel INFRACTIONS. En vertu de ce nouveau règlement, l'échec au cours est la sanction minimale pour une infraction de nature académique et une mention permanente est inscrite au dossier de l'étudiant lorsqu'une sanction est imposée.

En 2009, afin d'implanter ces nouvelles mesures, l'UQAM a procédé à une campagne de sensibilisation importante, partout sur le campus de l'Université. Des messages sur les panneaux d'affichage ont été diffusés, des prospectus ont été distribués un peu partout dans l'ensemble des salles de cours et des zones communes, des courriels ont été envoyés aux étudiants, une page internet a été mise en ligne et une campagne d'affichage a été organisée. Tout cela dans l'optique d'informer le plus adéquatement possible les étudiants du règlement 18 et des conséquences qu'une infraction académique peut entraîner.

De plus, dans toutes les facultés, une importante mobilisation a été déployée pour la mise en application du nouveau règlement. Chacune d'entre elles a nommé une personne responsable du processus d'enquête pour les cas d'infractions académiques. Des formations ont été offertes aux personnels administratifs responsables de l'application du règlement dans les facultés ainsi qu'aux enseignants membres des Comités de disciplines facultaires. Les tâches administratives de certains employés de soutien sont maintenant presque entièrement dédiées au traitement des déclarations d'infractions académiques.

Grâce aux formations offertes en 2009 aux enseignants, ces derniers sont désormais plus sensibilisés au problème des infractions académiques et plus enclins à signaler une infraction. Depuis le semestre d'Automne 2009, le logiciel INFRACTIONS a comptabilisé plus de 300 cas déclarés de rapport d'infraction. Cela représente une augmentation de 100% par rapport à l'année universitaire 2008-2009. Cela prouve l'efficacité du système mis en place et illustre la collaboration de tous les acteurs impliqués dans la gestion du projet : enseignants, directions des facultés et personnels de soutien.

Le fait que les enseignants hésitent à signaler officiellement les cas de tricherie est un problème dans toutes les universités. L'UQAM est satisfaite de constater que les rapports d'infraction augmentent conformément aux prévisions. Toutefois, la voie des processus de sanction n'est qu'un seul aspect de la problématique de l'intégrité académique. Il reste encore un travail de sensibilisation de longue haleine à mener auprès de la population étudiante et des enseignants, travail qui n'est de fait jamais totalement terminé. Finalement, les coûts reliés à l'ensemble de l'implantation de la réglementation sur la tricherie sont importants, mais l'Université estime que la question de l'intégrité académique doit être traitée comme une priorité permanente et que des ressources conséquentes doivent être consacrées à ce dossier au cours des prochaines années.

2.2 Appui à la qualité de la formation et à la réussite des étudiants

La persévérance dans les études et l'accès au diplôme dépendent aussi des conditions de vie des étudiants dans et hors l'Université. En ce sens, les Services à la vie étudiante (SVE) concourent de différentes manières à la réussite des étudiants en développant des outils accessibles, des expertises novatrices et des approches personnalisées qui enrichissent leur parcours académique. De l'intégration au milieu universitaire jusqu'à l'insertion professionnelle, les SVE contribuent au développement d'un environnement favorable à l'apprentissage et l'épanouissement des étudiants, favorisant ainsi la persévérance, le rendement et la réussite universitaire. Les services offerts par les SVÉ comprennent notamment :

- l'accueil et le soutien d'étudiants et stagiaires en provenance de l'étranger;
- le soutien aux étudiants handicapés durant leur cheminement académique;
- l'appui dans les démarches pour l'obtention d'un soutien financier;
- des outils pour la recherche d'hébergement à Montréal;
- le soutien psychologique pour un accompagnement dans le cheminement tant académique que personnel;
- l'aide et le soutien à l'apprentissage;
- des outils pour définir un projet professionnel;
- des pistes de recherche d'emploi et d'insertion socioprofessionnelle;
- des ressources pour les activités sportives et des conseils en santé physique;
- l'animation et le soutien des projets étudiants.

2.2.1 Accueil et intégration

En 2009-2010, fidèle à sa mission d'accessibilité, l'UQAM a mis un accent particulier sur l'inclusion, tous cycles et programmes confondus, des étudiants en situation de handicap (incluant les clientèles dites « émergentes »¹⁸), des étudiants étrangers et des étudiants parents.

¹⁸ Soit les populations composées d'étudiants ayant des troubles d'apprentissage (TA), des troubles de déficit d'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), des troubles envahissants du développement (TED) et des troubles graves de santé mentale (TGSM).

À cet égard, l'UQAM est l'université francophone qui accueille le plus grand nombre d'étudiants en situation de handicap, tous handicaps confondus. En 2009-2010, l'UQAM a en effet accueilli 520 étudiants en situation de handicap, comparativement à 405 en 2008-2009, ce qui représente une hausse de 29% (voir tableau 5 ci-dessous). De nouveaux locaux, plus spacieux et mieux adaptés, ont d'ailleurs été aménagés en octobre 2009 pour répondre aux besoins grandissants de cette population étudiante.

Tableau 5 : Nombre d'étudiants en situation de handicap à l'UQAM entre 2003-2004 et 2009-2010 (par année académique)

2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
112	178	218	282	294	405	520

Source : Services à la vie étudiante, Division de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap, UQAM.

Cette augmentation est en grande partie attribuable à l'accroissement des **clientèles émergentes**. En 2009-2010, les clientèles émergentes représentaient en effet 44% de tous les étudiants en situation de handicap, comparativement à 37% durant l'année précédente et à 7% seulement en 2002-2003¹⁹.

Pour répondre aux besoins des clientèles émergentes, l'UQAM a mis de l'avant des pratiques innovatrices en faisant appel à la communauté professorale et en utilisant la force et la spécificité des programmes d'études de notre université. Ainsi, un programme de tutorat adapté permet à des étudiants de cycles supérieurs de s'investir dans un travail de nature professionnelle auprès d'étudiants diagnostiqués (TA, TDA/H et TGSM). Il s'agit là d'une formule gagnante tant pour le tuteur qui développe son identité professionnelle que pour l'étudiant qui bénéficie d'un service adapté à ses besoins. Le programme, qui a débuté à l'hiver 2009, offre aux tuteurs une formation sur l'intervention et les approches à favoriser et des rencontres individuelles entre les tuteurs et les étudiants. À la fin de chaque trimestre, une rencontre de rétroaction est organisée avec tous les tuteurs afin de faire le bilan de l'expérience et apporter les ajustements nécessaires au programme.

L'UQAM participe également, avec l'Université de Montréal, le Cégep du Vieux-Montréal et le Collège Montmorency, à un projet interordres subventionné par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le projet, lancé en février 2010, vise à répondre à trois grands objectifs :

- faciliter la transition interordres pour les clientèles émergentes;
- identifier, harmoniser et consolider les meilleures pratiques en appui à leurs études;
- développer le soutien pédagogique à l'intention des enseignants qui les intègrent dans leurs classes.

¹⁹ Source : Services à la vie étudiante, Division de l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap.

Au terme de ce projet, les communautés collégiale et universitaire auront à leur disposition un répertoire de pratiques, tant administrative que pédagogique, pour soutenir à la fois les étudiants en situation de handicap et les enseignants.

L'UQAM a également amélioré les mesures d'accueil et de soutien aux **étudiants étrangers**, dont le nombre augmente à chaque année. De l'arrivée à l'aéroport jusqu'à l'obtention du diplôme, plusieurs services d'accompagnement leur sont en effet spécifiquement dédiés afin de favoriser leur inclusion à la vie universitaire. Parmi ceux-ci, mentionnons les ateliers d'information offerts à chaque rentrée scolaire, les visites guidées du campus, les jumelages linguistiques, les consultations individuelles, le service de parrainage et la possibilité de réaliser des stages crédités à l'intérieur des Services à la vie étudiante. De façon plus précise, l'UQAM a accueilli en 2009-2010 près de 2 600 étudiants étrangers, provenant de 82 pays différents. De ceux-ci, 600 ont participé aux ateliers d'accueil (2 ateliers), 280 aux ateliers portant sur les critères d'obtention de la résidence permanente (3 ateliers) et 80 aux séances d'information offertes aux boursiers d'organismes ou de pays étrangers (7 ateliers). Par ailleurs, le nombre de consultations individuelles a augmenté de 10% durant la dernière année (1 300 consultations auprès de deux professionnels sur une période de 10 mois).

Quant aux parents étudiants, l'UQAM a donné en avril un appui de principe à la mise en oeuvre d'un projet de halte-garderie présenté par le Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM. À l'heure actuelle, l'UQAM compte deux centres de la petite enfance (CPE), mais ces derniers ne répondent pas aux besoins des parents qui ne veulent pas ou ne peuvent pas envoyer leurs enfants dans des garderies à temps plein. Le projet de halte-garderie permettrait aux étudiants parents, particulièrement ceux qui effectuent un retour aux études à temps partiel, de bénéficier de places de garderie en fonction de leur horaire de cours.

2.2.2 Soutien à l'apprentissage

Les Services à la vie étudiante offrent différents outils et services à l'ensemble de la population étudiante en matière de soutien à l'apprentissage et d'insertion socioprofessionnelle. Les étudiants disposent ainsi d'un service de consultation individuelle, de plus en plus utilisé. En 2009-2010, le nombre de ces consultations a en effet augmenté de 53% par rapport à l'année précédente. Ils peuvent également consulter en ligne des capsules vidéo – une vingtaine en tout – portant sur différents sujets liés à l'apprentissage, à l'orientation scolaire ou à l'insertion professionnelle. Les étudiants ont également accès depuis cette année à la plateforme SAMI-PERSÉVÉRANCE-UQAM – système d'aide multimédia interactif à la persévérance aux études – afin de leur permettre d'identifier leurs difficultés et de se référer à des stratégies d'apprentissage en ligne. Finalement, ils peuvent assister à différents ateliers offerts à chaque trimestre afin de les aider à améliorer leur performance aux études. Durant l'année 2009-2010, l'UQAM a offert les ateliers suivants : Gestion du temps (5)²⁰, Prise de notes (2), Lecture efficace (2), Rédaction des travaux (1), Étude en prévision des examens (4), Exposé oraux (2), Concentration mémoire attention (2), Atelier de fin de session (2), Réussite des études (3)

²⁰ Le chiffre en parenthèses indique le nombre d'ateliers offerts durant l'année académique.

et Formation des moniteurs de programme (2). S'y ajoutent des plages horaires de consultation individuelle sans rendez-vous et une banque d'emplois, mise à jour régulièrement (plus de 5 600 emplois ont été affichés au cours de l'année 2009-2010).

De façon complémentaire, plusieurs unités académiques offrent directement des services de soutien à l'apprentissage à leurs étudiants. C'est notamment le cas du Centre Paulo-Freire, le centre de ressources et de monitorat du département de science politique, où des moniteurs – généralement des étudiants de cycles supérieurs – reçoivent sans rendez-vous les étudiants de premier cycle qui éprouvent des difficultés dans leur cheminement scolaire ou qui cherchent une aide sur le plan méthodologique. Un autre exemple est donné par le Centre d'aide à la réussite (CARÉ) qui, en 2009-2010, a offert à plus de 1600 étudiants de la Faculté des sciences de l'éducation des ateliers de préparation au test TECFÉE, le test de certification en français écrit pour l'enseignement. Il a aussi offert des ateliers de soutien linguistique en rédaction et d'autres pour l'amélioration de la communication orale. De plus, le monitorat individuel a aussi été très fréquenté : cent vingt-deux étudiants ont reçu de l'aide individualisée. Depuis 2003, année d'ouverture du CARÉ, les mesures de soutien en français offertes par le centre sont reconnues pour leurs qualités didactiques et pédagogiques. Soulignons que le taux d'appréciation du service est de 92%. Les 35 moniteurs qui y travaillent sont des étudiants de différents programmes de l'UQAM qui sont engagés dans cette démarche de soutien et surtout conscients de l'impact qu'ils ont pour les étudiants qui se présentent au centre souvent dans un grand état d'inquiétude face à leur capacité à répondre aux exigences linguistiques de leur programme d'études.

Dans d'autres cas, sans être nécessairement reliée à un centre de ressources ou de soutien, la formule de monitorat de programme mise en place en 1999 continue d'être offerte dans de nombreux programmes de baccalauréat (25) et de certificat (8), ainsi que dans quelques programmes de cycles supérieurs (2 maîtrises et 2 doctorats). Depuis la mise en place du monitorat, cette formule permet de rejoindre en moyenne environ 45% du total des nouveaux inscrits à temps complet et 25 % du total des nouveaux inscrits à temps partiel au premier cycle.

De façon complémentaire au monitorat de programme, certains programmes (7 baccalauréats en 2009-2010) ont offert également à leurs étudiants la possibilité de se prévaloir de l'outil PROSPERE, outil développé par la communauté d'établissements du réseau de l'Université du Québec. L'outil consiste en un questionnaire rempli par les nouveaux étudiants en début de baccalauréat, générant automatiquement un profil leur permettant de se situer en regard de facteurs de risque pour la poursuite des études; pour chacun des indicateurs, l'étudiant retrouve une explication du rôle joué par cet indicateur dans la persévérance, ainsi qu'une liste précise de ressources mises à sa disposition par l'institution. Outre le profil individuel, reçu par l'étudiant, un profil de groupe peut être également généré, ce qui permet aux intervenants (directeur de programme, professeurs, moniteurs) de donner un soutien beaucoup mieux adapté aux étudiants qui risquent d'éprouver des difficultés. Un outil similaire est en cours d'élaboration pour les programmes de maîtrise.

2.2.3 Réseaux socioprofessionnels

De plus, afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle de ses étudiants, l'UQAM a développé, depuis une dizaine d'années, une formule unique et innovatrice désignée sous le nom de Réseaux socioprofessionnels. Le réseau socioprofessionnel d'un programme d'études spécifique vise à faire explorer aux étudiants, tous cycles d'études confondus, les études complémentaires à la formation initiale pour accroître les opportunités professionnelles, puis à explorer l'évolution des professions et les différents milieux du travail en lien avec la formation. Regroupant étudiants du programme, professeurs, chargés de cours, diplômés et employeurs de divers horizons qui partagent un même centre d'intérêt, les réseaux socioprofessionnels organisent divers types d'activités qui favorisent le réseautage et produisent annuellement plusieurs bulletins d'emploi en lien avec le ou les programmes d'études concernés. À l'heure actuelle, l'UQAM compte 17 réseaux socioprofessionnels et le nombre de membres, d'offres d'emploi affichées et d'activités de réseautage organisées ne cesse d'augmenter (voir tableau 6 ci-dessous). En 2009-2010, quatre projets de réseaux se sont d'ailleurs ajoutés, soit design, philosophie, communication marketing et travail social. S'ils obtiennent les autorisations nécessaires, ces nouveaux réseaux socioprofessionnels pourraient être implantés dès l'automne 2010.

Tableau 6 : Nombre de membres, d'offres d'emploi affichées et d'activités de réseautage organisées entre 2008-2009 et 2009-2010

Année	Membres	Offres d'emploi	Activités
2008-2009	9,254	6,215	94
2009-2010	10,436	10,029	144

Source : Services à la vie étudiante, Division des Services-conseils, UQAM.

2.2.4 Aide financière

L'UQAM veut s'assurer que ses étudiants aient les ressources financières nécessaires pour mener à terme leur formation. C'est pourquoi elle offre différents services de soutien direct et indirect aux étudiants, contribuant ainsi à leur persévérance aux études.

Entre autres services, la Division de l'aide financière agit comme intermédiaire entre l'étudiant et le gouvernement du Québec à titre de conseil, de guide, de soutien, d'analyse, de traitement et de remise des montants accordés par le programme d'aide financière du gouvernement du Québec. Selon l'entente de collaboration avec le MELS, plus de 2 000 dossiers annuels sont traités directement à l'UQAM. Pour l'année s'échelonnant du 1er septembre 2008 au 31 août 2009, plus de 12 000 étudiants ont profité du programme de prêts et bourses du MELS (voir tableau 7 ci-dessous).

Tableau 7 : Montant de l'aide financière attribuée par le programme d'aide financière du MELS aux étudiants de l'UQAM (par cycle d'études)

Cycle	Nombre d'étudiants	Nombre de prêts	Montant de prêts	Nombre de bourses	Montant de bourses	Montant total
01	10 087	8 613	23 685 328 \$	5 896	28 743 587 \$	52 428 915 \$
02	1 627	1 472	6 301 966 \$	956	4 198 077 \$	10 500 043 \$
03	445	376	1 711 883 \$	216	996 353 \$	2 708 236 \$

Source : Services à la vie étudiante, Division de l'aide financière, UQAM.

L'UQAM soutient également ses étudiants par le biais du **Programme études-travail** qui existe depuis 1999. Ce programme a été mis sur pied pour inciter les étudiants ayant des difficultés financières à poursuivre leurs études jusqu'à l'obtention du diplôme. En plus de fournir un supplément de revenu nécessaire à la poursuite des études, il contribue au développement d'une expertise de travail en lien avec son domaine de connaissances. En 2009-2010, près de 200 000\$ ont été versés à 157 étudiants année dans le cadre de ce programme.

Finalement, la section des bourses d'excellence des SVE effectue la gestion d'un nombre important d'offres de bourses et de concours aux trois cycles d'études et au niveau postdoctoral. Celle-ci met notamment à la disposition des étudiants un répertoire électronique de près d'un millier d'offres de bourses provenant d'organismes privés ainsi qu'une aide à la recherche sur les différents programmes de bourses existants. En 2009-2010, la section a répondu à plus de 3 000 demandes et traité plus de 2 000 dossiers de candidatures.

2.2.5 Soutien financier aux étudiants des cycles supérieurs

En termes de soutien financier aux étudiants de cycles supérieurs, l'UQAM est fière des efforts accomplis au cours des dernières années. Ces efforts se sont particulièrement déployés autour de trois axes : l'amélioration de la performance des étudiants de l'UQAM aux concours des organismes subventionnaires fédéraux, l'augmentation des fonds dédiés au *Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs* et l'entrée en vigueur des deux nouvelles conventions collectives du Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SETUE).

Performance aux concours du CRSH et du CRSNG

Depuis 2005, l'UQAM maintient en effet un taux d'octroi parfait (100%) pour les bourses de maîtrise du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et un taux parmi les meilleurs ($\geq 60\%$) pour les bourses de doctorat. L'UQAM se situe ainsi, année après année, dans le peloton des dix premières universités canadiennes quant au nombre de bourses obtenues. Pour l'année 2010-2011, les résultats diffusés récemment par le CRSH pour le concours de bourses régulières de doctorat²¹ s'avèrent meilleurs que jamais avec un total de

²¹ Au moment de la rédaction de ce rapport, les résultats du concours de bourses régulières de maîtrise n'étaient pas encore connus.

39 bourses octroyées et 24 candidats de l'UQAM recommandés en attente de financement (liste d'attente) parmi lesquels seront attribuées des bourses « Affaires » et des bourses additionnelles au cours de la période de juin à novembre. L'UQAM s'est même placée en première position en ce qui concerne l'octroi des bourses du Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier puisque cinq étudiants ont obtenu pour l'année 2010-2011 l'une de ces prestigieuses bourses d'une valeur de 50 000\$ par année, renouvelable sur trois ans.

Du côté du programme des bourses de maîtrise et de doctorat du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), l'UQAM a obtenu lors du plus récent concours son meilleur taux d'octroi jusqu'à aujourd'hui, soit 85% (36 bourses sur un total de 44 candidatures recommandées). Ce taux représente une évolution remarquable qui place désormais l'UQAM au rang des grandes universités canadiennes en sciences naturelles et génie en termes de bourses d'excellence.

Le Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs

Parallèlement à ces résultats, afin de soutenir un maximum d'étudiants de cycles supérieurs, l'UQAM a également son *Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs*, financé à la fois par l'Université elle-même et par des donateurs externes via le Fonds à l'accessibilité et à la réussite des études (FARE). Rappelons ici que l'UQAM a créé en 2008-2009 un volet spécifique de ce programme destiné au recrutement, par lequel elle offre des bourses de 8 500\$ pour la maîtrise et de 12 000\$ pour le doctorat à des candidats qui possèdent un excellent dossier académique, et ce, quelle que soit leur provenance. Pour l'année 2009-2010, le montant total des bourses offertes par ce programme (volet régulier et volet recrutement) s'élève à environ 2 256 000 \$ (données provisoires au 28 avril 2010 – voir tableau 8 ci-dessous). L'augmentation constante des sommes consacrées à ce programme de bourses au cours des dernières années témoigne clairement de la volonté de l'UQAM de favoriser la réussite de ses étudiants de cycles supérieurs. En 2010-2011, ce montant devrait encore augmenter et atteindre environ 2,5 millions de dollars.

Tableau 8 : Évolution du montant total alloué par le Programme de bourses d'excellence de l'UQAM pour les cycles supérieurs entre 2004-2005 et 2009-2010

Année	Montant total attribué (\$)
2004-2005	1 194 500
2005-2006	1 470 000
2006-2007	1 529 800
2007-2008	1 615 300
2008-2009	1 741 000
2009-2010	2 256 000*

*Données préliminaires.

Source : Bureau de l'enseignement et des programmes, UQAM.

Les conventions collectives des étudiants employés

De même, la signature des deux nouvelles conventions collectives du Syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM (SETUE) à l'automne 2009 a entraîné une augmentation de la rémunération des étudiants employés de l'UQAM (surveillants d'examen, auxiliaires d'enseignement et auxiliaires de recherche). Les clauses de ces conventions collectives ont en effet été bonifiées de près de 40%, assurant ainsi aux étudiants employés un revenu leur permettant de se consacrer davantage à leurs études.

Malgré tout, beaucoup d'efforts restent à faire en matière de soutien financier aux étudiants des cycles supérieurs, particulièrement dans certains domaines d'études où la compétition entre les universités pour recruter les meilleurs étudiants est de plus en plus intense, pour ne pas dire féroce. De surcroît, le nombre d'étudiants aux cycles supérieurs ne cessant de croître, il devient donc de plus en plus difficile pour l'UQAM de soutenir la même proportion d'étudiants sans l'obtention de nouvelles sources de financement. Cela dit, l'objectif de l'UQAM reste le même : assurer à un nombre maximal d'étudiants de cycles supérieurs un revenu minimal leur permettant de se consacrer à temps complet à leurs études.

2.2.6 Implication et réalisations des étudiants

C'est la marque des étudiants et diplômés de l'UQAM de se distinguer par leur créativité, leur sens de l'innovation et leur engagement dans toutes les sphères de la société. Qui n'a pas visionné le fameux *lipdub* réalisé par des étudiants en communication lors de la rentrée de septembre 2009 (plus de 5,7 millions de visionnements sur Youtube à l'échelle mondiale à ce jour)? Et que dire de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion qui, piquée par la déclaration de l'ancien doyen de l'École qui affirmait, dans l'édition du 5 septembre 2009 du Journal *Les Affaires*, que les étudiants en gestion « ne savent ni lire ni écrire », a organisé la première édition de la Dictée ESG?

Si tel est le cas, c'est sans doute parce que l'UQAM a depuis toujours choisi d'encourager ses étudiants à exprimer leurs idées, à s'engager dans les débats actuels et à profiter de toutes les occasions qui leur sont offertes pour mettre en pratique leurs apprentissages théoriques. En 2009-2010, un budget de 153 000\$ a ainsi permis d'octroyer 129 subventions à des projets présentés par des associations et groupes étudiants pouvant alimenter la vie étudiante et contribuer au rayonnement des programmes d'études, des facultés ou de l'Université. Parmi les 73 projets subventionnés au cours de l'année 2009-2010, mentionnons la 5^e édition du concours « UQAM en spectacle » dédié aux arts de la scène, les Jeux'Ridiques UQAM 2010 (le plus grand rassemblement d'étudiants en droit au Canada) et la 25^e édition de la Clinique d'impôt de l'École des sciences de la gestion.

En outre, l'UQAM reconnaît l'implication étudiante en attribuant, par concours, des bourses à des étudiants qui se sont démarqués par leur engagement dans la vie universitaire. En 2009-2010, près de 9 000\$ ont été accordés à des étudiants ou des projets étudiants dans différentes catégories (Prix Entraide, politique et justice, Prix Société, éducation et communication, etc.). Ce concours sert également à étoffer des candidatures étudiantes pour le Gala Forces Avenir où l'UQAM a également fait bonne figure. Lors de la dernière

édition, l'UQAM était l'université qui comptait le plus grand nombre de finalistes (sept) et deux projets uqamiens, soit *Muséologies, les cahiers d'études supérieures* (Arts, lettres et culture) et la Charrette en urbanisme « Un air d'échangeur » (Environnement) ont remporté un prix. Témoins également de l'engagement des étudiants de l'UQAM, Virginie Rouxel et Philippe Dumaine Allard, étudiants au baccalauréat en art dramatique, ont récemment reçu la médaille du lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, remise à des étudiants de 25 ans et moins, dont les actions représentent une source d'inspiration pour la jeunesse.

Les étudiants de l'UQAM ont par ailleurs excellé lors de compétitions ou de concours interuniversitaires. À titre d'exemple, deux équipes de l'UQAM ont remporté des prix – dont la plus haute distinction – lors de la Simulation des Nations Unies (National Model United Nations) et une équipe d'étudiants de la Faculté de science politique et de droit a remporté, pour une quatrième année consécutive, le Prix de la meilleure université francophone au concours George A. Gale. En outre, des équipes de l'UQAM se sont très bien classées aux Jeux de Génie du Québec (2^e et 3^e prix), aux Jeux de la biologie - Interbio 2010 (2^e place), à l'Omnium financier 2010 (2^e place à l'épreuve « finance de marché ») de même qu'au Concours Grafika 2010 où non seulement les étudiants, mais aussi plusieurs diplômés, professeurs et chargés de cours, ont raflé de nombreux prix.

Enfin, en cette année olympique, il convient de souligner l'excellence des étudiants athlètes de l'UQAM. L'UQAM héberge en effet sept équipes qui compétitionnent sur la scène interuniversitaire (basketball féminin, basketball masculin – l'équipe a remporté le Championnat du Québec en 2009-2010 –, badminton mixte, golf mixte, ski alpin mixte, soccer féminin et soccer masculin) en plus d'être bien représentée par des athlètes engagés individuellement dans les circuits de judo, de kayak, de natation, d'athlétisme et de patinage courte piste, discipline pour laquelle deux étudiants de l'UQAM - Olivier Jean, étudiant au baccalauréat d'intervention en activité physique, et Guillaume Bastille, étudiant à la maîtrise en sciences de la Terre - ont remporté une médaille d'or lors des Jeux olympiques de Vancouver.

2.2.7 Engagement et reconnaissance des diplômés

L'UQAM cherche également à établir, maintenir et cultiver des relations et des liens soutenus, durables et harmonieux avec ses diplômés par l'intermédiaire des Conseils facultaires de diplômés. À cet effet, deux priorités guident les actions de l'UQAM. La première vise à renforcer continuellement le sentiment d'appartenance des diplômés de l'UQAM à leur *alma mater*, à susciter et à faciliter l'implication de ses diplômés dans la vie de l'UQAM, sous toutes les formes (activités de réseautage, participation aux comités de programmes, conférences, programmes de mentorat, dons, etc.). La seconde consiste à mettre en relief la contribution des diplômés à la vie sociale et à la vie de l'Université et à mettre en place des services à valeur ajoutée destinés expressément aux diplômés de l'UQAM.

En 2009-2010, les relations avec les diplômés ont été principalement marquées par les *Retrouvailles* facultaires organisées dans le cadre du 40^e anniversaire de l'UQAM. Lors de ces retrouvailles, plusieurs diplômés ont reçu la mention d'« ambassadeur », soulignant

ainsi leur contribution exceptionnelle à leur sphère d'activité professionnelle ainsi qu'au rayonnement de leur *alma mater*. De plus, huit diplômés de l'UQAM ont reçu les Prix Reconnaissance UQAM 2010 lors d'une soirée en leur honneur tenue le 26 avril 2010. Ces prix visent à souligner leur contribution exceptionnelle au développement et au rayonnement de leur secteur d'études, de leur sphère d'activité professionnelle et de l'Université, à l'échelle nationale ou internationale. En 2009-2010, les personnes honorées sont :

- Faculté des arts : David Altmejd (B.A. arts visuels 98) – Artiste sculpteur
- Faculté de communication : Manon Barbeau (B.Sp. animation culturelle 74) – Cinéaste et directrice générale du Wapikoni Mobile
- Faculté de science politique et de droit : Me Johanne Doyon (LL.B. 83, B.A. études littéraires 80) – Avocate, Doyon Associés et l'honorable Dominique Larochelle (LL.B. 88) – Juge à la Cour du Québec
- Faculté des sciences : Jocelyne Blouin (B.Sp. sciences (physique) 74) – Météorologue à la Société Radio-Canada
- Faculté des sciences de l'éducation : Yolande Brunelle (B.Éd. adaptation scolaire 86) – Directrice de l'École Saint-Zotique
- Faculté des sciences humaines : Louise Richer (B.Sp. psychologie 76) – Directrice générale et pédagogique de l'École nationale de l'humour et comédienne
- École des sciences de la gestion : Jean-Marc Eustache (B.Sp. économique 75) – Président et chef de la direction de Transat A.T. inc.

Soulignons ici que grâce aux profits réalisés lors de cette soirée, des Bourses d'études Reconnaissance UQAM sont attribuées chaque année par la Fondation de l'UQAM à des étudiants nouvellement inscrits à la maîtrise, qui ont complété avec succès un programme d'études de premier cycle.

2.3 Mobilité étudiante et coopération internationale

En 2009-2010, l'UQAM a continué d'étendre ses activités internationales afin de développer ses projets de recherche internationale et d'augmenter la mobilité étudiante. L'UQAM suit une stratégie visant à intégrer les activités de recherche internationale, la coopération internationale et les projets de mobilité des étudiants. L'Université s'appuie sur un vaste réseau international de partenaires universitaires. Elle gère présentement plus de 350 protocoles et ententes internationales de toutes sortes. Au cours de la présente année, trente-sept nouvelles ententes ont été conclues avec des partenaires d'Allemagne, d'Argentine, du Brésil, de la Colombie, d'Uruguay, du Mexique, de l'Égypte, de l'Espagne, des États-Unis, de France, d'Italie, de Suisse, de Roumanie, de la Chine, de Taïwan, et de Thaïlande.

Les étudiants de l'UQAM sont toujours plus nombreux à parfaire leur formation hors Québec dans les universités associées à l'UQAM. Une grande partie de ces étudiants ont bénéficié de bourses. Ainsi en 2009-2010, 338 étudiants ont profité de bourses du MÉLS pour une somme totale de 1.22 million de dollars. De plus, des projets de groupes-cours animés par des professeurs de l'UQAM ont permis à quelque 216 étudiants de vivre une

expérience internationale en Grèce, en Russie, au Vietnam, en Chine, en Argentine, en France, au Brésil, au Mexique, aux États-Unis et en Uruguay. Quatre étudiants de l'UQAM ont aussi participé à des stages financés par le programme Étudiants pour le développement international de l'ACDI. Deux étudiants de science politique de l'UQAM ont fait un stage au Washington Center dans le cadre d'un programme avec le Ministère québécois de relations internationales.

L'UQAM a remis 72 bourses d'exemption des frais supplémentaires à des étudiants étrangers inscrits aux cycles supérieurs provenant des Amériques, de l'Europe, de l'Afrique ou de l'Asie. De plus, 19 étudiants étrangers ont fait un stage de maîtrise ou doctorat à l'UQAM grâce au soutien du Ministère des Affaires étrangères du Canada. Enfin, quatre étudiants étrangers ont obtenu une bourse FQRNT pour venir étudier à l'UQAM dans le cadre d'études supérieures (au doctorat ou en stage postdoctoral).

Les activités de coopération de l'UQAM en **Europe** sont les plus anciennes et les plus intenses. L'Europe (notamment la France et la Belgique) demeure une des plus importantes destinations pour nos étudiants en mobilité et le Service des relations internationales (SRI) gère actuellement plus de 200 accords régissant les échanges avec des partenaires européens. Les contacts entre professeurs sont également nombreux et peuvent se faire dans différents cadres, du niveau informel à celui de colloques organisés de façon pérenne (comme les Entretiens Jacques-Cartier). Le SRI organise aussi depuis 7 ans des Écoles d'été en Europe qui permettent aux étudiants d'aller suivre des cours de l'UQAM en Allemagne, en Italie et en Grèce.

Le renforcement de nos activités de coopération en **Amérique** s'est poursuivi en 2009-2010. Les projets se développent avec succès en environnement au Brésil, en études sur les quartiers défavorisés en Haïti, en éducation à l'environnement en Bolivie et au Canada, en gestion du tourisme au Mexique et aux États-Unis, en informatique en Haïti, en urbanisme au Nicaragua, au Honduras, en Argentine et au Brésil.

Un nouveau projet au Chili (en kinanthropologie) a reçu un financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). De nouvelles ententes concernant la recherche, l'enseignement et l'échange d'étudiants ont été signées avec des pays latino-américains (en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Chili, au Mexique, aux États-Unis et en Uruguay). L'expérience d'école d'été « UQAMERCOSUD » (communication, sociologie et science politique) a été renouvelée.

En **Afrique**, dans le cadre de projets financés par les institutions financières internationales, la Chaire UNESCO en développement curriculaire, logée à la Faculté des sciences de l'UQAM, continue d'appuyer les réformes en éducation au Sénégal, en Mauritanie, au Niger, et au Cameroun. La Chaire a encore remporté cette année un appel d'offres portant sur la révision des tests au primaire pour la Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN).

Du côté de l'**Asie**, des professeurs de l'UQAM travaillent avec des universités chinoises à des recherches en muséologie, en tourisme, ainsi qu'en design de mode. Le Service des

relations internationales a de plus participé à une conférence des universités d'Asie-Pacifique en Australie afin que des relations s'établissent avec les universités de la région, en particulier avec les universités australiennes. Cette mission a aussi permis à l'UQAM de signer de nouvelles ententes d'échanges étudiants avec des institutions de Taiwan et de Chine. En outre, le vice-recteur à la Vie académique de l'UQAM, M. Robert Proulx, a participé en janvier 2010 à la mission en Inde du premier ministre Jean Charest afin d'explorer les possibilités de partenariat avec les universités indiennes.

Enfin, l'Université est très impliquée dans le Centre mondial d'Excellence des Destinations touristiques (CED). Lancé en 2007 et partenaire de l'Organisation mondiale du tourisme des Nations-Unies, le Centre est financé par les gouvernements du Canada et du Québec, Tourisme Montréal, l'Université George-Washington et la revue *National Geographic*. L'UQAM siège au conseil d'administration du Centre. En disposant éventuellement d'un laboratoire de recherche au CED, le Centre international de formation et de recherche en tourisme (CIFORT) de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, l'Université renforcera sa position de leader mondial en tourisme.

3. IMPORTANCE DE LA RECHERCHE ET DE LA CRÉATION À L'UQAM

L'Université du Québec à Montréal a su se faire reconnaître comme une des grandes universités de recherche au Canada. L'augmentation importante du financement de la recherche, qui est passé de 25M\$ en 1997-1998 à plus de 70M\$ aujourd'hui, témoigne de la volonté ferme de l'UQAM de s'imposer comme un leader dans certains créneaux d'excellence. En 2008, l'UQAM se classait au 21^e rang de toutes les universités canadiennes en terme de financement de la recherche. Cependant, 15 des 21 premières universités ont une faculté de médecine; aussi, l'UQAM se classe au 7^e rang du groupe des grandes universités à vocation générale sans faculté de médecine²². Ce dernier classement prend non seulement en compte le financement, mais également les publications, l'intensité et l'impact de la recherche (voir tableau 9 ci-dessous).

Tableau 9 : Montants des subventions d'infrastructures de la FCI, subventions de recherche et contrats de recherche

	2004-2005 (\$)	2005-2006 (\$)	2006-2007 (\$)	2007-2008 (\$)	2008-2009 (\$)	2009-2010* (\$)
Subventions d'infrastructure de la FCI	8 318 608	4 735 902	4 631 633	3 619 510	5 469 875	13 346 038
Subventions de recherche (excluant FCI)	38 908 554	38 118 646	38 641 550	42 783 419	41 127 554	42 857 042
Contrats de recherche	9 634 632	7 595 430	5 859 810	6 389 274	7 314 363	7 024 904

Source : Service de la recherche et de la création, UQAM.

Au cours des dernières années, tout en maintenant sa large présence dans les domaines des arts, des sciences humaines et des sciences sociales – incluant le droit, l'éducation, les sciences de la gestion et les médias – l'UQAM a su cibler des créneaux particulièrement prometteurs en sciences naturelles et en sciences de la santé, pour lesquels elle peut aussi prétendre à l'excellence. Cet équilibre se reflète au niveau des subventions obtenues qui se répartissent à environ 60% en sciences humaines et sociales et 40% en sciences naturelles et génie. Rappelons qu'année après année, le taux de succès obtenu par nos chercheurs au concours *Subventions ordinaires* du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) est supérieur au taux de réussite national et que l'UQAM se situe depuis quelques années au 5^e ou 6^e rang de toutes les universités canadiennes à ce concours.

3.1 Les indicateurs de l'activité scientifique

En 2009-2010, le financement global des subventions externes - excluant les subventions de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) - a connu une augmentation de 4,2% par rapport à l'année précédente, atteignant un nouveau sommet de près 43 millions de dollars.

²² *Canada's Top 50 Research Universities 2009*, Research Infosource Inc., 2009.

Cette année, deux nouvelles Chaires de recherche du Canada (CRC) ont été créées, portant ainsi leur nombre total à 31. Il s'agit de la CRC sur les impacts régionaux de la mondialisation (CRSH niveau 2), dont le titulaire est Kristian Behrens du Département de sciences économiques, et de la CRC en droit chinois et mondialisation (CRSH niveau 2), dont la titulaire est madame Hélène Piquet du Département de sciences juridiques. Il est important de noter que cette dernière chaire est la seule au Québec et l'une des rares au Canada à se pencher sur le droit chinois. Par ailleurs, deux Chaires de recherche du Canada ont été renouvelées: la CRC en éducation à la santé, (IRSC niveau 2) dont la titulaire est Joanne Otis du Département de sexologie, et la CRC sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir (CRSH niveau 1), dont la titulaire est Diane-Gabrielle Tremblay de la TELUQ. Deux autres dossiers de renouvellement de chaire de recherche du Canada ont été déposés en novembre 2009; il s'agit de la CRC en rétrovirologie (IRSC niveau 2) de Benoit Barbeau du Département de sciences biologiques, et de la CRC en études québécoises et canadiennes (CRSH niveau 1), dont le titulaire est Alain-G. Gagnon du Département de science politique.

L'Université compte également 21 centres institutionnels de recherche, dont quatre ont vu leur financement renouvelé suite au concours du programme des regroupements stratégiques du Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies (FQRNT).

Voici quelques indicateurs de recherche dans les grands champs disciplinaires :

3.1.1 Succès en sciences humaines et sociales

En 2009-2010, l'UQAM est passée du 6^e au 5^e rang de l'ensemble des universités canadiennes quant au volume des subventions accordées dans le cadre du concours de subventions ordinaires de recherche du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), ce conseil étant le baromètre de l'excellence de la recherche en sciences humaines et sociales au Canada. De plus, l'UQAM se situe une fois de plus au-dessus de la moyenne nationale à ce concours en termes de taux de succès. Par ailleurs, le financement des jeunes chercheurs au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) s'est maintenu après avoir connu une croissance importante en 2008-2009, confirmant ainsi la qualité de la relève professorale en sciences humaines et sociales.

3.1.2 Succès en recherche-crédation en arts et lettres

En 2009-2010, des chercheurs-crédateurs de l'UQAM ont obtenu 3 des 5 projets financés – toutes universités confondues – par le FQRSC dans le cadre de son nouveau programme d'appui aux arts et technologies médiatiques. Ce succès constitue une performance remarquable, place l'UQAM en tête des universités québécoises au chapitre des succès en recherche-crédation et témoigne du dynamisme de nos chercheurs-crédateurs.

3.1.3 Vitalité de la recherche en sciences

Cette année encore, les nouveaux professeurs en sciences ont excellé au concours du Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies. Ils ont obtenu un taux de succès

de 100% au programme Établissement de nouveaux chercheurs avec 6 nouveaux professeurs chercheurs financés, alors que le taux de succès général au Québec a été de 61%. Quatre de ces 6 chercheurs ont aussi obtenu leur subvention d'équipement, les deux autres n'en ayant pas demandé.

D'autre part, le volume de subventions à la découverte du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) s'est accru de 3,1% par rapport à 2008-2009, avec un taux de succès se situant de nouveau dans la moyenne nationale. Les chercheurs de l'UQAM ont aussi obtenu de beaux succès au concours de subventions de recherche et développement coopératives du CRSNG, avec un accroissement de près de 17% du financement par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, l'UQAM a encore accueilli en 2009-2010 un total de 154 stagiaires postdoctoraux. Ils se retrouvent notamment en sciences biologiques, en sciences de la terre et de l'atmosphère, en mathématiques, en études littéraires et en psychologie.

3.2 Faits saillants de l'année en recherche

Voici des activités dans des domaines spécifiques qui méritent d'être soulignées :

3.2.1 Infrastructures de recherche

Deux des 8 projets soumis par l'UQAM au dernier concours de la Fondation canadienne pour l'innovation, en plus de 4 projets dont l'UQAM est partenaire, ont été financés lors du dernier concours des Fonds d'innovation et d'avant-garde, pour un montant total de près de 12M\$. L'un des projets financés présentés par l'UQAM est piloté par le professeur Michel Lamothe, du Département de sciences de la terre et de l'atmosphère, et est intitulé « Innovations in the chronology of Global changes : Dating Earth surface processes and geological hazards ». Le deuxième projet intitulé « NT2 : Valorisation, interfaces et visualisation » est piloté par le professeur Bertrand Gervais, du Département d'études littéraires.

Les quatre autres projets dont l'UQAM est partenaire portent respectivement sur les nanomatériaux, la chimie pharmaceutique, les microsystèmes et de l'architecture des ordinateurs. Les projets financés sont donc fortement reliés à nos créneaux d'excellence, notamment dans les domaines des nanotechnologies, de la chimie pharmaceutique, de la géochronologie et des nouvelles textualités.

Par ailleurs, 3 projets d'infrastructures de recherche présentés dans le cadre du Fonds des leaders de la FCI ont été financés pour un montant total de près de 1,7M\$. Attribués aux professeurs Mohammed Siaj, du Département de chimie, Nicolas Pilon, du Département des sciences biologiques et Dominic Deslandes du Département d'informatique, les projets financés couvrent les domaines des nanomatériaux, de la neurologie et des systèmes informatiques hyperfréqués.

3.2.2 Santé

L'UQAM se démarque grâce à l'expertise très particulière de ses chercheurs en santé. Ces professeurs sont représentatifs de la multidisciplinarité de la recherche en santé à l'UQAM. Ils proviennent de disciplines aussi variées que l'organisation et les ressources humaines, les sciences biologiques, l'éducation, la psychologie et la chimie. L'année 2009-2010 a vu une belle progression du financement dans ce domaine, particulièrement grâce à l'augmentation du nombre de chercheurs en sciences humaines, qui représente maintenant 50% de nos chercheurs en santé. D'ailleurs, il est important de noter que le nombre des chercheurs en santé de l'UQAM augmente d'année en année, particulièrement en sciences humaines et sociales.

À titre de fait marquant pour l'année 2009-2010 dans le secteur santé, on doit mentionner l'octroi de deux subventions d'équipe majeures et prestigieuses des IRSC pour les équipes de Christian Duval (Kinanthropologie) et de Martine Hébert (Sexologie), des subventions qui se chiffrent respectivement à 1,5M\$ et près de 2M\$ pour 5 ans.

3.2.3 Environnement, écologie et sciences naturelles

L'équipe dirigée par le professeur Jean-François Giroux, du Département des sciences biologiques, a récemment reçu une subvention de plus de 650 000\$ pour un important projet de recherche visant à étudier les mœurs des goélands, devenus si nombreux aujourd'hui qu'ils représentent une véritable nuisance publique pour de nombreuses municipalités. Ce projet de recherche, subventionné par le CRSNG, Environnement Canada et des partenaires industriels et privés, compte également sur l'appui des villes de Terrebonne, Repentigny, Laval, Mascouche, Charlemagne, St-Hippolyte, Ste-Sophie, Ste-Anne-des-Plaines et St-Lin-des-Laurentides.

En vertu d'une *Entente spécifique sur la recherche et le développement dans le domaine de l'aménagement forestier durable dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec*, la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable (Chaire AFD) recevra, sur une période de cinq ans, la somme de 4 585 000\$ pour soutenir ses travaux de recherche. Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune investira à lui seul 3 835 000\$, tandis que la Conférence des élus de l'Abitibi-Témiscamingue (CRÉAT) et celle de la Baie James (CRÉBJ) contribueront chacune 375 000\$.

Dans le cadre du programme de projet stratégique du CRSNG, le projet du professeur Yves Bergeron (Sciences biologiques) sur les « *Incidences du climat et des perturbations sur la structure et la dynamique de recrutement des peuplements de peuplier faux-tremble au Canada* » a été couronné de succès avec un octroi totalisant 515 000\$ sur 3 ans.

Dans le cadre du programme de subventions de recherche et de développement coopératives (RDC) au CRSNG, en 2009, le professeur Sylvain Canesi (Chimie) a apparié sa bourse Boehringer Ingelheim (BI) de jeune chercheur en chimie organique, avec un octroi du CRSNG dans ce programme en partenariat. Alors que la bourse de BI a pour but

d'appuyer les nouveaux professeurs et consiste en un octroi de recherche sans restriction de 20 000\$ par année pendant trois ans, le projet RDC du CRSNG vise le développement de nouvelles synthèses de composés organiques ayant des potentiels bioactifs.

Il faut mentionner que la section R et D de Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée est l'un des plus importants centres de recherche pharmaceutique au Canada. Une des politiques corporatives de l'entreprise est d'encourager et de soutenir la recherche en chimie organique dans les universités canadiennes.

3.2.4 International

Des quinze projets financés par le MDEIE en 2009-2010 dans le cadre du programme PSR-SIIRI, quatre proviennent de l'UQAM; il s'agit des projets intitulés : « *Le climat des hautes latitudes au cours des épisodes "chauds" du passé récent de la Terre: élément de validation des modèles de simulation numérique du climat futur– Contribution québécoise au projet international Past4Future* » présenté par la professeure Anne de Vernal (Sciences de la terre et de l'atmosphère), financé à hauteur de 776 819\$ et qui a obtenu la meilleure note des 79 projets présentés au concours; « *Changement climatique et développement durable* » et « *H2 et énergie renouvelable* », présenté par le professeur Jean-Philippe Waaub (Géographie) et financé à hauteur de 328 900\$; « *Conception, synthèse et évaluation in vivo d'antiadhesines glucidiques contre les UTIs causées par E. coli* » présenté par le professeur René Roy (Chimie) financé à hauteur de 150 000\$ et, finalement, « *Nouveaux matériaux pour le développement de supercondensateurs électrochimiques* », présenté par le professeur Daniel Bélanger (Chimie) et financé à hauteur de 149 213\$. Compte tenu du nombre de dossiers déposés par l'UQAM et du nombre de dossiers financés par le PSR-SIIRI, on peut affirmer que le financement de ces quatre projets constitue un excellent résultat pour l'UQAM.

3.2.5 Prix et distinctions

Encore cette année, l'excellence de la recherche en littérature et en sciences humaines et sociales a été soulignée par l'attribution de prix prestigieux à des chercheurs de l'UQAM. Ainsi, le Prix André-Laurendeau de l'ACFAS a été accordé à Claude Panaccio (Philosophie), alors que Jorge Niosi (Management et technologie) obtenait le Prix carrière en recherche de l'UQ et que Simon Harel (Études littéraires) et Claude Panaccio étaient admis au sein de la Société Royale du Canada.

Par ailleurs, alors que Pierre Ouellet (Études littéraires) était élu membre de l'Académie des lettres du Québec, mesdames Lucie Sauvé et Louise Vandelac obtenaient respectivement le Prix ADEREQ et le *Prix Avancement des Femmes – Femmes de mérite* de la Fondation Y des femmes, alors que Karen Messing (Sciences biologiques) était l'une des 6 lauréates des Prix du Gouverneur général en commémoration de l'affaire «Personne».

Du côté des sciences naturelles, notons que les travaux du doctorant Dominic Cyr sur les effets des coupes à blanc et des feux de forêt ont été cités parmi les dix découvertes scientifiques de l'année de *Québec Science*.

Voici quelques autres distinctions à souligner parmi les professeurs :

- Sylvie Jutras (Département de psychologie) a remporté le prix de la meilleure communication au 7e congrès européen de psychologie communautaire;
- Richard Béliveau (Département de chimie) est le lauréat du prix du Grand Public Salon du livre de Montréal / *La Presse* 2009;
- Alain Beaulieu (Département d'histoire) a été élu président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française;
- Alain-G. Gagnon (Département de science politique) a été honoré par l'Université Carlos III de Madrid;
- Sylvie Fortin (Département de danse) a reçu le *University of Auckland Distinguished Visitor Award*;
- Martine Beaulne (École supérieure de théâtre) a été honorée par le Festival international de théâtre expérimental du Caire;
- Paul-André Linteau et Alain Beaulieu (Département d'histoire) sont les lauréats du prix de l'Assemblée nationale du Québec pour l'ouvrage *France-Canada-Québec, 400 ans de relations d'exception*.

3.3 État de la recherche commanditée

À sa réunion du 10 juin 2009, le Comité exécutif de l'UQAM créait le Bureau de transfert de technologie (BTT). Le Bureau a été mis en place pour des raisons de visibilité et de cohérence de mission, à partir de ressources déjà existantes à l'Université. Sa création répond aux besoins spécifiques de la Faculté des sciences et simplifie les démarches des partenaires externes qui souhaitent collaborer avec l'UQAM en matière de valorisation de la recherche et de transfert de technologie. Le BTT, tout comme le Service des partenariats en recherche-innovation (SPRI), favorise le transfert des connaissances et des savoir-faire conçus à l'UQAM.

En 2009-2010, le BTT et le SPRI appuient les facultés pour le développement, la création et l'évaluation des chaires de recherche-innovation, des observatoires et des consortiums de recherche. Ils négocient les ententes entre l'Université et les organismes privés ou publics qui portent principalement sur des mandats de recherche commanditée et des services professionnels, mais aussi sur la mobilisation des connaissances, le transfert de matériel et les droits de la propriété intellectuelle.

La valeur des activités de recherche commanditée est restée relativement stable comparativement à l'année dernière malgré la mauvaise conjoncture économique. Les résultats s'établissent à 7M\$ alors qu'ils se situaient à 6,4M\$ en 2007-2008 et à 7,3M\$ en 2008-2009. Les projets de la Faculté des sciences représentent 46% des produits. En croissance constante depuis 2007-2008, la Faculté des sciences humaines contribue pour 28% des résultats (2M\$). Plus de la moitié des contrats conclus l'an dernier sont d'une valeur de 30 000\$ et moins.

Plus des deux tiers des projets ont été menés en collaboration avec des ministères, des centres gouvernementaux ou des organismes sans but lucratif. Parmi les partenaires les plus

fidèles du BTT et du SPRI, mentionnons les organismes suivants : Angiochem Inc., Ouranos, Hydro-Québec, les ministères québécois des Relations internationales, des Ressources naturelles, du Revenu, du Transport, les ministères canadiens des Travaux publics et Services gouvernementaux, de l'Environnement, Développement Économique Canada, l'Agence du revenu du Canada, la Société du Palais des congrès, la Ville de Montréal, la Société de transport de Montréal, l'Office des Nations Unies, le Centre jeunesse de Montréal et le Centre de services préventifs à l'enfance pour n'en nommer que quelques-uns.

On peut citer deux exemples de projets de recherche ayant un impact social important pour le Québec. Le premier projet est mené par la professeure Marie Larocque et ses collègues du Département des Sciences de la Terre et de l'atmosphère et financé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs dans le cadre du programme d'acquisition des connaissances sur les eaux souterraines. Cette étude permettra la caractérisation des eaux souterraines du bassin versant de la rivière Bécancour. Le deuxième projet consiste en une recherche menée par le professeur Brian Mishara du Département de psychologie, en partenariat avec le ministère des Transports du Canada, qui a pour but de réduire l'incidence du suicide sur les voies ferroviaires.

Une nouvelle chaire industrielle, la Chaire Hydro-Québec sur la maîtrise de la croissance des arbres avec comme titulaire le professeur Christian Messier, a vu le jour au cours de l'année 2009-2010, ce qui porte à 30 le nombre des chaires financées par des partenaires privés. La chaire UNESCO de développement curriculaire a également été créée à la Faculté des sciences. Deux chaires existantes ont été renouvelées cette année soit la Chaire en prévention et traitement du cancer du professeur Richard Béliveau et la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques ayant comme titulaire le professeur Charles-Philippe David.

Sous l'angle du transfert technologique, le professeur Richard Béliveau du Département de chimie a obtenu un financement dans le cadre du programme de soutien à la valorisation et au transfert (volet 3 du MDEIE) afin de mener à bien un projet d'envergure ayant comme objectif le développement de nouvelles thérapies dans le domaine du cancer.

3.4 Mobilisation, transfert de connaissances et services aux collectivités

L'UQAM se soucie de mobilisation et de transfert de connaissances vers le milieu. Ceci se manifeste notamment par la mission de services aux collectivités.

Il y a maintenant 30 ans que l'UQAM se reconnaît formellement une mission de services aux collectivités. Cette décision de l'UQAM découlait de son caractère d'université publique, de sa volonté de contribuer à une démocratisation de l'accès au savoir par les collectivités qui n'y ont pas traditionnellement accès. Cette approche unique reconnaît les syndicats, les groupes de femmes et les groupes communautaires et populaires en tant que partenaires dans la détermination et l'élaboration des activités de services aux collectivités. Cette mission est soutenue par des ressources institutionnelles. Les activités de formation et de recherche réalisées dans le cadre de cette mission ont été reconnues et intégrées dans la

définition de la tâche des professeurs; une banque de 20 dégrèvements d'enseignement et un volet de subvention pour la recherche à même le fonds institutionnel de recherche sont dédiés aux activités de type service aux collectivités. Ces activités sont également reconnues par le Fonds des services aux collectivités du MELS, où l'UQAM a récolté près de 45% des subventions depuis 2002.

3.4.1 Dans le domaine syndical

Dans le cadre des travaux du protocole UQAM/CSN, CSQ, FTQ, et en matière de **formation**, les enjeux auxquels le mouvement syndical fait face sont nombreux et complexes : une formation ciblée est requise pour demeurer une organisation à l'écoute capable de comprendre la nature des changements, poser les bons diagnostics, mobiliser les membres, renforcer la capacité d'action syndicale et convaincre l'opinion publique. Le projet de formation de base intitulée *Agir dans une organisation syndicale* a été conçu et dispensé tout au cours de l'année auprès des personnes nouvellement élues par les congrès triennaux des Fédérations affiliées à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et par les Conseils centraux. Les formateurs de la CSN sont maintenant aptes à donner les sessions de formation dans leur organisation. Pour sa part, la nouvelle Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a requis une formation sur le thème *Les communications médiatiques appliquées en contexte de la FAE*.

L'année 2009-2010 a également été marquée par la poursuite du programme de formation sur la négociation et l'administration des régimes de retraite, un partenariat depuis plus de 15 ans entre l'UQAM et la FTQ. L'UQAM a mis à jour le matériel de formation du cours de base de 3 jours et le perfectionnement des formateurs et formatrices de la FTQ. L'UQAM a assuré l'animation d'une formation de 5 jours sur le financement des caisses de retraite et les placements à l'intention de membres de comités de retraite. Compte tenu des enjeux croissants en matière de retraite, le Service aux collectivités a appuyé la FTQ dans une démarche d'élaboration de matériel de formation adapté aux besoins spécifiques des syndicats affiliés et la formation et l'encadrement de formateurs. Un premier projet a été mené à terme, en collaboration avec le local 800 de l'Union des employés de service (FTQ), dans le secteur de l'entretien d'édifices publics couverts par le décret et d'autres sont en élaboration pour les employés de service, le secteur de la construction et le syndicat des Métallos. Des communications sur les enjeux et défis des régimes de retraite dans cette période de crise ont été prononcées auprès d'organisations de retraités, de syndicats d'ici mais aussi à Vancouver auprès de la Fédération du travail de Colombie-Britannique.

Parmi les nouveaux projets de **recherche** amorcés cette année, certains visent la santé des travailleurs : 1° *Sentiment d'identification au syndicat : Implications pour la santé au travail*; 2° *Analyse du modèle d'intégration des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*; 3° *Identification des risques à la santé et la sécurité au travail pour les enseignants dans les ateliers de pratique d'un centre de formation professionnelle*; et 4° *Impacts de l'installation de système audio MF, dans les salles de classe*. D'autres projets concernent l'organisation syndicale proprement dite, tels que *Les nouveaux enjeux de la dynamique syndicale internationale : bilan et perspectives des activités internationales des organisations syndicales québécoises*. Enfin, se poursuivent

deux importants projets : 1° *Recherche auprès des personnes préposées aux bénéficiaires et à l'entretien ménager*; et 2° *Conciliation travail-famille*, qui a obtenu une nouvelle subvention pour traiter du volet stratégie de gestion des horaires.

Parmi les projets de recherche, certains font partie du programme « L'invisible qui fait mal », un programme financé par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture et réalisé en collaboration avec le Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE).

Enfin, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a organisé une nouvelle édition d'un carrefour syndical, le *Carrefour de la citoyenneté responsable*. Cette activité de diffusion a réuni plus de 400 personnes à l'UQAM.

3.4.2 Dans le domaine communautaire

En **formation**, deux projets importants soutenus par le MELS se termineront en 2009-2010 : *Les droits de la personne dans le contexte des partenariats publics/communautaires* et *Les pratiques d'affiliation sociales développées par les Auberges du cœur : appropriation, consolidation et transmission*. D'autres formations de moindre envergure ont aussi pris place (par exemple, sur la responsabilité alimentaire, sur les défis à venir en éducation populaire) et le projet sur les poursuites-bâillons s'est concrétisé par une demande de financement au MELS.

En **recherche**, le projet sur les cyanobactéries au Lac Bromont s'est poursuivi pour une troisième année, dans le cadre d'une collaboration UQAM - groupe communautaire - ville de Bromont. D'autres projets ont aussi vu le jour, notamment un projet qui allie une chercheuse du Département de danse et un groupe de soutien aux personnes souffrant de troubles de comportement alimentaire, et un autre qui allie une chercheuse du Département d'histoire et un organisme de bassin versant, pour écrire l'histoire d'une rivière.

Au niveau de la **diffusion**, la plus importante activité au cours de l'année 2009-2010 a été le 5^e Sommet citoyen de Montréal, qui s'est tenu les 5, 6 et 7 juin 2009. Quatre-vingts ateliers, tables rondes et conférences ont été proposés aux participants et plus de 1 000 personnes se sont inscrites à l'événement.

Par ailleurs, le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes, que le Service a contribué à mettre sur pied, a maintenant 244 groupes adhérents et 1 675 participants, dont plus de 80% sont des femmes, avec des actifs de 3,4 millions. En raison de son caractère structurant et de sa contribution à la lutte à la pauvreté, ce régime bénéficie d'un appui soutenu du Ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale et du Secrétariat à l'action communautaire et aux initiatives sociales. Le Service aux collectivités a maintenu son apport pendant l'année par des séries de formation et une expertise sur les questions réglementaires, actuarielles et de placement.

3.4.3 Dans le domaine des femmes et des rapports de sexe

L'année 2009-2010 est marquée par une préoccupation majeure pour le transfert multidirectionnel des connaissances.

Cinq cents participants ont assisté au Colloque international conjointement organisé par le Service aux collectivités et l'IREF sur *La tuerie de l'École Polytechnique 20 ans plus tard : les violences masculines contre les femmes et les féministes*. Les soixante-dix présentations (conférences, ateliers, projections de films, etc.) ont permis un partage des connaissances et des pratiques universitaires (études féministes, histoire, communication, éthique, psychologie, philosophie, science politique, sociologie, travail social), et communautaires à qui le colloque a accordé une large place. En plus des présentations sur le devoir de mémoire au sujet de Polytechnique et sur la prévention de la violence, un axe du colloque a porté sur une question qui a gagné en pertinence depuis la tragédie de Polytechnique en 1989, le masculinisme antiféministe.

Dans un contexte de mobilisation des connaissances, un Forum a été organisé le 28 janvier 2010 pour amorcer une réflexion collective sur la notion de savoir à titre de bien commun. Cinquante intervenantes, professionnelles, chercheuses et étudiantes de l'UQAM et d'ailleurs ont participé à une réflexion critique sur la question.

En décembre 2009 prenaient fin deux projets de **formation** innovateurs financés sur 2 ans par le Fonds des services aux collectivités du MELS. Le projet ISHKUTEU financé à hauteur de 110,000\$ par le MELS a regroupé des femmes autochtones et allochtones (Québécoises des Maisons d'hébergement) dans le but d'intervenir en violence conjugale. Il a formé en tout 84 intervenantes autochtones et 111 intervenantes allophones dans le cadre de 10 sessions de formation dont les échanges ont permis une meilleure connaissance des cultures et des modes d'intervention spécifiques à chacune d'elles.

La formation *Vieillir au féminin. Ridées mais pas fanées*, quant à elle, a été financée à hauteur de 74 000\$ par le MELS. À l'aide de matériel pédagogique original, ce projet déconstruit les mythes associés au vieillissement et favorise la prise en charge individuelle et collective de pratiques citoyennes. Deux femmes âgées ont été formées pour donner la formation sous l'encadrement de la professeure Michèle Charpentier de l'UQAM. Le projet a rejoint 450 femmes âgées de 60 ans et plus issues d'une douzaine de groupes communautaires dans 24 villes du Québec.

De nouveaux projets ont démarré en 2009-2010, dont le projet intitulé *Accueil, intégration et rétention des travailleuses et travailleurs dans les groupes communautaires*. Cette formation vise à cerner les défis que pose la relève dans les groupes communautaires québécois et à habiliter ceux-ci à mettre en place des changements organisationnels afin de faciliter l'intégration et la rétention de nouveaux salariés.

En matière de **recherche**, l'étude sur *Les outils du droit pour contrer les stéréotypes sexistes et sexuels* a débouché sur une proposition synthétique présentant les recours

juridiques existants qui permettent aux citoyens de faire valoir leurs revendications face à la discrimination sexiste dans les médias.

Enfin, deux nouveaux projets de recherche portant sur les réalisatrices du Québec ont débuté cette année, il s'agit de : *Étude sur la place et le parcours des réalisatrices en télévision* et *Parcours d'un projet cinématographique : incitations et contraintes pour les femmes réalisatrices*.

L'effort de recherche et de création se déploie donc selon de multiples modalités : recherche fondamentale dans les grands domaines disciplinaires de l'Université, recherche commanditée, mobilisation et transfert de connaissances. L'UQAM occupe ainsi une place significative comme institution de recherche et de création au Québec et au Canada et figure parmi les plus importants établissements de recherche au sein des universités de sa catégorie.

4. PROGRÈS DANS LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ACADÉMIQUES D'ENSEIGNEMENT, DE RECHERCHE, DE CRÉATION ET DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

De nombreux services participent à la réalisation de la mission de l'UQAM en matière d'enseignement, de recherche, de création et de transfert de connaissances. Nous ne présenterons ici que ceux dont la contribution s'articule directement aux activités académiques, soit le Service des bibliothèques, le Service de l'audiovisuel et le Service de l'informatique et des télécommunications.

Cela dit, plusieurs services de l'UQAM travaillent en étroite collaboration dans le développement de projets institutionnels ou facultaires, comme ce fut le cas entre le Service de l'audiovisuel et le Service de l'informatique et des télécommunications lors de l'implantation de la plate-forme d'apprentissage Moodle à l'UQAM. Sur ce point, il est bon de rappeler que l'UQAM a joué au sein des universités québécoises un rôle de leader dans la promotion des plates-formes libres d'apprentissage. Le développement à l'UQAM de cette plate-forme s'est d'ailleurs poursuivi en 2009-2010; plus de 2 200 groupes-cours l'ont utilisée, ce qui représente une hausse de 7% par rapport à l'année 2008-2009, et plus de 2.5 millions de sessions de travail ont été ouvertes dans Moodle, ce qui en fait le service générant le plus de trafic sur la bande passante de l'UQAM.

4.1 Service des bibliothèques

Le **Service des bibliothèques** de l'UQAM a pour mission d'assurer à la communauté universitaire l'accès et l'utilisation de l'information et de la documentation dont elle a besoin pour l'aider à réaliser les grands objectifs de l'Université que sont l'apprentissage, l'enseignement, la recherche, la création et les services à la collectivité. En cette ère numérique, la réalisation de cette mission passe de plus en plus par l'intégration des nouvelles technologies de l'information et de la communication aux différents services offerts aux usagers des bibliothèques.

À cet égard, le Service des bibliothèques a implanté en 2008-2009 une toute nouvelle interface de recherche, appelée **VIRTUOSE**, qui offre un accès simultané et simplifié autant aux collections imprimées qu'électroniques des bibliothèques et à d'autres sources comme les recensions d'Archipel, le dépôt institutionnel de l'UQAM constitué des travaux de recherche des professeurs et des étudiants de l'Université. VIRTUOSE donne aussi accès au texte intégral des articles de périodiques ou de multiples documents tirés des bases de données. Au cours de l'année 2009-2010, plusieurs améliorations ont été apportées à cette interface, notamment une série de capsules d'auto-formation pour les nouveaux usagers développées en collaboration avec les universités du réseau de l'UQ. L'interface VIRTUOSE a également été intégrée à la plateforme d'apprentissage Moodle afin d'améliorer les compétences informationnelles des étudiants. VIRTUOSE est désormais disponible directement de la page d'accueil de la plateforme d'apprentissage Moodle; des liens vers le Web des bibliothèques et la page « L'essentiel des bibliothèques » sont accessibles pour tous les étudiants dans « mon Moodle ». De plus, le cours « L'information

au cœur de l'apprentissage » et les tests interactifs d'évaluation des compétences informationnelles sont proposés sur Moodle et offerts aux enseignants et étudiants.

Parallèlement, le Service des bibliothèques a enclenché un vaste programme de **promotion de ses collections** comprenant la tenue de multiples événements : expositions, colloques, conférences, midi-concerts, activités conjointes avec les facultés et départements, etc. Au sujet des collections, mentionnons que plus de 50% du budget de développement a été utilisé en 2009-2010 pour l'acquisition de documents électroniques afin d'enrichir la bibliothèque virtuelle, dont une vaste collection d'orthophotos (images aériennes ou satellitaires de la surface terrestre) du Québec ainsi que d'autres données géospatiales disponibles à distance par la Cartothèque. Le Service des bibliothèques s'est en outre associé aux Services à la vie étudiante pour organiser des activités de présentation des bibliothèques aux nouveaux enseignants et étudiants et pour mettre sur pied un projet de mentorat pour les étudiants des cycles supérieurs.

En termes d'**espaces**, l'année 2009-2010 a été marquée par le réaménagement complet de la Bibliothèque des sciences juridiques. Le nouvel aménagement permet désormais à plus d'étudiants d'utiliser leur ordinateur portable ou l'un des nombreux ordinateurs mis à leur disposition. Au cours des prochaines années, la Bibliothèque des arts et la section des monographies de la Bibliothèque centrale seront également réaménagées. Par ailleurs, un projet est en cours pour refaire une signalisation plus adéquate dans tous les espaces publics des bibliothèques. Finalement, le Service des bibliothèques travaille activement à développer des partenariats avec les enseignants afin de leur offrir des espaces et des infrastructures susceptibles de recevoir des conférences, colloques et autres ateliers thématiques.

Mentionnons enfin que le Service des bibliothèques proposera bientôt plusieurs **nouveaux services ou outils aux usagers**, dont une banque d'objets numériques, une première salle médiatisée à la Bibliothèque des sciences, un service de prêt de portables, etc. À titre d'exemple, la Bibliothèque des sciences de l'éducation a récemment mis à la disposition des étudiants qui cherchent un emploi ou des informations sur une profession ou le milieu de l'emploi, une nouvelle ressource électronique, Web Carrière, qui facilite leur navigation sur Internet et leur donne accès à un répertoire offrant une information structurée, analysée et mise à jour régulièrement. La refonte du site Web et l'implantation d'outils Web 2.0 pour créer de nouveaux liens avec les usagers seront également au cœur du plan de développement du Service des bibliothèques.

4.2 Service de l'audiovisuel (SAV)

Toutes les activités du Service de l'audiovisuel (SAV) prennent appui sur sa mission qui est d'offrir une expertise et un soutien professionnel aux membres de la communauté universitaire dans la réalisation de leurs projets technopédagogiques ainsi que dans l'utilisation des technologies audiovisuelles et multimédias pour leurs activités d'apprentissage, d'enseignement, de recherche et de création.

Médiatisation des nouvelles salles de cours et mise en place d'outils de travail collaboratif en ligne

En 2009, dans le cadre d'expérimentation de nouvelles technologies d'apprentissage, un projet-pilote en partenariat avec l'École des sciences de la gestion a été réalisé. Deux salles de cours laboratoires de l'École dédiées à l'enseignement aux premier et deuxième cycles ont été médiatisées selon un nouveau concept favorisant l'apprentissage collaboratif. Ce système qui utilise la technologie d'enregistrement CourseCast de Panopto permet aux professeurs d'enregistrer leur cours et de le mettre en ligne sur la plateforme Moodle pour que les étudiants puissent revoir en tout ou en partie le cours, incluant les présentations PowerPoint et les annotations faites par le professeur sur celles-ci.

En plus de ces nouvelles technologies, les deux salles ont été dotées d'un système de télévotants qui vise à améliorer la communication entre l'étudiant et le professeur. Chaque étudiant possède son télévotant et l'enseignant, à partir de son récepteur, peut engager son auditoire dans une série de questions. Chaque étudiant est alors interpellé directement à répondre et les résultats de la classe sont affichés à l'écran. Cette technologie permet à l'enseignant de valider le degré de compréhension de la classe suite à de nouveaux enseignements et de créer un climat propice à la discussion. En 2010-2011, un suivi sera effectué auprès des professeurs qui ont utilisé ce système de télévotation pour valider sa pertinence avant de procéder à son déploiement dans les salles de cours.

Comme l'expérimentation concernant la technologie à code source ouvert développé par l'Université Carnegie Mellon, CourseCast de Panopto s'est avérée positive, le SAV a conclu une entente d'utilisation avec Panopto et a procédé à l'implantation d'un serveur dédié ainsi qu'à la traduction de l'application afin de l'offrir en langue française.

Il est important de mentionner que tous les nouveaux outils technopédagogiques de travail collaboratifs offerts aux usagers du SAV sont compatibles avec Moodle, la plateforme d'apprentissage en ligne à code source ouvert de l'UQAM. C'est en poursuivant cette stratégie de développement intégré que l'UQAM pourra offrir une panoplie d'approches et de stratégies technopédagogiques susceptibles de contribuer à la hausse de la qualité de ses programmes.

En demeurant dans le même esprit des efforts qui ont été mis en place au niveau des technologies d'apprentissage, le SAV a évalué et testé différents outils de travail collaboratif en ligne au début de l'année 2009-2010. Le choix s'est arrêté sur la solution Adobe Connect et le SAV a procédé à l'installation d'un serveur dédié à cette application en octobre 2009. Cet outil mis à la disposition des chercheurs des sept facultés permet aux professeurs et chercheurs d'échanger, de communiquer, de négocier et de synthétiser, par le biais des technologies d'apprentissage en présence et à distance. Les facultés des sciences, des sciences humaines et des sciences de l'éducation comptent parmi les utilisateurs actuels.

Tout au long de 2010-2011, des représentations seront faites auprès des facultés afin de faire connaître les nouvelles technologies d'apprentissage mises à la disposition des

professeurs et des chargés de cours. Des conférences midis technopédagogiques seront organisées afin de promouvoir et de favoriser l'adhésion des enseignants face à ces nouveaux outils. À partir de leur expérience, des professeurs relateront comment ils ont intégré les technologies d'apprentissage dans leur enseignement.

Toujours au plan du travail collaboratif, le SAV, en collaboration avec le Service des bibliothèques, s'apprête à implanter la première salle de travail d'équipe à la bibliothèque des sciences. Cette infrastructure permettra aux étudiants d'accéder à des installations technologiques en dehors des salles de cours et dont l'ergonomie facilite le travail d'équipe. Cette salle de travail permettra aux étudiants d'échanger, de communiquer, de négocier et de synthétiser, in situ et à distance, par le biais des technologies d'apprentissage. Plusieurs fonctionnalités seront offertes, entre autres, le partage d'application, le travail en synchronisme à partir du même document, le travail sur un tableau interactif, l'échange en temps réel de documents entre ordinateurs portatifs.

Présentement, l'UQAM dispose de 196 salles de cours, dont 125 sont médiatisées. Au cours de l'été 2010, le Service de l'audiovisuel procédera à la médiatisation de 14 salles de cours supplémentaires. Ces salles seront dotées de nouvelles technologies d'apprentissage et seront adaptées aux nouvelles normes numériques. Suite à ces nouvelles installations, 71% des salles de cours de l'UQAM seront médiatisées.

Par ailleurs, afin d'uniformiser l'ensemble des salles de cours de l'UQAM, le SAV a amorcé un processus de rajeunissement des équipements en salles de cours qui prendra fin à l'été 2010. Cette modernisation des salles de cours comprend le remplacement de 113 ordinateurs (incluant les logiciels), de 50 projecteurs ainsi que de 60 écrans 16 :9. À la fin de ce projet, les salles de cours de l'UQAM seront dotées d'équipement répondant aux normes technopédagogiques actuelles.

Mise en place d'un laboratoire de phonétique en collaboration avec l'École supérieure de théâtre et l'École de langues

Le projet porte sur l'aménagement d'un laboratoire à la fine pointe médiatique et pédagogique pour l'enseignement de la phonétique, afin de contrer la désuétude et l'usure de l'équipement actuel, utilisé de façon restreinte en théâtre et ne pouvant convenir pour les groupes en langues, et d'améliorer la pédagogie dans ce domaine. Pour résumer, le laboratoire permettra à l'École de langues d'enseigner en laboratoire et d'innover en phonétique à partir d'outils logiciels spécialisés; et à l'École supérieure de théâtre de recourir à ces mêmes outils pour remplacer le matériel désuet. Ce projet permettra aux étudiants d'établir des communications orales et textuelles grâce à un système multimédia. Les enregistrements pourront être effectués à répétition et être sauvegardés sur un serveur. Ce système permettra également aux enseignants d'évaluer la progression individuelle des apprentissages en temps réel ou en mode asynchrone.

Mise en place d'une nouvelle infrastructure d'enseignement à l'école des médias

Ce projet consiste en la transformation complète de l'infrastructure technologique et architecturale de l'École des médias afin de se conformer aux nouveaux modes de production numérique et HD et correspondre à l'environnement de production et de diffusion convergé de l'industrie médiatique. À l'hiver 2010, l'UQAM a annoncé un investissement de 4,2M\$ pour permettre à l'École des médias d'amorcer la première phase du projet qui est de migrer de la technologie analogique vers la technologie numérique HD. Dès l'automne 2010, le Service de l'audiovisuel amorcera les travaux de la phase 1. Pendant la même période, des démarches seront effectuées dans le but de trouver le financement additionnel de 9,2M\$ nécessaire à l'achèvement du projet.

Mise à jour de l'infrastructure d'enseignement et de recherche à l'École des arts visuels et médiatiques

Le processus relatif au renouvellement de l'infrastructure d'enseignement en arts médiatiques a débuté en 2009. Le parc d'équipement audiovisuel et multimédia dédié à l'École des arts visuels et médiatiques est utilisé tant pour l'enseignement que pour la recherche et création. Les composantes mobiles de l'équipement, telles que les caméras vidéo et les caméras photo et vidéo numériques, ont été acquises. Au cours de la session automne 2009, les étudiants ont pu bénéficier de ces nouveaux équipements pour mener à bien leur projet d'apprentissage. Les 6 stations de montage dédiées à l'enseignement ont aussi été remplacées et rendues disponibles aux étudiants à la session hiver 2010. Pour 2010-2011, le processus de remplacement des équipements se poursuivra.

Salles dédiées à l'enseignement du théâtre

Les systèmes d'éclairage et de sonorisation des salles Marie-Gérin-Lajoie (MGL), Studio Alfred-Laliberté (STAL) et Studio d'essai Claude-Gauvreau (SECG) doivent être remplacés. Les systèmes de gradateurs ont plus de 31 ans d'usage intensif alors qu'une partie importante du parc de projecteurs est âgée de plus de 40 ans. À la fin de l'été 2010, la majeure partie des travaux requis pour le renouvellement des systèmes d'éclairage, incluant les projecteurs des salles MGL et STAL, sera complétée.

Services de proximité facultaires, support Moodle et médiatisation de cours en ligne

Comme mentionné précédemment, depuis l'implantation de la plateforme Moodle, le nombre de groupes/cours et d'enseignants utilisant cette plateforme grandit sans cesse. Pour répondre aux besoins des enseignants, le SAV a mis en place des services de proximité facultaires par lesquels il offre un support personnalisé à toutes les facultés. Le support Moodle offert aux facultés par le biais des ressources assignées aux services de proximité facultaires s'est poursuivi en 2009-2010.

L'École des sciences de la gestion initiera en 2010-2011, le projet du Carrefour des technologies et ressources pour l'enseignement (CATRE). Pour répondre aux besoins de l'École et afin de poursuivre dans sa logique d'offre de services de proximité facultaires, le

SAV y assignera une ressource supplémentaire pour apporter un soutien technique au niveau des technologies d'apprentissage aux professeurs et chargés de cours de l'École.

Au niveau de la formation en ligne, en 2008-2009, le SAV a médiatisé deux cours²³ entièrement à distance, rendus disponibles dans l'environnement Moodle. Pour 2009-2010, ce sont 3 cours pour l'École des sciences de la gestion que nos équipes ont médiatisés. Si la demande ne change pas, les efforts de production de l'équipe de l'audiovisuel pour la médiatisation de cours en ligne seront comparables l'an prochain.

Appui à la recherche

Le Service de l'audiovisuel offre un **service-conseil** auprès des chercheurs en matière de technologies de communication audiovisuelle et multimédia. Ce service est utilisé en amont des projets lors des analyses préliminaires de faisabilité, en cours de projet pour la préparation des demandes de subvention, jusqu'en aval avec l'acquisition et l'implantation des systèmes, une fois la subvention obtenue. Plusieurs chercheurs ont eu recours aux services du SAV pour l'analyse de leurs besoins techniques ainsi que pour la conception et/ou le réaménagement de systèmes audiovisuels nécessaires à leur projet de recherche. Pour les accompagner et les supporter, le Service de l'audiovisuel offre aux chercheurs des ateliers de formation et conçoit des guides d'utilisation afin de maximiser le rendement des systèmes dans le but de rendre ces usagers autonomes. En 2009, le Service de l'audiovisuel a analysé plus de 12 projets de recherche dont 3 ont nécessité une supervision et une installation d'équipement.

À l'automne 2009, le SAV a terminé l'implantation des installations audiovisuelles pour l'Institut en recherche-crédation en arts et technologies médiatiques Hexagram UQAM, dans ses nouveaux locaux permanents au Complexe des Sciences. Les aménagements audiovisuels effectués pour Hexagram se partagent en deux projets distincts : l'aménagement de locaux d'expérimentation, de production et postproduction médiatique dans la partie sud du 4^e étage du Pavillon des sciences biologiques et la transformation de l'Agora Hydro-Québec en «studio-théâtre» à usage polyvalent. Ce projet d'envergure a été complété à la satisfaction de chercheurs tout en respectant l'enveloppe budgétaire.

4.3 Service de l'informatique et des télécommunications (SITEL)

Le Service de l'informatique et des télécommunications (SITEL) contribue également à la mission de l'UQAM en mettant à la disposition de la communauté universitaire l'expertise et les ressources informatiques matérielles et logicielles nécessaires aux activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche, de création et de gestion. Outre la création d'un guichet unique de service pour les usagers, l'année 2009-2010 a été essentiellement marquée par le déploiement de bornes sans fil, la bonification du service de courriel aux étudiants, la mise à niveau des salles des serveurs et l'accroissement de la sécurité informatique.

²³ Un cours pour la Faculté des communications et un pour l'École des sciences de la gestion.

Les deux premières réalisations du SITEL concernent au premier chef les étudiants qui ont désormais accès à un **réseau sans fil** dans les principales aires publiques de l'UQAM dont les cafés étudiants, les bibliothèques, les locaux des associations étudiantes (et certains locaux et salles de cours demandées par celles-ci) et les locaux facultaires où les étudiants se regroupent pour faire leurs travaux. Ils profitent également depuis cette année d'un **service de courriel amélioré**, notamment par l'augmentation de la capacité de leur boîte (de 50 Mo à 250 Mo). En effet, après avoir analysé différents scénarios d'hébergement du courriel étudiant à l'extérieur de l'UQAM et en tenant compte des enjeux juridiques de l'hébergement de données confidentielles aux États-Unis, l'Université a décidé de réinvestir dans sa solution de courriel étudiant et d'en faire le moyen de communication privilégié entre l'UQAM et ses étudiants. Le nouveau service offrira une infrastructure plus résiliente aux pannes, un meilleur support des appareils mobiles et une plus grande stabilité.

Les deux autres réalisations auront davantage un impact sur les activités de recherche et sur les activités générales de l'UQAM. À cet égard, la **mise à niveau de l'infrastructure institutionnelle** supportant les serveurs de recherche réalisée cette année permettra notamment un accroissement de la capacité de plus 100 kW du réseau électrique qui alimente les équipements informatiques dédiés aux activités de recherche ainsi que l'ajout d'unités de stockage central (SAN) combinées à des d'unités (de type VTL) de sauvegarde et de récupération de données produites par les activités de recherche. Deux aires d'hébergement de serveurs de recherche desservant tout le campus de l'UQAM ont bénéficié de cette mise à niveau majeure. Cette infrastructure est à la fois essentielle au bon déroulement des activités reliées aux projets de recherche des chercheurs de l'UQAM et conditionnelle à la conduite de futures activités de recherche tout en s'inscrivant dans une perspective plus écologique et économique de gestion des coûts d'opération ainsi que par une sécurité accrue des données produites par les activités de recherche. Cette réalisation est d'une grande valeur ajoutée pour l'UQAM et ses chercheurs, car elle se veut une réponse aux problèmes de coûts énergétiques croissants associés à la consommation électrique de serveurs de plus en plus puissants et qui dégagent aussi plus de chaleur à évacuer. Enfin, ce projet revêt une importance stratégique déterminante par le maintien de la position de l'UQAM dans la recherche universitaire au Québec et au Canada et par le développement de nouveaux créneaux de recherche requérant une puissance accrue de l'infrastructure de serveurs dédiés.

Finalement, l'UQAM a choisi d'investir de façon importante à compter de l'année 2009-2010 dans le domaine de la **sécurité informatique** afin d'amorcer un plan de réduction de ses risques internes et d'améliorer la protection des systèmes et des données essentielles aux bonnes opérations de l'Université. Ces investissements appuieront ainsi les orientations de l'UQAM dans la prestation de services informatisés favorisant ainsi l'accessibilité à ces activités pédagogiques et administratives.

CONCLUSION : REGARD RÉTROSPECTIF ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

En guise de conclusion, il y a lieu de dresser un bilan pour ensuite dégager les perspectives essentielles de développement.

1. Regard rétrospectif

De ce qui précède, il apparaît que, depuis 1969, l'UQAM a fortement contribué à la hausse de la scolarisation de la population québécoise, notamment francophone, en favorisant l'accessibilité aux études universitaires des femmes, des étudiants de première génération, des adultes (admis sur la base d'expérience) et des personnes en situation de handicap. En outre, tout en réaffirmant ses valeurs fondatrices, l'UQAM s'est affirmée comme une université de plus en plus ouverte sur le monde, d'une part en accueillant davantage d'étudiants étrangers et, d'autre part, en continuant d'étendre ses activités internationales afin de développer ses projets de recherche et d'augmenter la mobilité étudiante.

Elle est aussi reconnue comme université de formation par excellence, innovatrice, critique, très impliquée socialement auprès des communautés et une référence dans plusieurs domaines d'expertise qui lui sont exclusifs. Elle est pionnière dans le développement, en milieu universitaire, de domaines et champs d'études tels que l'environnement (première à y offrir un programme de doctorat), les beaux-arts, la sexologie, la gestion du tourisme, la danse, la gestion de projet, l'économie sociale, etc. Elle dispose également d'expertises uniques, particulièrement en science politique et droit, en sciences de la terre et de l'atmosphère, en informatique, en mathématiques et en actuariat, en écologie, en matière de condition féminine, d'économie sociale, d'études internationales, d'analyse de politique, de prévention en santé et d'études sur le cancer.

En fait, le bilan de l'institution en matière de recherche est excellent et prometteur : augmentation en 2009-2010 de 4,2% du financement global des subventions externes par rapport à l'année précédente, atteignant un nouveau sommet de près de 43 millions de dollars; passage du 6^e au 5^e rang de l'ensemble des universités canadiennes quant au volume des subventions accordées dans le cadre du concours de subventions ordinaires de recherche du CRSH; obtention, par ses chercheurs-créeurs, de 3 des 5 projets financés par le FQRSC, entre autres.

Il en est de même dans le domaine de la formation, où les mesures prises par l'établissement et les efforts consentis par les différentes facultés, ces dernières années pour améliorer la qualité de la formation, portent fruit comme l'attestent les demandes d'admission reçues à ce jour pour l'année académique 2010-2011. En effet, plusieurs programmes révisés au cours des dernières années connaissent pour l'année 2010-2011 une augmentation significative du nombre de demandes d'admission reçues. Il s'est avéré même que plusieurs programmes de maîtrise et de doctorat refusent des candidats admissibles en raison de limites de la capacité d'encadrement des travaux de recherche ou de création requis par ces programmes. Cette situation sera corrigée dans les prochaines années.

Il y a aussi lieu de souligner l'effort que continue à faire l'UQAM pour encourager ses étudiants à exprimer leurs idées, à s'engager dans les débats actuels, alimenter la vie étudiante et ainsi contribuer au rayonnement des programmes d'études, des facultés ou de l'Université.

Tous ces résultats ont été rendus possibles grâce au dynamisme et à l'engagement constant de toute la communauté uqamienne et au fait que l'UQAM a su adapter sa mission au contexte et aux demandes sociales sans renier pour autant son autonomie et sa liberté académique, malgré de nombreux défis auxquels elle a été confrontée, sans compter les contraintes internes (préserver ses idéaux fondateurs et ses valeurs originelles tout en faisant face à la concurrence) et des contraintes externes communes aux universités. Ainsi, elle est et demeure une université accessible, ouverte, prête à entreprendre une nouvelle phase de développement.

2. Perspectives de développement

À cet égard, les perspectives de développement de l'UQAM sont clairement établies par deux documents institutionnels majeurs : le *Plan stratégique 2009-2014* et le *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016*. Ces deux documents ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil d'administration le 10 juin 2009, et, comme on le verra, sont étroitement inter-reliés l'un à l'autre. Rappelons les éléments majeurs de ces documents.

Dans le *Plan stratégique 2009-2014*, pour continuer à réaliser sa mission selon une exigence fondamentale d'accessibilité et de démocratisation, l'UQAM s'inspire de quatre principes directeurs pour établir ses objectifs et orienter ses actions : la primauté du savoir et de la culture, la réussite des étudiants, le rôle central des personnes et une gouverne académique collégiale et responsable.

Pour la période 2009-2014, l'UQAM s'assigne comme **premier objectif stratégique d'accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation** aux trois cycles, notamment par un arrimage intensifié avec la recherche et la création. Parmi les moyens retenus pour hausser la qualité de la formation mentionnons : la valorisation de la capacité de s'exprimer clairement en français, la maîtrise de langues secondes, l'initiation à la pratique de la recherche ou de la création dès le premier cycle; la maîtrise des technologies d'information et de communications.

L'enrichissement de l'enseignement passe aussi par le développement de la formation pédagogique des enseignants, notamment leur maîtrise des stratégies d'enseignement et d'apprentissage, une utilisation appropriée et maîtrisée de la technopédagogie dans les activités de formation, un meilleur accès à des ressources documentaires et informationnelles ainsi que l'intégration de la dimension internationale à la formation.

L'UQAM vise en particulier une plus grande pertinence de sa programmation en ciblant les développements de nouveaux programmes à l'aide des critères suivants :

- priorité aux programmes de grade;
- priorité aux développements de 2^e et 3^e cycles, soit par de nouveaux programmes de grade, soit par de nouvelles options dans des programmes existants;
- priorité à des créneaux peu ou pas desservis par le réseau universitaire pour lesquels l'UQAM peut prétendre à l'innovation et à l'excellence en acquérant les moyens nécessaires aux développements envisagés;
- priorité durant la durée du Plan aux thématiques déjà développées à l'UQAM, soit essentiellement :
 - culture, arts, communication et médias;
 - éducation, formation et mobilisation des connaissances;
 - enjeux sociaux, économiques, organisationnels et de gestion;
 - environnement, développement durable et responsable;
 - fondements de la cognition et de l'action;
 - mutations politiques, juridiques, sociales, locales et internationales;
 - santé et mieux-être;
- priorité à des projets reposant sur une activité de recherche ou de création déjà développée et reconnue.

L'accroissement de l'efficacité de la formation est liée à son corollaire, l'accessibilité à cette formation. Parmi les moyens retenus pour réaliser cet objectif et déjà mis en oeuvre, on retrouve : l'amélioration du soutien financier aux étudiants, le renouvellement des pratiques d'accueil et d'intégration des nouvelles clientèles, l'élargissement des mesures de soutien axées sur les facteurs de réussite connus.

Le deuxième objectif stratégique du plan vise l'accroissement de l'activité de recherche et de création afin de bonifier la formation et de contribuer au développement et au transfert des connaissances et des pratiques culturelles. Pour atteindre cet objectif, des actions sont privilégiées : détermination des nouveaux développements dans des créneaux porteurs où l'UQAM peut déjà aspirer à l'excellence et peut trouver les moyens appropriés; soutien à la diffusion des résultats de recherche et de création en recourant à la diffusion en libre accès; déployer les moyens pour accroître les fonds de recherche; devenir la référence canadienne en matière de promotion et de soutien de la création artistique et médiatique en milieu universitaire et mettre en valeur les réalisations de recherche et de création des membres de la communauté universitaire.

Le troisième objectif stratégique de ce plan vise à procurer à l'UQAM les moyens institutionnels nécessaires à la réalisation de sa mission en recrutant par exemple une relève professorale capable d'intensifier l'effort de recherche, de création et de répondre aux besoins d'une formation aux trois cycles étroitement arrimée à la recherche et à la création; en améliorant le financement de l'Université; en préparant un plan directeur immobilier; en développant des partenariats et en identifiant des indicateurs permettant de mesurer le chemin parcouru.

Ces trois objectifs stratégiques s'accompagnent d'un ensemble d'actions nécessaires précisées de façon détaillée dans le texte du *Plan stratégique 2009-2014*.

L'une de ces actions nécessaires revêt une importance capitale qu'il convient de mettre en évidence :

« AN 1.7

Rendre plus accessibles aux personnes qualifiées et admissibles les programmes de cycles supérieurs et viser à accroître de 700, d'ici 2013-2014, le nombre de personnes inscrites à un programme de 2^e ou 3^e cycle. »

Ce choix est très clairement expliqué par le *Plan stratégique 2009-2014* avec des termes que l'on citera ici pour en établir à la fois le bien-fondé et le réalisme :

« *REPÈRE 8*

Augmentation des inscriptions aux études de 2^e et 3^e cycles

« Dans son avis de mai 2008 intitulé Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises, le Conseil supérieur de l'éducation plaide pour une hausse de la fréquentation des études de cycles supérieurs : le « taux d'accès à la maîtrise observé à 11,8% en 2005-2006, devrait atteindre 15% en 2017 et au doctorat passer de 3,1% en 2005-2006 à 4% en 2017. » Cette orientation interpelle toutes les universités québécoises, dont l'UQAM qui offre déjà une gamme importante de programmes de 2^e et 3^e cycles. La hausse de la formation aux cycles supérieurs sera bénéfique tant pour les personnes que pour la société dans son ensemble et cela justifie des efforts appropriés des universités.

« Par ailleurs, il est aussi avéré que plusieurs programmes de maîtrise et de doctorat refusent des candidats admissibles en raison de limites de la capacité d'encadrement des travaux de recherche ou de création requis par ces programmes.

« Ainsi, en 2008-2009, dans une demi-douzaine de programmes de maîtrise ou de doctorat pour lesquels il y a une forte demande (p.ex. Ph.D. en psychologie ou en administration, maîtrise en gestion de projet ou en travail social), environ 325 candidats admissibles n'ont pu être admis faute de ressources professorales pour les encadrer dans leurs travaux de recherche.

« Or, au cours de la période du Plan stratégique 2009-2014, le nombre de postes du corps professoral augmentera de près de 15% (soit 145 postes par rapport au plancher d'emploi antérieur de 1010 postes). Cette augmentation se traduira par une capacité accrue de direction de mémoires et autres travaux de recherche et de création de 2^e cycle et de direction de thèses de doctorat.

« L'augmentation du corps professoral permettra donc d'accroître les admissions dans plusieurs programmes de 2^e et 3^e cycles et dans d'éventuels nouveaux programmes.

« Dans ces conditions, au nom même de l'idéal de l'accessibilité, compte tenu de la demande étudiante et sur la base d'une augmentation de la capacité professorale d'encadrer les travaux de recherche et de création requis par des programmes d'études de 2^e et 3^e cycles, l'UQAM doit viser une croissance des effectifs étudiants de 2^e et 3^e cycles de l'ordre de 700 personnes inscrites (ou 378 EETP), soit un peu plus de 10%, comme le pourcentage d'augmentation du corps professoral en 2013-2014.»

La volonté d'accroître de 700 le nombre de personnes inscrites aux programmes de 2^e ou 3^e cycle d'ici la fin du plan en 2014 et de 1 200 en 2015-2016 constitue le lien opérationnel entre la planification stratégique et le *Plan de retour à l'équilibre budgétaire 2009-2016*. En effet, plutôt que par des contractions, des compressions ou des coupures, c'est par le développement que l'UQAM pourra revenir à l'équilibre budgétaire. L'accroissement des inscriptions et, particulièrement, la croissance des inscriptions aux cycles supérieurs, constituent les seuls vrais moyens d'augmenter les revenus de l'Université et seule une augmentation significative des revenus, conjuguée à un contrôle continu des dépenses, permettra de reconquérir l'équilibre budgétaire.

Cette volonté d'accroître les effectifs inscrits aux 2^e et 3^e cycles est un choix d'une très grande rationalité et d'un très grand réalisme de la part de l'UQAM. En effet, accroître la fréquentation des programmes d'études notamment aux cycles supérieurs :

- correspond à la vocation d'accessibilité et de démocratisation de l'UQAM;
- répond à des besoins de la société tels qu'identifiés par le Conseil supérieur de l'éducation;
- répond à des demandes présentées par les candidats admissibles qui n'ont pu être admis au cours des récentes années;
- est rendu possible par l'ajout d'ici 2013-2014 de 145 postes de professeurs chacun capable de superviser 5 ou 6 étudiants de cycles supérieurs;
- est aussi rendu possible par l'amélioration de l'aide financière rendue disponible aux étudiants et étudiantes de cycles supérieurs;
- est encore rendu possible par l'ouverture de nouveaux programmes de 2^e et 3^e cycles
- est également rendu possible par la croissance du financement de recherche obtenu par les professeurs de l'UQAM.

Certes, la concurrence entre universités est rude pour les professeurs, pour les étudiants, pour les fonds de recherche. Mais l'UQAM a prouvé sa qualité et sa résilience et elle peut envisager l'avenir avec confiance.

Surtout, l'UQAM a une vision intégrée de son devenir, une vision où la planification académique stratégique est non seulement bien arrimée à la reconquête de l'équilibre budgétaire, mais encore fait de la croissance académique et, particulièrement, de l'accroissement de l'accessibilité et de la démocratisation des cycles d'études supérieurs, tout à la fois le service des besoins de la société et la voie la plus efficace vers la santé financière.

Ainsi devenue, au cours des quarante dernières années, une université de grande envergure, fidèle à son héritage culturel, attachée à ses valeurs fondatrices, définie par de grands champs disciplinaires établis, fière de ses réalisations, forte de ses accomplissements, l'UQAM est prête à entreprendre une nouvelle phase de son développement et à renouveler son engagement au service de la société.

BIBLIOGRAPHIE

Association canadienne pour les études supérieures (ACES). *Le 38^e Rapport statistique 1995-2006*. ACES, 2009.

Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants ayant des besoins spéciaux (AQICEBS). *Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises en 2008-2009*. AQICEBS, 2009.

Bayero Diallo, Claude Trottier et Pierre Doray. *Que savons-nous des parcours et transitions des étudiants canadiens dans les études postsecondaires? Note 1 : Projet Transitions*. Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, 2009.

Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et Université du Québec (UQ). *Indicateurs de persévérance scolaire à l'Université*. CRÉPAS/UQ, 2009.

Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE). *Synthèse du rapport 2006-2007 sur la persévérance aux études. Enquête sur les programmes de baccalauréat : L'Université du Québec dans le contexte nord-américain*. Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, 2007.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). *Prévision de l'effectif étudiant en équivalence à temps, par université et selon le cycle, aux fins d'investissements*. Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Direction de la recherche des statistiques et de l'information, Gestion des données sur l'effectif universitaire, 2008.

National Survey of Student Engagement (NSSE). Indiana University, Center for Postsecondary Research, 2008.

Sylvie Bonin. « Les étudiants de première génération universitaire – État de la situation à l'Université du Québec ». Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, 2008.

Sylvie Bonin et Johanne Bujold. « Profil des étudiants et facteurs de réussite aux cycles supérieurs: le projet ICOPE à la rescousse! ». Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, 2007.

Université du Québec (UQ). *L'Université du Québec en quelques chiffres : 2006-2007*. Université du Québec, Direction de la recherche institutionnelle, 2009.

Université du Québec à Montréal (UQAM). *Plan stratégique 2009-2014*. Université du Québec à Montréal, 2009a.

Université du Québec à Montréal (UQAM). *Relance des diplômés du baccalauréat 2007 (finissants 2005-06)*. Université du Québec à Montréal, Bureau de la recherche institutionnelle, 21 avril 2010a.

Université du Québec à Montréal (UQAM). *Relance des diplômés de la maîtrise 2007 (finissants 2005-06)*. Université du Québec à Montréal, Bureau de la recherche institutionnelle, 21 avril 2010b.

Université du Québec à Montréal (UQAM). *Relance des diplômés du doctorat 2008 (finissants 2005-06)*. Université du Québec à Montréal, Bureau de la recherche institutionnelle, 21 avril 2010c.

Université du Québec à Montréal (UQAM). *Résumé du plan stratégique de la recherche et de la création 2009-2014*. Université du Québec à Montréal, 2009b.

PARTIE II : TÉLÉ-UNIVERSITÉ (TÉLUQ)

Portrait de la Télé-université en dix points

1. L'université à distance du Québec depuis 1972.
2. 360 cours universitaires distincts et plus de 75 programmes de certificat, baccalauréat, maîtrise, y compris des programmes courts et un doctorat conjoint avec l'UQAM.
3. Admission et inscription continues : chaque étudiant peut débiter sa formation au moment qui lui convient, tout au long de l'année.
4. 18 000 étudiantes et étudiants par année.
5. 500 employés réguliers et contractuels : dont plus de 60 professeurs universitaires de carrière, 70 spécialistes de la formation à distance, 200 tuteurs et chargés d'encadrement, l'ensemble formant le personnel enseignant.
6. Un total de 35 000 inscriptions-cours annuellement (3500 EEETP).
7. Un budget de 44M\$: aucune dette et les surplus d'exercice sont directement réinvestis dans le développement des programmes et de la recherche.
8. Tout l'arsenal des moyens modernes de communication pour l'enseignement et l'encadrement des étudiants : le téléphone, l'imprimé, le multimédia, le web, le courriel, la webdiffusion, etc. Une infrastructure technologique unique au Québec.
9. Une recherche active, notamment sur le télé-enseignement (Centre Licef).
10. Un instrument de formation extraordinaire, pour le Québec et la francophonie internationale.

1. Historique de la Télé-université

La Télé-université a été instituée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec en 1972, en tant que « commission » de l'université, en vertu de l'article 22 de la Loi de l'Université du Québec. Son mandat spécifique était le développement et la diffusion de formations universitaires à distance.

En 1992, Madame Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, délivre à la Télé-université des lettres patentes d' « école supérieure » de l'Université du Québec. La Télé-université aura pour objet l'enseignement universitaire et la recherche, mandat qu'elle exercera par les modes d'enseignement à distance. Les lettres patentes donnent à l'institution un conseil d'administration et précisent que son siège social sera dans le district judiciaire de Québec.

En 2005, Monsieur Jean-Marc Fournier, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, délivre des lettres patentes supplémentaires à l'UQAM, engageant celle-ci à préserver et à développer le patrimoine de la Télé-université. Les lettres patentes de 1992 sont abrogées et la Télé-université devient une composante de l'UQAM, sise sur le territoire de la ville de Québec, dotée de son bureau de direction, de son propre conseil de gestion et de sa commission académique de la formation à distance. Elle dispose des ressources humaines et matérielles nécessaires à la poursuite de son mandat consistant à offrir la formation à distance de l'UQAM et à favoriser le développement du télé-enseignement au sein de l'Université du Québec.

Depuis la crise financière qui frappe l'UQAM en 2006 et les changements subséquents à la direction de l'université, le processus de rattachement est en difficulté. Dans le contexte nouveau, le développement des formations à distance ne progresse guère et l'intégrité même de la Télé-université est menacée. Les tensions montent de part et d'autre : les obstacles s'accumulent, à tel point qu'il paraît impossible, désormais, de réaliser le projet académique qui avait justifié l'alliance Télunq-UQAM. En mars 2010, le Conseil d'administration de l'UQAM adopte une résolution dénonçant les accords de 2004, qui avaient ouvert la voie au rattachement, et déclarant que l'UQAM ne peut être assujettie aux contraintes nées des lettres patentes délivrées par le gouvernement en 2005. Prenant acte du désengagement de l'UQAM, le Conseil de gestion de la Télé-université adopte à son tour une résolution demandant que l'établissement retrouve son autonomie à titre d'université constituante de l'Université du Québec.

Le rattachement a vécu et la Télé-université doit maintenant retrouver la marge de manœuvre qui permettra le développement des formations universitaires à distance au Québec, toujours dans le cadre de la Loi de l'Université du Québec.

2. La Télé-université : une université, un éditeur et un diffuseur

Au premier chef, la Télé-université est une « université ». De petite taille, certes, mais dotée de son propre corps professoral et de ses propres programmes. Jusqu'en 2005, les étudiants se voyaient décerner des diplômes de l'Université du Québec; depuis, ce sont des diplômes de l'UQAM. On retrouve à la Télé-université, à l'échelle, tous les services et toutes les instances d'une université traditionnelle : des unités d'enseignement, responsables du développement et de la gestion des programmes, une direction des études, des unités de recherche (i.e. groupes, laboratoires, centre), un registraire, une bibliothèque (à distance, cela va de soi), un service d'accueil et de renseignement aux étudiants, et tous les services administratifs habituels.

La Télé-université est également un « éditeur ». En effet, l'institution conçoit et fabrique elle-même, sous la responsabilité des professeurs, le matériel nécessaire à l'enseignement à distance. Elle est dotée d'un service d'édition qui peut produire indifféremment du matériel imprimé, des bandes audio ou audiovisuelles, du numérique, des sites Web, etc. Généralement, la Télé-université assume la conception et le développement du matériel jusqu'à la « copie zéro » : la reproduction est confiée en impartition. Au fil des ans, les équipes pédagogiques de la Télé-université, formées selon les besoins, de spécialistes de la

pédagogie à distance, de réviseurs, de graphistes, d'infographistes, etc. ont acquis une expérience inégalée.

Enfin, la Télé-université est un « diffuseur » de formation à distance, à l'échelle planétaire. Tout se fait à distance avec les étudiants : l'orientation pré-admission, l'admission à un programme et l'inscription aux cours, la constitution des dossiers de chaque étudiant, le suivi de son cheminement, tout jusqu'à la diplomation. La poste et le téléphone ont longtemps été les moyens privilégiés de contact : le Web et le « en ligne », bien entendu, ont tout transformé. En cours d'études, l'étudiant peut compter sur un encadrement constant, assumé par le professeur, le tuteur ou le chargé d'encadrement. Les contacts se font de plus en plus par le Web, aussi bien entre l'étudiant et la Télé-université qu'entre les étudiants eux-mêmes. Chaque année, la Télé-université tient plus d'une douzaine de séances d'examens dans 200 villes et villages à travers le Québec : près de 16 000 examens sous surveillance sont ainsi passés par des étudiants qui n'ont jamais à se déplacer à plus de 30 kilomètres de leur domicile. À l'étranger, les séances d'examen ont lieu dans les consulats et ambassades du Canada, ou encore sur les bases où sont déployées les Forces armées canadiennes.

3. Une formation universitaire qualifiante et diplomante

En excluant les programmes courts, conduisant à une simple attestation d'études, la Télé-université offre 35 programmes universitaires, de premier, deuxième ou troisième cycles, couronnés par un diplôme de l'UQAM. Avant le rattachement, les programmes de la Télé-université étaient couronnés par des diplômes de l'Université du Québec.

Les formations les plus populaires relèvent, dans l'ordre décroissant, des sciences de l'administration, des sciences humaines et sociales (i.e. psychologie et communication, en particulier), de l'informatique et des sciences de l'environnement, des langues vivantes et de la littérature, de l'éducation. À elles seules, les différentes spécialités des sciences de l'administration attirent chaque année plus de la moitié des étudiants.

La Télé-université pratique à grande échelle la reconnaissance des acquis. La chose va de soi puisqu'une bonne partie de sa clientèle est formée d'adultes ayant déjà à leur actif des études post secondaires, souvent incomplètes, et une bonne expérience professionnelle.

4. Une formation universitaire sur mesure pour les organisations, les entreprises et les ordres professionnels

Le pouvoir dont dispose la Télé-université de développer et de diffuser à distance des formations de grande qualité présente un intérêt tout particulier pour les grandes organisations décentralisées et les ordres professionnels, dont les employés ou le « membership » sont dispersés sur tout le territoire du Québec et même au-delà.

Au cours des ans, la Télé-université a ainsi eu l'occasion de travailler avec les organismes du Mouvement Desjardins, notamment pour la formation des directeurs du crédit commercial et Développement International Desjardins, la Sûreté du Québec, la Banque

nationale pour le programme universitaire de la BN, l'ordre des CGA, les Forces armées canadiennes, etc.

Elle est un des partenaires universitaires importants du baccalauréat en sécurité publique, de l'UQTR et de l'École nationale de police, qui vise à accroître le nombre des diplômés dans les rangs des corps policiers du Québec. La formule de la distance convient tout particulièrement à la situation des policiers, qui ont rarement des horaires leur permettant de fréquenter les campus ou qui travaillent en régions éloignées.

Dans la même veine, la Télé-université est toujours à l'écoute des besoins des ordres professionnels, qui doivent assurer la formation continue de leurs membres. Par exemple, des discussions sont en cours avec le Barreau du Québec relativement à la formation obligatoire continue.

5. La Télé-université et le rayonnement international du Québec

Créée à peine deux ans après l'Open University du Royaume-Uni (OpenUK), la « grande dame » de la formation universitaire à distance, la Télé-université a toujours occupé une place bien en vue dans le cercle grossissant des universités à distance ou bimodales. Aujourd'hui, la formation universitaire à distance explose partout dans le monde, aussi bien dans les pays avancés que dans les économies émergentes. Cette prolifération des établissements n'a pas relégué dans l'ombre les institutions de la première vague, comme la Télé-université ou son homologue canadien, l'Université d'Athabasca, en Alberta; bien au contraire, celles-ci continuent de fournir la référence dans le domaine.

La Télé-université est membre de l'International Council of Distance Education (ICDE) et de l'European Association of Distance Universities (EADTU). Elle est également membre de l'Université virtuelle canadienne (UVC).

Elle a travaillé avec un grand nombre d'établissements et de partenaires étrangers, dont le Centre romand d'éducation à distance (Suisse), le Centre national d'enseignement à distance (France), l'Université ouverte de Catalogne, l'Université de Bretagne, l'Association universitaire francophone, l'Organisation internationale de la francophonie, l'Organisation mondiale du tourisme de Genève, des universités du Sénégal, du Costa Rica, du Brésil, de l'île Maurice, etc. Depuis le séisme du 12 janvier 2010, la Télé-université a accueilli un nombre croissant d'étudiants haïtiens et offert sa collaboration pour la reconstruction du système éducatif dans ce pays dévasté.

L'explosion des moyens de communication et de formation à distance multiplie les occasions, pour la Télé-université, d'être un ambassadeur de l'université québécoise à l'étranger et, plus spécialement, dans la francophonie.

6. La formation ouverte

Son statut universitaire n'a pas empêché la Télé-université de mettre ses compétences – notamment en matière de conception de formations, d'édition pédagogique et de diffusion – au service de la formation ouverte.

Elle a été associée à des campagnes en faveur du coopératisme au Québec ou de la promotion de la langue française. Elle a aussi accepté des mandats relatifs à la formation du personnel du réseau de la santé et des services sociaux. L'actualité a mis en évidence sa contribution toute récente au développement et à la diffusion d'un programme de formation sur la Pandémie de grippe d'influenza, développé pour le MSSS et destiné au personnel du réseau de la santé et des services sociaux.

7. La formation à distance : une réponse aux besoins nouveaux de la société

Les besoins de formation au Québec n'iront pas en s'amenuisant. On peut également compter que l'évolution des contraintes propres à la vie moderne va continuer de brouiller les frontières autrefois si nettes entre le temps des études et celui de la vie professionnelle. La formation des jeunes et des moins jeunes continuera d'être une nécessité, mais l'offre devra s'adapter de plus en plus à la situation des étudiants. On peut compter aussi que la révolution des communications numériques continuera de mettre à la disposition des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants des moyens de plus en plus puissants.

Sur un horizon très rapproché, il faut favoriser la fréquentation et le succès scolaires des Québécois :

- en permettant à la Télé-université d'enrichir sa programmation propre;
- en répondant aux besoins des ordres professionnels et des grandes organisations, publiques ou privées, présentes sur tout le territoire;
- en offrant, au besoin, des programmes qui combinent l'enseignement en classe et le télé-enseignement et qui permettent aux étudiants d'accélérer ou de diversifier leur cheminement. La combinaison de moyens propres au télé-enseignement à ceux de l'enseignement en classe, l'enseignement bimodal, constitue un levier puissant pour la formation des compétences;
- en contribuant à la mise à niveau des compétences des personnes immigrantes, qui doivent se qualifier pour exercer un métier ou une profession au Québec ou satisfaire à des exigences linguistiques ;
- en attirant de nouveaux étudiants de l'étranger dans des programmes offerts à la fois à distance et en classe et qui donneront accès au diplôme de l'université québécoise;
- en desservant mieux la population des régions du Québec, par la formation universitaire et par la formation ouverte;
- en mettant à la disposition des universités régionales une programmation et des ressources éducatives aptes à les soutenir dans la réalisation de leur mission d'enseignement.

Le projet de la Télé-université, avec ses objectifs d'accessibilité, d'innovation pédagogique et de progrès social, s'inscrit dans le droit fil de la vision qui a inspiré, il y a 40 ans, la création de l'Université du Québec et de tous ses établissements, grands et petits. Elle est la continuation, avec des moyens renouvelés, d'une grande aventure sociale et éducative québécoise.

ANNEXE 1: ANNEXES RELATIVES À LA PREMIÈRE PARTIE

**ANNEXE 1.1: INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES DE
L'UQAM**

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

INDICATEURS

Clientèle étudiante		Unité	Année					
			2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	25 522	25 527	25 425	24 867	24 704	24 723,6
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	41 507	41 440	41 176	40 259	39 350	39 018
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	18 390	18 435	18 374	18 261	18 189	18 445
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	15 512	15 455	15 083	14 344	13 747	13 267
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	6 416	6 610	6 797	6 897	6 833	6 669
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	15,5%	16,0%	16,5%	17,1%	17,4%	17,1%
7	Effectif étudiant étranger	n	2 223	2 302	2 397	2 450	2 516	2598
8	Effectif étudiant étranger	%	5,4%	5,6%	5,8%	6,1%	6,4%	6,7%
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	96	145	90	112	98	112
10	Stagiaires postdoctoraux	n	111	124	120	115	127	154
11	Résidents en médecine	n	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

Professeurs

12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	85	85	92	62	37	58
13	Nombre de professeurs (total)	n	970,0	990,0	1008,0	1006,0	989,0	1006,0
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	944	968	986	983	959	982
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	26,0	22,0	22,0	23,0	58,0	55,0
14	Nombre de chargés de cours	n	1 795	1 814	1802	1785	1 656	1522
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	3,93	3,70	3,60	3,61	3,20	3,45
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	2,27	2,29	2,33	2,24	2,57	2,81
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	19,0	18,6	18,2	18,2	18,4	18,3
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	6,6	6,7	6,7	6,9	6,9	6,6
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	26,3	25,8	25,2	24,7	25,0	24,6
20	Cours donnés par les professeurs	%	48,4	46,8	46,4	47,6	42,9	44,7
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	51,6	53,2	53,6	52,4	57,1	55,2
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%						
22-1	Cours donnés par les professeurs	n	3815	3661	3629	3632	3 168	3468
22-2	Cours donnés par les chargés de cours	n	4071	4157	4199	3998	4 250	4278
22-3	Cours donnés total	n	7886	7818	7827	7630	7 418	7746

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

VENTILATION DES EFFECTIFS

Trimestre 2009-3

Faculté	1 ^e cycle				2 ^e cycle				3 ^e cycle		Étudiants-es non subventionnés	
	Bacc.	Certificat	Prog. Court	Autres	D.E.S.S	Maîtrise	Prog. Court	Autres	Doctorat	Autres	Maîtrise	Stagiaires (aucun)
École des Sciences de la Gestion												
Nombre Masculin	1858	2492	20		231	550	54		95		205	37
Nombre Féminin	2322	3349	10		167	387	68		76		75	49
Total	4180	5841	30		398	937	122		171		280	86
École supérieure de mode												
Nombre Masculin	28											
Nombre Féminin	345											
Total	373											
Étudiants-es libres, visiteurs et autres												
Nombre Masculin				1393				144		51		33
Nombre Féminin				1866				213		69		46
Total				3259				357		120		79
Faculté de communication												
Nombre Masculin	514	368	22			56	4		26			7
Nombre Féminin	1410	1169	97			108	29		24			10
Total	1924	1537	119			164	33		50			17
Faculté de Science politique et de droit												
Nombre Masculin	597	69	34	5		153			39			2
Nombre Féminin	869	143	32	14		165			20			0
Total	1466	212	66	19		318			59			2
Faculté des Arts												
Nombre Masculin	679	238	8		29	114	5		75			3
Nombre Féminin	1653	582	17		49	300	4		134			2
Total	2332	820	25		78	414	9		209			5
Faculté des Sciences												
Nombre Masculin	1230	323	3		26	329			149			55
Nombre Féminin	672	160	0		24	225			92			22
Total	1902	483	3		50	554			241			77
Faculté des Sciences de l'éducation												
Nombre Masculin	675	56	3		45	53	60		23		4	5
Nombre Féminin	2336	665	7		202	185	88		49		8	5
Total	3011	721	10		247	238	148		72		12	10
Faculté des Sciences humaines												
Nombre Masculin	780	179	69		46	292	7		204			14
Nombre Féminin	1795	488	69		105	483	64		516			17
Total	2575	667	138		151	775	71		720			31
Total Nombre Masculin	6361	3725	159	1398	377	1547	130	144	611	51	209	156
Total Nombre Féminin	11402	6556	232	1880	547	1853	253	213	911	69	83	151
Total Total	17763	10281	391	3278	924	3400	383	357	1522	120	292	307

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

I. Éléments d'information

II. Observation et prévisions

INDICATEURS

			Année					
	Recherche	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010*
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	\$	8 318 608	4 735 902	4 631 633	3 619 510	5 469 875	13 346 038
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	\$			211 823	135 589	172 616	1 138 174
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	\$	38 908 554	38 118 646	38 641 550	42 783 419	41 127 554	42 857 042
26	Contrats de recherche	\$	9 634 632	7 595 430	5 859 810	6 389 274	7 314 363	7 024 904
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	\$	7 224 926	7 584 601	9 234 617	8 237 281	7 569 031	6 853 242
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	112 153	104 451	98 374	101 458	100 931	116 442
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	519 913	249 258	330 831	361 951	420 760	1 482 893**
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	77 662	79 913	80 840	85 738	82 918	79 660
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	96 346	80 802	58 259	60 690	75 406	83 630
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	507	483	492	510	518	543
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	16	19	14	10	13	9
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	501	477	478	499	496	538
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	100	94	88	88	97	84
29	Part de la recherche contractuelle							
29-1	Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	17%	15%	11%	10%	14%	16%
29-2	Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	20%	19%	18%	17%	19%	15%
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	52%	49%	49%	51%	52%	54%

*Données préliminaires au 22 mai 2010.

** Par chercheur principal.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

INDICATEURS

Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne

	Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	Réussite des études de baccalauréat												
31	Persévérance après 1 an	%	87,8	81,8	86,0	87,6	86,9	86,8	81,5	80,0	81,5	80,2	81,74
32	Diplomation après 6 ans	%	66,7	60,5	67,2	70,0	71,3	75,3	70,77*				77,17*

	Diplomation par secteur au baccalauréat												
33	École des sciences de la gestion												
	a) Temps plein	%	66,5	65,5	68,4	67,1	75,4	76,6	77,42*				
	b) Temps partiel	%	41,1	25,4	31,9	51,2	35,3	33,3	35,71*				
33.1	Unité de gestion École supérieure de mode												
	a) Temps plein	%	79,3	37,8	68,1	62,5	72,7	82,8	75,82*				
	b) Temps partiel	%	27,3	10,5	13,3	42,9	25,0	50,0	25*				
34	Faculté des sciences de l'éducation												
	a) Temps plein	%	73,6	71,2	73,3	75,7	81,2	81,5	72,43*				
	b) Temps partiel	%	21,5	17,3	25,4	28,4	34,2	39,1	8,06*				
35	Faculté de science politique et de droit												
	a) Temps plein	%	64,2	58,6	55,9	68,4	69,7	77,6	69,2*				
	b) Temps partiel	%	22,2	30,3	40,9	40,0	40,0	60,0	33,33*				
36	Faculté des arts												
	a) Temps plein	%	62,5	57,2	59,6	66,0	69,7	71,9	61,72*				
	b) Temps partiel	%	31,5	18,8	25,0	31,9	40,0	20,8	36,11*				
37	Faculté de communication												
	a) Temps plein	%	71,8	68,9	80,7	78,8	78,8	83,9	85,2*				
	b) Temps partiel	%	38,5	31,9	22,7	50,0	33,3	50,0	30*				
38	Faculté des sciences												
	a) Temps plein	%	63,5	37,4	58,1	69,6	64,0	69,0	63,71*				
	b) Temps partiel	%	35,9	19,8	9,4	21,9	27,3	19,4	29,54*				
39	Faculté des sciences humaines												
	a) Temps plein	%	60,1	64,3	67,2	67,5	66,0	68,2	64,49*				
	b) Temps partiel	%	30,8	33,9	33,8	45,1	43,8	27,7	18,75*				
32.1	Ensemble des secteurs (total)												
	a) Temps plein	%	66,7	60,5	67,2	70,0	71,3	75,3	70,77*				
	b) Temps partiel	%	30,9	23,9	27,1	36,7	34,1	32,0	23,17*				

	Réussite des études de 2e et de 3e cycles												
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans		60,3	64,7	67,5	68,6	66,7	63,0	65,4	70,7	64,74*		
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans		66,1	68,4	69,7	75,0	68,7	67,1	66,6*				
42	Diplomation au doctorat après 8 ans		48,9	32,4	48,2	51,6	43,93*						

* Données préliminaires au 20 avril 2010.

Nom de l'établissement : Université du Québec à Montréal

I. Éléments d'information

II. Observations et prévisions

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonds de fonctionnement		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009*	Prévisions 2009-2010**
	A. Revenus							
43	Subvention du MELS	k\$	212 535	212 104	226 827	232 812	226 680	247 234
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	56 208	57 867	58 483	64 974	72 162	74 759
	a) Droits de scolarité	k\$	42 118	42 485	42 478	44 272	47 011	49 130
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	4 521	4 940	5 612	5 787	7 615	7 847
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	250	268	301	239	244	248
	d) Cotisations des étudiants	k\$	4 071	4 633	4 672	4 577	5 247	5 318
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	5 248	5 541	5 420	10 099	12 045	12 216
45	Autres revenus	k\$	29 710	32 401	35 488	37 768	33 829	31 803
46	Total des revenus	k\$	298 453	302 373	320 798	335 554	332 671	353 796
	B. Dépenses							
47	Salaires	k\$	202 747	207 698	216 465	218 496	206 319	232 799
48	Avantages sociaux	k\$	34 708	38 030	39 717	40 965	38 539	45 040
49	Autres dépenses	k\$	63 150	69 534	91 477	97 351	91 646	91 208
50	Total des dépenses	k\$	300 605	315 262	347 659	356 812	336 504	369 047
51	Résultat de l'exercice	k\$	(2 152)	(12 889)	(26 861)	(21 258)	(3 833)	(15 251)

Fonds avec restrictions

	A. Revenus							
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	11 236	8 195	12 397	8 848	12 905	12 000
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	26 369	28 763	28 856	29 810	27 261	26 000
54	Autres revenus	k\$	24 757	25 056	21 108	18 825	20 853	22 000
55	Total des revenus	k\$	62 362	62 014	62 361	57 483	61 019	60 000
	B. Dépenses							
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	24 030	23 614	22 183	22 096	22 056	22 024
57	Autres dépenses	k\$	36 358	38 922	36 633	37 101	40 033	39 976
58	Total des dépenses	k\$	60 388	62 537	58 816	59 197	62 089	62 000
59	Résultat de l'exercice	k\$	1 974	(523)	3 545	(1 714)	(1 070)	(2 000)

* Pour 2008-2009, données selon les États financiers « projet ».

** Pour 2009-2010, données budgétaires révisées.

**ANNEXE 1.2 : FACULTÉS, ÉCOLE, DÉPARTEMENTS, INSTITUTS, CENTRES
INSTITUTIONNELS ET CHAIRES DE L'UQAM**

École des sciences de la gestion (ESG UQAM)

- Département de finance
- Département de management et technologie
- Département de marketing
- Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale
- Département des sciences comptables
- Département des sciences économiques
- Département d'études urbaines et touristiques
- Département d'organisation et ressources humaines
- Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)
- Chaire Bombardier de gestion des entreprises transnationales
- Chaire d'études socio-économiques
- Chaire d'information financière et organisationnelle
- Chaire de coopération Guy-Bernier
- Chaire de gestion de projet
- Chaire de gestion des compétences
- Chaire de management des services financiers
- Chaire de recherche du Canada en économie sociale
- Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie
- Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain
- Chaire de recherche du Canada sur les impacts régionaux de la mondialisation
- Chaire de recherche industrielle du CRSNG en management logistique
- Chaire de responsabilité sociale et de développement durable
- Chaire de tourisme Transat
- Chaire Desjardins de gestion des produits dérivés
- Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agroalimentaire
- Chaire SITQ d'immobilier

Faculté de communication

- Département de communication sociale et publique
- École de langues
- École des médias
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)
- Chaire de relations publiques et communication marketing
- Chaire René-Malo en cinéma et stratégies de production culturelle
- Chaire UNESCO-Bell en communication et développement international
- Orbicom - Réseau international des chaires UNESCO en communication

Faculté de science politique et de droit

- Département de science politique

- Département des sciences juridiques
- Institut d'études internationales de Montréal
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ)
- Chaire C.-A. Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement
- Chaire de recherche du Canada en CRC en droit chinois et mondialisation
- Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes
- Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes
- Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques
- Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Faculté des arts

- Département de danse
- Département de musique
- Département d'études littéraires
- Département d'histoire de l'art
- École de design
- École des arts visuels et médiatiques
- École supérieure de théâtre
- Institut du patrimoine
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ)
- Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA)
- Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM)
- Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les Arts et les Traditions (CELAT)
- Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique

Faculté des sciences

- Département de chimie
- Département de mathématiques
- Département des sciences biologiques
- Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère
- Département d'informatique
- Département de kinanthropologie
- Institut des sciences de l'environnement (ISE)
- Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGill)
- Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN)
- Centre de recherche sur la conception, les mécanismes d'action et la vectorisation des médicaments (PharmaQAM)
- Centre de recherche sur les nanomatériaux et l'énergie (NanoQAM)
- Centre de recherches biomédicales (BIOMED)
- Centre d'étude de la forêt (CEF)
- Centre interuniversitaire de recherches en géométrie et topologie (CIRGET)
- Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)
- Chaire de logiciel libre, finance sociale et solidaire

- Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale
- Chaire de recherche du Canada en algèbre, combinatoire et informatique mathématique
- Chaire de recherche du Canada en biogéochimie
- Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique
- Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale
- Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes aquatiques
- Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire
- Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre
- Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat
- Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire
- Chaire de recherche du Canada en productivité forestière
- Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine
- Chaire des écosystèmes tourbeux et changements climatiques
- Chaire en prévention et traitement du cancer
- Chaire Hydro-Québec de biogéochimie du carbone des écosystèmes aquatiques boréaux
- Chaire Hydro-Québec sur la maîtrise de la croissance des arbres
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable
- Chaire UNESCO en Changements à l'échelle du globe
- Chaire UNESCO en Développement curriculaire
- Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
- Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)

Faculté des sciences de l'éducation

- Département d'éducation et formation spécialisées
- Département d'éducation et pédagogie
- Département de didactique des langues
- Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé
- Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

Faculté des sciences humaines

- Département de géographie
- Département de linguistique
- Département de philosophie
- Département de psychologie
- Département de sciences des religions
- Département de sexologie
- Département de sociologie
- Département d'histoire
- École de travail social
- Institut de recherches et d'études féministes (IREF)
- Institut des sciences cognitives (ISC)

- Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
- Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)
- Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE)
- Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau (CRLEC-UQAM)
- Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté
- Chaire de déficience intellectuelle et troubles du comportement
- Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques
- Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences
- Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie
- Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives
- Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance
- Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone
- Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale
- Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté
- Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

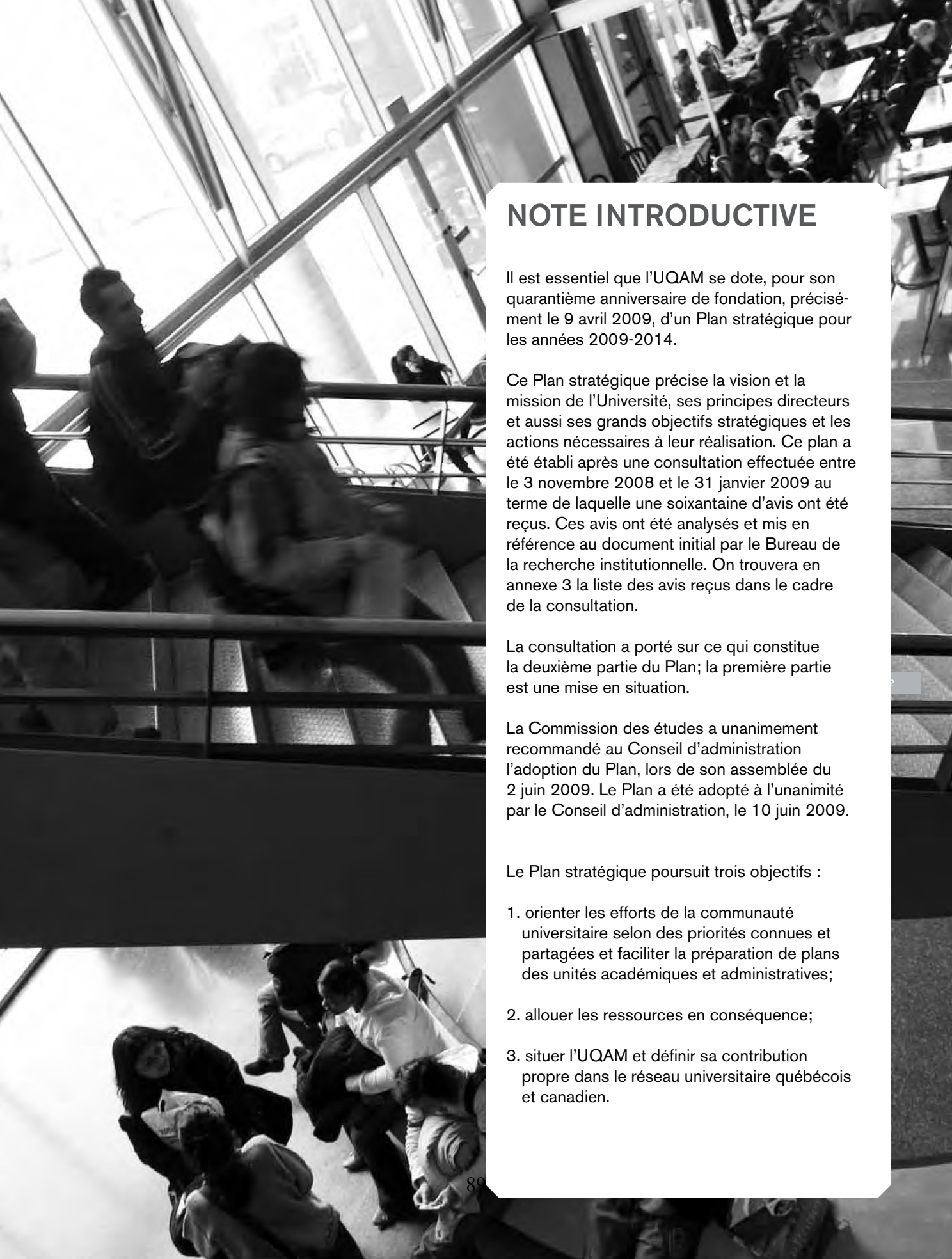
Hors facultés

- École supérieure de mode de Montréal
Un partenariat de l'UQAM et du Groupe Collège LaSalle
- Institut Santé et société (ISS)

ANNEXE 1.3: PLAN STRATÉGIQUE 2009-2014 DE L'UQAM

Plan stratégique 2009-2014

Adopté par le Conseil d'administration du 10 juin 2009.



NOTE INTRODUCTIVE

Il est essentiel que l'UQAM se dote, pour son quarantième anniversaire de fondation, précisément le 9 avril 2009, d'un Plan stratégique pour les années 2009-2014.

Ce Plan stratégique précise la vision et la mission de l'Université, ses principes directeurs et aussi ses grands objectifs stratégiques et les actions nécessaires à leur réalisation. Ce plan a été établi après une consultation effectuée entre le 3 novembre 2008 et le 31 janvier 2009 au terme de laquelle une soixantaine d'avis ont été reçus. Ces avis ont été analysés et mis en référence au document initial par le Bureau de la recherche institutionnelle. On trouvera en annexe 3 la liste des avis reçus dans le cadre de la consultation.

La consultation a porté sur ce qui constitue la deuxième partie du Plan; la première partie est une mise en situation.

La Commission des études a unanimement recommandé au Conseil d'administration l'adoption du Plan, lors de son assemblée du 2 juin 2009. Le Plan a été adopté à l'unanimité par le Conseil d'administration, le 10 juin 2009.

Le Plan stratégique poursuit trois objectifs :

1. orienter les efforts de la communauté universitaire selon des priorités connues et partagées et faciliter la préparation de plans des unités académiques et administratives;
2. allouer les ressources en conséquence;
3. situer l'UQAM et définir sa contribution propre dans le réseau universitaire québécois et canadien.

TABLE DES MATIÈRES

Première partie : Matériaux

L'UQAM depuis quarante ans.....	6
Enjeux et défis, contraintes et atouts	12

Deuxième partie : Le plan stratégique 2009-2014

Vision.....	18
Mission.....	20
Principes directeurs	22
Objectifs stratégiques et actions nécessaires.....	25

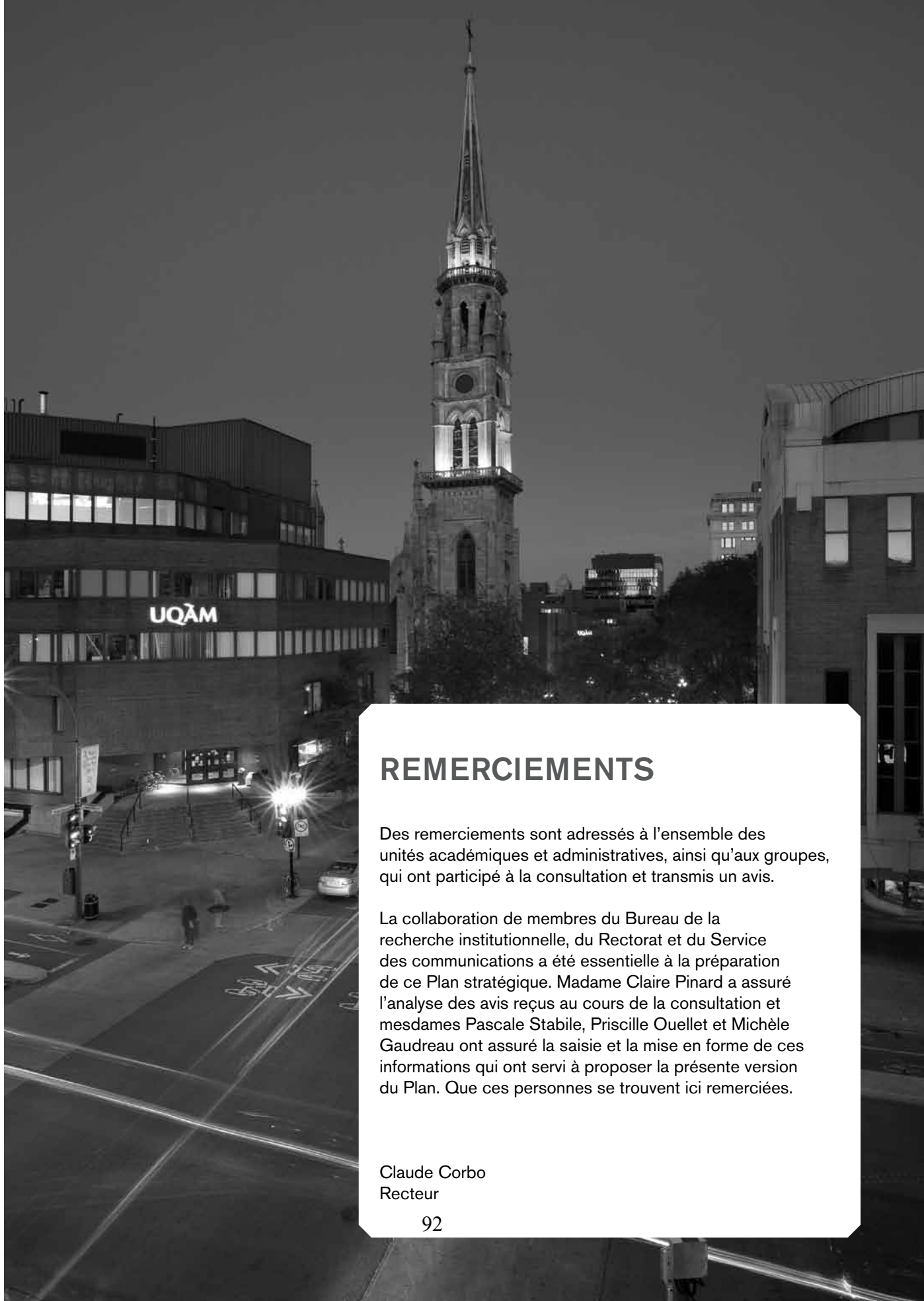
Annexes

Annexe 1	
Tableau comparatif UQAM 1970-1971/2007-2008.....	31
Annexe 2	
Facultés, Écoles, Instituts, Départements, Centres institutionnels et Chaires de l'UQAM	32
Annexe 3	
Liste des unités académiques et administratives et des groupes ayant transmis un avis	34

Repère : Les textes décrits comme « repère » fournissent des informations ou des explications ayant pour but d'éclairer ou de compléter le texte du Plan en évitant de l'alourdir. Ces repères sont appelés par des notes figurant dans le texte.







REMERCIEMENTS

Des remerciements sont adressés à l'ensemble des unités académiques et administratives, ainsi qu'aux groupes, qui ont participé à la consultation et transmis un avis.

La collaboration de membres du Bureau de la recherche institutionnelle, du Rectorat et du Service des communications a été essentielle à la préparation de ce Plan stratégique. Madame Claire Pinard a assuré l'analyse des avis reçus au cours de la consultation et mesdames Pascale Stabile, Priscille Ouellet et Michèle Gaudreau ont assuré la saisie et la mise en forme de ces informations qui ont servi à proposer la présente version du Plan. Que ces personnes se trouvent ici remerciées.

Claude Corbo
Recteur

Première partie : Matériaux

L'UQAM depuis quarante ans

Aux origines de l'UQAM

En 1959, 11 % de la population québécoise anglophone d'âge universitaire poursuivent des études universitaires, mais seulement 4 % du groupe francophone correspondant.

Ce retard impose un débat sur la nécessité d'élargir l'offre de services universitaires. Cela est d'autant plus nécessaire que la forte croissance démographique suivant la Deuxième Guerre mondiale, la cohorte dite des « baby-boomers », arrivera aux portes des universités existantes vers la fin des années 1960. En fait, dès l'automne 1960, l'idée d'une « deuxième université de langue française » à Montréal prend forme précise par la suggestion des Jésuites de constituer « l'Université Sainte-Marie ». Ce projet n'aura pas de suite. La Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la Province de Québec, dite « Commission Parent », entreprend ses travaux au printemps 1961. La deuxième partie du Rapport Parent, publiée en novembre 1964, recommande un élargissement de l'offre de services universitaires de base dans diverses régions québécoises et, pour Montréal, « *qu'au moins une université à charte limitée de langue française soit immédiatement créée à Montréal par le regroupement de ressources déjà existantes et d'adjonction de nouvelles, dans le cadre d'une corporation de caractère public* » (Recommandation 126 du tome II). Aux yeux de la Commission Parent, il est essentiel d'accroître la scolarisation de la population à tous les ordres, y incluant l'ordre universitaire. Le mouvement devant conduire à la création éventuelle de l'Université du Québec à Montréal se trouve donc validé et relancé par le Rapport Parent. D'autres rapports suivent pour construire le projet, mais le principe est acquis. En décembre 1968, l'Assemblée nationale adopte la *Loi sur l'Université du Québec*. Le 9 avril 1969, le Gouvernement, par le décret 1170, institue l'Université du Québec à Montréal et nomme son premier recteur.

La nouvelle université est donc inspirée par des valeurs de démocratisation du savoir et de la culture et d'accessibilité aux études universitaires ainsi que par cette ouverture de la société québécoise à la modernité qui a animé les vastes réformes mises en œuvre depuis le début des années 1960 par la Révolution tranquille. La nouvelle université, comme le recommandait le rapport Parent, résulte du « regroupement de ressources déjà disponibles » soit le Collège Sainte-Marie créé en 1848 et dispensant une formation de type collégial non seulement aux clientèles jeunes, mais aussi à des adultes en situation de travail suivant des cours à temps partiel le soir; l'École des Beaux-Arts de Montréal, créée en 1922 par le Gouvernement du Québec; et trois écoles normales, dont l'École normale Jacques-Cartier instituée en 1857. En conséquence de ces origines, l'UQAM se développe à ses débuts en beaux-arts et en lettres, en sciences humaines et sociales, en sciences de la nature, et en formation des maîtres.





Ce qu'a fait l'UQAM depuis 40 ans

Au cours des décennies subséquentes, l'UQAM connaît une forte croissance en sciences de la gestion, en sciences pures et appliquées, dont l'environnement, et intègre largement les technologies de l'information et des communications à sa mission de formation, de recherche et création et de service à la collectivité. Dans la mesure de ses défis et de ses moyens, elle augmente et diversifie son offre de programmes aux trois cycles d'études universitaires dans des domaines tant traditionnels que contemporains. Reconnue comme innovatrice, critique et très impliquée socialement auprès des communautés, elle fait sa marque comme université de référence dans plusieurs domaines d'expertise qui lui sont exclusifs et qui représentent autant de fleurons à mettre au compte de son essor remarquable au cours des quarante dernières années.

Grâce au dynamisme et à l'engagement constant de son corps professoral et des personnes chargées de cours, de ses employées et employés de soutien, de ses employées et employés étudiants et de ses cadres et à la confiance des personnes qui s'inscrivent à ses programmes d'études, elle a su adapter sa mission à son contexte et aux demandes sociales sans renier pour autant son autonomie et sa liberté académique. Sa contribution scientifique, culturelle et sociale au développement de la société québécoise la hisse au premier plan des universités québécoises.

Au cours des quatre dernières décennies, en consolidant et en développant les grands champs disciplinaires qui la définissent comme université, l'UQAM :

- a diplômé 200 000 personnes et ainsi contribué à hausser la scolarisation de la population québécoise, notamment francophone, en favorisant l'accessibilité aux études universitaires à de nombreuses personnes issues de familles à revenus modestes ou sans antécédents universitaires et à de nombreux adultes exclus jusqu'alors des études universitaires en raison des carences du système scolaire en sachant conjuguer accessibilité et réussite pour une formation de qualité;
- a collaboré à la francisation d'un grand nombre d'immigrants;
- a offert une formation pertinente et polyvalente aussi bien à des jeunes gens issus des collèges pour les préparer à occuper les emplois hautement qualifiés dans des domaines dont le Québec a besoin pour répondre aux défis d'une

société en mutation, qu'à des personnes en situation d'emploi pour les perfectionner;

- a été pionnière dans le développement, en milieu universitaire, de domaines et champs d'études qui ne s'y retrouvaient pas traditionnellement dont, à titre d'exemples, l'environnement, les beaux arts, la sexologie, la gestion du tourisme, la danse, la gestion de projet, l'économie sociale, et a assumé pleinement sa différence;
- a développé des programmes de maîtrise et de doctorat correspondant à ses grands champs disciplinaires en se soumettant à un très exigeant processus de contrôle externe de la qualité et de la pertinence des projets;
- a privilégié la formation tout au long de la vie et intégré, dès sa fondation, les personnes inscrites en formation continue à ses cours réguliers en leur permettant aussi de recevoir une formation dans la grande région métropolitaine;
- a contribué à la vitalité culturelle de la société en formant une grande partie de la relève en arts de la scène, en design, en littérature et histoire de l'art, en muséologie, en arts visuels et en devenant une référence incontournable dans le domaine de la communication;
- a fait place à la création, aux côtés de la recherche, comme activité universitaire essentielle;
- a formé et forme encore 30 % des personnels enseignants du Québec et 70 % de ceux de la région de Montréal et une part importante des autres personnels scolaires;
- est devenue la plus grande École de gestion francophone au Québec et la troisième en importance au Canada;
- a été la première université au Canada à offrir un doctorat dans le domaine de l'environnement;
- a mis en place un des deux plus importants programmes d'actuariat en Amérique du Nord;
- a regroupé en son sein des expertises uniques, souvent arc-boutées à des enjeux de responsabilité sociale lesquels ont contribué à façonner son identité institutionnelle notamment en science politique et droit social, en matière de condition féminine, d'économie sociale, d'études internationales, d'analyses de politiques, de prévention en santé, d'études sur le cancer, sans oublier les avancées en sciences de la Terre et de l'atmosphère, en informatique, en mathématiques et en écologie;
- a développé des modèles novateurs de transfert et d'appropriation de la recherche par les collectivités.



L'UQAM aujourd'hui*

Devenue au cours des années une université de très grande taille et d'envergure, fidèle à son héritage culturel et à ses valeurs fondatrices, définie par de **grands champs disciplinaires Repère 1** établis, forte de ses réalisations passées, inspirée par sa vision à figurer parmi les premières universités dans les domaines où elle œuvre et déterminée, plus que jamais, à aller de l'avant, l'UQAM assume pleinement les spécificités qui la distinguent.

Aujourd'hui, comme foyer intellectuel et scientifique et comme creuset culturel, l'UQAM, c'est :

- près de 40 000 étudiantes et étudiants, 62,2 % de femmes, 45 % des personnes inscrites à temps partiel;
- 2 700 étudiantes et étudiants internationaux (6,8 %) ce qui la place parmi les premières universités canadiennes quant à cette donnée;
- plus de 180 programmes de 1^{er} cycle et plus de 110 de cycles supérieurs pour un total de près de 300 programmes. Les programmes à caractère permanent conduisent à des grades universitaires et constituent le cœur de la mission de formation de l'UQAM. D'autres programmes visent à répondre à des besoins précis de formation ou de recyclage de personnes en situation d'emploi et peuvent revêtir un caractère temporaire.
- environ 60 millions en fonds de recherche et de création qui sont en augmentation constante, ce qui la place au 6^e rang au Canada pour les universités à vocation générale et sans médecine;
- un corps professoral d'un millier de membres;
- 27 maîtres de langues;
- 2 008 personnes chargées de cours;
- 125 cadres, 2 035 employées et employés de soutien pour un grand total de 5 189 personnes, auxquelles s'ajoutent environ 2 000 étudiantes et étudiants-travailleurs;
- 6 facultés et 1 École :
 - l'École des sciences de la gestion avec ses 12 749 personnes inscrites (32,4 %) qui constituent le tiers des effectifs étudiants à l'université, et incluant l'École supérieure de mode;
 - la Faculté des Sciences humaines avec ses 5 164 personnes inscrites (13,1 %);

- la Faculté des Sciences de l'éducation avec ses 4 892 personnes inscrites (12,4 %);
- la Faculté des Arts avec ses 4 042 personnes inscrites (10,2 %);
- la Faculté de Communication avec 3 723 personnes inscrites (9,4 %), incluant l'École de langues;
- la Faculté de Science politique et droit avec ses 2 158 personnes inscrites (5,4 %);
- la Faculté des Sciences avec ses 3 075 personnes inscrites (7,8 %);
- les étudiantes et étudiants libres et visiteurs au nombre de 3 495 (8,8 %);
- et 3 500 inscriptions libres (8,8 %).
- 37 départements, 23 centres de recherche institutionnels, 28 chaires de recherche du Canada, 28 chaires de recherche-innovation, 3 chaires internationales, 6 instituts.
- un budget de fonctionnement de 350 millions de dollars.

*NOTES

Note A : Les données quantitatives concernant les étudiants, les programmes et la recherche portent sur l'année 2007-2008 et sont tirées des documents suivants : « Statistiques d'inscription, Automne 2008, Résultats préliminaires » Registrariat; Rapport de l'Université du Québec à Montréal et de la Télé-université (Loi 95), 7 octobre 2008.

Note B : Les données concernant les ressources humaines sont tirées du site Web de l'UQAM « À propos de l'UQAM : l'UQAM en quelques chiffres » – Ressources humaines (au 1^{er} janvier 2008) consulté le 17 mars 2008.

Note C : Les données concernant les facultés sont tirées du document « Registrariat, la population étudiante de l'UQAM, Statistiques d'inscriptions 2007-2008 ».

Repère 1

Les grands champs disciplinaires de l'UQAM

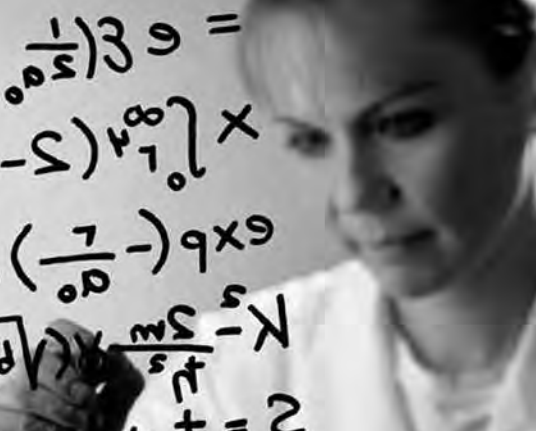
L'Université du Québec à Montréal réalise sa mission dans un ensemble diversifié de grands champs disciplinaires. Ces grands champs disciplinaires la définissent comme université et la démarquent d'autres établissements. La composition de la gamme des disciplines et champs d'étude où intervient l'UQAM, par ses programmes de formation aux trois cycles et par ses activités de recherche et de création, s'explique et se justifie à la fois par divers facteurs, notamment historiques. Dans le contexte de la préparation d'un plan stratégique, où l'on peut s'interroger sur l'utilité ou l'intérêt de ces champs disciplinaires, il convient de mettre en lumière les facteurs qui sont à l'origine de la réalité actuelle de l'UQAM et qui expliquent ce qu'elle est aujourd'hui et ce qu'elle peut devenir demain.

1. Décisions fondatrices de l'autorité politique

Si l'UQAM œuvre dans un large spectre de disciplines, cela résulte d'abord de décisions fondatrices de l'autorité politique. En effet, la *Loi sur l'Université du Québec* précise que chaque université constituante du réseau a pour objet « l'enseignement supérieur et la recherche » (article 30), sans limiter à priori les domaines disciplinaires où elle peut intervenir par ses programmes d'étude ou ses activités de recherche et de création. Les lettres patentes érigeant juridiquement l'UQAM, en date du 9 avril 1969, n'assignent pas non plus de limites de principe quant aux domaines disciplinaires. Le choix de l'autorité politique de permettre à l'UQAM d'œuvrer dans de multiples champs disciplinaires a été soutenu jusqu'à ce jour. Cela est d'autant plus vrai que, dans le réseau de l'Université du Québec, l'autorité politique a aussi institué deux écoles supérieures en leur assignant à chacune un domaine disciplinaire précis et limité. Ainsi, la présence de l'UQAM dans de multiples champs disciplinaires répond à une volonté politique claire maintenue depuis 40 ans.

2. Origines et patrimoines institutionnels

En second lieu, en créant l'UQAM par le regroupement et l'intégration de cinq établissements préalables avec leurs patrimoines disciplinaires propres, l'autorité politique a assigné dès 1969 un ensemble de champs disciplinaires à la nouvelle université. Le collège Sainte-Marie a apporté les sciences, les sciences sociales, les humanités et une tradition ancienne de formation générale et fondamentale. L'École des Beaux-Arts a contribué les arts visuels; l'École normale Jacques-Cartier et deux autres écoles normales, tout le domaine de la formation professionnelle des personnels enseignants. C'est donc à partir de ces origines que l'UQAM a développé, jusqu'à aujourd'hui, ses champs disciplinaires. Clairement, en 1969 et depuis, l'UQAM a assuré la présence, au centre-ville de Montréal, d'une université francophone publique prenant la relève et élargissant l'effort de formation de cinq établissements préalables dont certains témoignaient d'une tradition plus que centenaire. Ce noyau disciplinaire originel a été pleinement assumé par l'UQAM et développé pendant quatre décennies. Les facultés et école de l'UQAM au début du XXI^e siècle sont l'effet de l'intégration et de la maturation de plusieurs traditions pédagogiques et institutionnelles, chacune porteuse de disciplines et de champs d'études.



3. Un développement rationnel et responsable

En troisième lieu, il faut rappeler que, tout en développant ses champs disciplinaires et en explorant des domaines nouveaux, l'UQAM a fait preuve de rationalité et de responsabilité en se refusant à dupliquer aveuglement la totalité des objets de formation et de recherche auxquels peut aspirer un établissement de grande taille ayant une vocation de base à l'accessibilité. Ainsi, l'UQAM n'a pas cherché à intervenir dans des domaines bien couverts par d'autres universités (et souvent particulièrement onéreux) : médecine vétérinaire, médecine dentaire, médecine humaine, optométrie, sciences infirmières, réhabilitation, physiothérapie, pharmacie, agriculture etc. En outre, dans des champs disciplinaires que l'UQAM partage avec d'autres établissements, elle n'a jamais prétendu à toutes les spécialités. Ainsi, en sciences humaines, l'UQAM n'intervient pas, par la constitution de départements ou l'offre de programmes d'études, en anthropologie ou en criminologie, par exemple; de même en sciences naturelles, elle n'intervient pas en astronomie, ni dans la grande majorité des spécialités du génie, ni en physique nucléaire; ou encore en humanités, elle n'intervient pas dans les études géo-culturelles (« area studies ») telles les études russes et slaves ou néo-helléniques ou italiennes ou est-asiatiques, etc. Là aussi, le développement de l'UQAM a été réfléchi. Au moment de mettre en forme un nouveau plan stratégique, l'UQAM n'a pas davantage l'ambition d'investir de tels créneaux. En maintenant la gamme actuelle de ses grands domaines disciplinaires, l'UQAM démontre, comme elle l'a fait depuis ses débuts, que le développement universitaire peut et doit être rationnel et responsable. Cela dit, il incombe aux universités de proposer des programmes d'études à la société et il appartient à la société, à ses acteurs et à ses instances politiques, de déterminer les aires où elle valorise la duplication et la concurrence entre les établissements et celles où il est nécessaire de spécialiser des établissements en leur accordant des monopoles. Par delà ces éléments, il faut rappeler que l'UQAM s'est engagée aussi, depuis longtemps déjà, dans le développement de programmes conjoints avec d'autres universités là où cette approche permet la constitution des masses critiques nécessaires à la qualité du programme et à sa bonne gestion.

4. Un développement triplement contrôlé à l'extérieur

Aujourd'hui, l'UQAM offre précisément 290 programmes d'études, dont 126 programmes de grades conduisant à un baccalauréat (56), à une maîtrise (43) ou à un doctorat (27). Il est très important de rappeler que *le développement de nouveaux programmes de baccalauréat, de maîtrise et de doctorat à l'UQAM, depuis les débuts de l'Université, a été soumis à un triple contrôle extérieur*. En effet, les projets de nouveaux programmes de grade ont été soumis à l'approbation (1) du Conseil des études de l'Université du Québec (lequel doit aussi approuver les programmes courts); (2) du feu Conseil des Universités auquel a succédé en 1993 la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) pour le jugement de qualité et de valeur scientifique et pédagogique du projet de nouveau programme; et (3) du ministère de l'Éducation pour la pertinence du projet et l'opportunité de le financer. En mettant en place une gamme impressionnante de nouveaux programmes de grade, l'UQAM a proposé des développements qui ont été acceptés par les instances de l'Université du Québec, le milieu universitaire et le gouvernement du Québec. Les approbations nécessaires, obtenues au terme d'un processus d'évaluation très exigeant, confirment et légitiment l'engagement de l'UQAM dans ses domaines disciplinaires. Cela dit, il faut rappeler qu'une pratique d'évaluation des programmes d'étude rigoureuse et correspondant aux standards de qualité en vigueur dans le milieu universitaire au Québec permet à l'UQAM de tenir à jour les programmes fondamentaux à caractère permanent et de statuer sur la pertinence et l'utilité des programmes courts.

Il faut aussi mentionner que les développements en recherche et en création dans ces champs disciplinaires ont pour leur part fait l'objet de multiples contrôles externes. Les subventions de recherche ou de création résultent d'un jugement favorable prononcé par des comités d'évaluation formés de pairs et de spécialistes. Il en va de même pour les subventions aux Centres et Chaires de recherche. Les développements en recherche et création sont donc aussi balisés rigoureusement par des contrôles externes.



5. Pertinence et utilité économique, sociale et culturelle

Les grands champs disciplinaires où intervient l'UQAM témoignent de pertinence et d'utilité économique, sociale et culturelle. Les programmes d'études sont fréquentés et les niveaux d'inscription constituent une mesure éloquent de leur pertinence pour les étudiantes et étudiants. En fait, lorsque fléchissent les inscriptions, les programmes en cause sont mis sous examen. Ceci peut conduire à des actions de relance de programmes en difficulté. Mais, lorsque cela est nécessaire, les programmes dont la pertinence ou l'utilité, en termes de fréquentation étudiante, apparaissent terminées, font l'objet d'une décision de fermeture des nouvelles admissions. Une soixantaine de programmes (essentiellement des programmes courts ne conduisant pas à un grade) ont déjà fait l'objet d'une telle décision et il s'en ajoute régulièrement.

Cela dit, la question de la pertinence ou de l'utilité économique, sociale et culturelle des programmes d'études, dans toutes les universités, défie les réponses simples et faciles. En fait, si la prévisibilité de besoins de ressources professionnelles peut être établie dans certains domaines, beaucoup d'autres besoins requerront des personnes formées dans des disciplines à caractère fondamental ou général. Souvent, ce sont de telles formations qui, malgré leur caractère général, préparent le mieux à des fonctions professionnelles nouvelles, imprévues, imprécisément définies. Il y a lieu d'être prudent avant de statuer sur la non pertinence de programmes d'études sans « utilité » pratique évidente.

6. La nature et la responsabilité intrinsèques de toute université

La nature et la responsabilité intrinsèques de toute université, depuis les origines de l'institution, sont de rassembler une gamme élargie de champs disciplinaires. Plus la gamme s'élargit, plus l'Université est accomplie; plus la gamme se réduit, plus l'Université se transforme en école supérieure spécialisée. Il n'est pas nécessaire à une université de rassembler tous les champs disciplinaires; cependant, une université n'est une université que si elle rassemble une pluralité de domaines disciplinaires. C'est le cas de l'UQAM.

Conclusion

Compte tenu des considérations qui précèdent, l'UQAM, dans le cadre du Plan stratégique 2009-2014, entend maintenir sa présence dans les grands champs disciplinaires qu'elle a développés, dans les conditions décrites ci-dessus, depuis 1969 et qui la définissent durablement, à savoir :

- les arts visuels, sonores et médiatiques, le design, les théories de l'art et de la littérature et les arts de la scène;
- la communication;
- les sciences sociales et humaines;
- le droit;
- l'éducation;
- les sciences de la gestion;
- les sciences de la nature et de la vie et aussi les mathématiques et l'informatique.

Cette présence sera balisée et encadrée par deux règles, compte tenu que l'UQAM dispose déjà d'un répertoire de 290 programmes différents aux divers cycles, dont 126 programmes de grade :

1. Par une politique établie d'évaluation, l'UQAM s'assurera de la qualité et de la pertinence continue des programmes existants.
2. Tout projet de nouveau programme devra s'inscrire dans un créneau porteur répondant à un besoin démontré pour lequel l'Université pourra prétendre à l'excellence en acquérant les moyens appropriés nécessaires à ce projet.

Enjeux et défis, contraintes et atouts

Les universités devant le monde du XXI^e siècle **Repère 2**

Toutes les universités et l'UQAM elle-même sont aux prises à la fois avec des réalités structurelles nouvelles qui définissent le monde du XXI^e siècle, dont déjà s'annonce une deuxième décennie, et aussi avec les données conjoncturelles (et porteuses de changement structurel) d'une profonde crise économique.

Il y a lieu de voir comment diverses réflexions externes à l'UQAM peuvent éclairer la communauté universitaire.

Une revue sommaire des écrits récents de l'UNESCO, de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et du Conseil supérieur de l'Éducation du Québec (CSE) permet d'identifier un certain nombre d'enjeux et de défis qui devront être relevés ou renforcés par les universités au cours de la prochaine décennie. Toutefois, il faut être conscient que ces études ont été produites avant le déclenchement de la crise économique mondiale et il va de soi que leurs conclusions doivent être appréciées en gardant à l'esprit cette conjoncture.

Voici donc les éléments essentiels de ces réflexions :

1. Selon l'UNESCO les dynamiques principales qui sont en train de transformer le paysage des établissements d'enseignement supérieur au niveau mondial se présentent comme suit :
 - la demande d'éducation mondiale en croissance exponentielle;
 - la diversification de la demande et de l'offre de formation (avec l'emphase mise sur des notions comme : équité, probité, adaptabilité, flexibilité, interactivité, collaboration, développement durable, assurance-qualité);
 - la coopération et le développement de réseaux;
 - l'apprentissage tout au long de la vie;
 - l'impact des technologies de l'information et de la communication sur tous les aspects de l'apprentissage;
 - la responsabilité sociale au regard de l'inclusion afin de répondre aux divers besoins des personnes et des communautés, notamment dans les régions.
2. Selon l'AUCC, les problématiques se formulent ainsi pour les universités canadiennes :
 - encore là, la demande de formation, de recherche et de service aux collectivités croîtra de manière constante et les universités devront offrir à une population plus vaste et plus diversifiée des possibilités d'accès à la formation plus nombreuses et de meilleure qualité;
 - les universités devront soutenir un nombre accru de professeurs qui feront de la recherche beaucoup plus complexe et qui s'engageront de manière encore plus active dans le service communautaire;
 - les universités seront également confrontées à de nombreuses augmentations de coûts en raison de la concurrence internationale pour attirer les professeurs, de l'évolution de la composition de l'effectif étudiant, de la nécessité d'intégrer des étudiants présentant un parcours non traditionnel ainsi que des défis liés à l'entretien et à la rénovation des campus, dans un contexte de désengagement financier de l'État dans l'enseignement supérieur.





3. Le CSE énumère, pour sa part, un certain nombre de priorités de développement dans un horizon à moyen terme en vue de consolider le chemin parcouru par les universités québécoises.

Ces priorités s'articulent autour de trois défis principaux à relever :

- la poursuite de leur contribution au rehaussement de la scolarisation de la population pour répondre aux besoins de qualification initiale, de perfectionnement du personnel hautement qualifié, de formation de la relève scientifique, artistiques, culturelle et de formation des maîtres;
- le développement de la recherche et de la création en équilibre avec la formation et le service à la collectivité;
- l'articulation du lien des universités québécoises avec l'État et la prise en considération des besoins de la collectivité (repenser le contrat social entre l'université et l'État, entre l'université et la société en référence à des notions de gouvernance, de liberté académique, d'autonomie, d'éthique, de probité scientifique, de partenariats, d'imputabilité, de reddition de comptes accrue, etc.).

Le Conseil décèle toutefois des zones de fragilités pouvant mettre en péril les acquis des universités québécoises, même si des améliorations ont été observées au fil des ans. Ces vulnérabilités sont les suivantes :

- la détérioration du ratio d'encadrement professeurs-étudiants;
- des lacunes sur l'accès aux études universitaires (pour des populations à revenus modestes) ainsi que sur la diplomation pour des populations particulières (étudiants à temps partiel);
- une diminution du niveau des ressources financières consenties par étudiant dans le fonds de fonctionnement général des universités, en comparaison avec la situation observée à l'échelle du Canada;
- des interrogations sur les balises de développement des universités : mécanismes de gestion des programmes, développement d'antennes universitaires, modes de reddition des comptes pour rendre compte de la complexité et de la diversité des activités universitaires.

4. Deux grandes responsabilités ressortent également de l'examen des politiques québécoises et fédérales concernant les universités, enjeux qui gagnent en importance dans une économie et une société du savoir :

- la formation tout au long de la vie (notamment pour les personnes déjà formées qui doivent se requalifier pour rencontrer les exigences d'emplois hautement qualifiés);
- la nécessité d'établir de nouvelles formes de partenariats entre l'université et son environnement social et économique dans une perspective de diffusion, de mobilisation et de transfert de connaissances aux personnes et aux collectivités.

Enfin, en ce qui concerne le financement, toutes les études convergent dans le même sens : les universités se doivent d'innover dans la recherche de sources de financement car, en plus de la crise financière mondiale qui augmente les tensions et affaiblit la réalisation de la mission des universités, on constate une diminution de la proportion du budget de l'État alloué à l'enseignement supérieur dans la plupart des pays et tout indique que cette tendance devrait se poursuivre.

Repère 2

Observations sur le monde du XXI^e siècle

Un regard de simple observateur attentif sur l'évolution du monde depuis la fin des années 1960 – époque de la création de l'UQAM – montre que le monde du début du XXI^e siècle est bien différent de celui dans lequel l'UQAM est née. En voici quelques illustrations rassemblées de façon librement impressionniste :

- Le monde bipolaire où s'affrontaient les deux camps adverses de la Guerre froide, animés par des philosophies antagonistes et par des ambitions économiques, politiques et culturelles contradictoires, s'est écroulé en 1989 avec la chute du Mur de Berlin. Le monde du XXI^e siècle est multipolaire et abrite des puissances émergentes mettant en cause l'hégémonie pluriséculaire exercée par l'Occident sur l'ensemble de la planète.
- Le centre de gravité du monde, qui, au milieu du XX^e siècle, se trouvait sur les deux rives de l'Atlantique nord, se déplace rapidement vers les rives asiatiques du Pacifique où se retrouvera aussi la majorité de la population mondiale. Une nouvelle hégémonie mondiale pourra se développer dont l'Asie sera le siège. Les valeurs et les idéaux politiques promus par les pays occidentaux pourront être remplacés par d'autres.
- La rationalité scientifique et technologique, la pensée laïque et séculière, nées des Lumières du XVIII^e siècle et alimentées par les grandes percées philosophiques des XIX^e et XX^e siècles, paraissaient promises à conquérir l'humanité et à ouvrir un âge post-religieux mettant en cause la foi en la science et la technique et l'émancipation des êtres humains de toute tutelle transcendante. Elles se heurtent maintenant à de multiples fondamentalismes religieux sceptiques vis-à-vis la science et la technologie.
- À un rythme et à une ampleur variables selon les pays, la situation des femmes, aux plans économique et professionnel, social, culturel et politique, a connu une évolution très significative. Il est important de noter pour l'avenir, notamment de la société québécoise, que la proportion de femmes aux études supérieures a progressée. Ainsi, à l'UQAM, elle est passée de 45 % en 1970-1971 à 62 % en 2007-2008. Ce changement est fondamental et structurel pour l'avenir.
- Les processus de mondialisation et d'internationalisation, en partie endigués jusqu'à la fin du XX^e siècle par le caractère bipolaire du monde, ont pris une ampleur et une force qu'on ne pouvait pas soupçonner à la fin des années 1960 et qui transforment l'économie, la politique, la culture. Ces processus sont porteurs d'une force d'homogénéisation qui se manifeste dans plusieurs domaines. La culture en est un bon exemple. On pourrait aussi évoquer une poussée à l'uniformisation des structures des systèmes d'éducation. Cependant, il est aussi vrai qu'en réaction à cette pression à l'homogénéisation, on assiste à l'affirmation de régionalismes, de particularismes, de nationalismes variés qui valorisent les différences et les identités diverses.
- La diversification ethnique et culturelle des sociétés s'est accélérée depuis une génération. Cela remet en cause l'identité nationale, comme l'État-nation est lui-même remis en cause par la constitution de grands regroupements économiques et politiques en Europe et en Amérique du Nord. Les idéaux universalistes proposés par les pays occidentaux au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, par exemple par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU (1948), sont questionnés par l'émergence de puissances économiques et politiques de traditions culturelles différentes.
- Les préoccupations pour l'environnement, qui se sont d'abord affirmées au milieu du XX^e siècle, ont été confirmées par une évolution (une dégradation) encore plus rapide et ample que prévue des conditions climatiques, et sont devenues des urgences angoissantes nourrissant chez plusieurs un pessimisme nouveau. Néanmoins, des groupes se sont formés et se forment encore pour amener une action résolue sur le terrain, à la base et localement, et aussi pour forcer les pouvoirs économiques et politiques à eux-mêmes agir pour assurer la protection de l'environnement. Cela constitue un contrepoids important au pessimisme.

→ Le développement foudroyant des technologies de communication et d'information semble avoir dépassé les prévisions des futuristes du milieu du XX^e siècle. En particulier, la croissance exponentielle de réalités telles la micro-informatique personnelle, l'Internet, la téléphonie cellulaire, amène des transformations en profondeur dans l'organisation du travail, les communications de toute nature entre personnes, l'accès au savoir, etc. Si l'audio-visuel des années 1960 devait révolutionner l'apprentissage et la pédagogie, les technologies de l'information entraînent des mutations encore plus profondes dans l'accès, le traitement, la diffusion du savoir et de la culture tout comme dans la formation des idées et des opinions.

→ Le slogan québécois des années 1960 – « S'instruire, c'est s'enrichir » – a acquis une dimension collective encore plus marquée qu'à l'époque de la Révolution tranquille. La mondialisation des activités économiques, l'ouverture des marchés, la concurrence économique à l'échelle mondiale, la croissance ininterrompue des sciences et des technologies, qui sont en elles-mêmes le moteur de l'innovation et le premier facteur de productivité et de compétitivité, la délocalisation des emplois de toutes catégories, tous ces facteurs viennent confirmer la place encore plus centrale et l'importance vitale de l'éducation dans le destin non seulement des individus, mais des collectivités. Cela dit, on se heurte aussi à des phénomènes qui questionnent les systèmes d'éducation : le décrochage scolaire, l'efficacité parfois incertaine des méthodes d'enseignement, une certaine défiance ou une perte de confiance envers les grandes institutions. En outre, le développement de l'Internet, la multiplication des données disponibles électroniquement, la diversification des sources de production de l'information, tout cela propose des voies nouvelles d'accès à l'information et à la connaissance et des alternatives à la scolarisation formelle et institutionnelle.

Voilà quelques différences majeures que l'on peut observer entre le monde du milieu du XX^e siècle dans lequel l'UQAM est née et le monde du début du XXI^e siècle. Si l'UQAM est bien fille de la Révolution tranquille québécoise, de nouvelles générations la fréquentent et la fréquenteront de plus en plus dont la sensibilité, la culture, la manière d'être et d'apprendre, auront été façonnées par le monde du XXI^e siècle et non par celui qui a donnée vie à l'Université. Cela dresse des enjeux et des défis nouveaux.

L'UQAM : contraintes, défis et atouts

Dans le contexte général d'enjeux et de défis que l'on vient de décrire, l'UQAM a ses propres contraintes, ses propres défis et aussi ses propres atouts. L'Université sort d'une période de turbulence ouverte à l'automne 2006 avec la révélation d'une dérive immobilière entraînant des effets financiers très pénalisants, mais qui s'achève au printemps 2009 avec la liquidation des ultimes conséquences de cette dérive. Parallèlement, l'UQAM a connu de multiples renouvellements, depuis un renouvellement de l'équipe de direction et du Conseil d'administration jusqu'à la conclusion de nouvelles conventions collectives de travail et d'un réajustement de son financement. Cela permet à l'UQAM de mieux faire face à ses contraintes et de mieux exploiter ses atouts en l'engageant dans la réalisation d'un plan stratégique pour les prochaines années.

Contraintes

Il convient de mettre en lumière les principales contraintes avec lesquelles l'Université devra composer au cours des prochaines années. Il y a des contraintes externes et des contraintes internes.

Contraintes externes principales communes aux universités

- Crise économique et financière affectant à la fois la capacité de l'État d'investir en éducation et la capacité philanthropique des fondations, des entreprises et des personnes à contribuer financièrement au soutien des universités;
- Démographie en déclin ou en stabilisation comportant le risque d'une baisse des inscriptions et des revenus;
- Concurrence intensifiée entre les institutions universitaires de la région montréalaise pour attirer et retenir les meilleures personnes pour la dotation des diverses catégories de postes et les meilleurs étudiants et étudiants ainsi que leur part du financement public et des dons philanthropiques, et des subventions de recherche d'origine publique et privée. La concurrence entre établissements s'accroîtra aussi du fait d'une plus grande offre de formation à distance, notamment par l'utilisation de l'Internet;

- Diversification des effectifs étudiants, notamment en raison de l'immigration, et accroissement et transformation des attentes étudiantes à l'égard des membres du corps professoral des universités, par exemple leur capacité d'intégrer à la pédagogie et à l'enseignement les technologies d'information et de communication de pointe;
- Nouvelles attentes de la société et annonce de nouvelles règles gouvernementales, par voie législative, en matière de gouvernance institutionnelle mettant en cause la notion d'autonomie et accroissant l'exigence d'imputabilité;
- Capacité de renouveler les différents personnels, vu le départ à la retraite des «Baby-boomers», en recrutant de façon efficace, face à la concurrence des autres établissements, et en intégrant bien les nouvelles personnes;

Contraintes propres à l'UQAM

- Formule de financement par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport qui méconnaît des caractéristiques majeures de l'UQAM.
- Perceptions négatives, défaut de crédibilité ou manque de confiance de certains milieux envers l'UQAM en raison des difficultés financières des récentes années;
- Capacité de renouveler l'organisation pour l'adapter aux besoins nouveaux, notamment en parachevant le processus de facultarisation.





Défis propres à l'UQAM

- Préserver ses idéaux fondateurs et ses valeurs originelles en sachant les adapter au monde du XXI^e siècle;
- Renouveler ses activités et ses manières de faire en réponse aux attentes nouvelles du milieu et en exploitant les changements dans les technologies d'information et de communication;
- Réaliser son plan de retour à l'équilibre budgétaire et mettre en œuvre son plan stratégique en sachant réallouer, progressivement et de manière significative, ses ressources;
- Assurer l'ouverture efficace à l'internationalisation;
- Assurer un renouvellement de la gouvernance en préservant l'approche participative;
- Se démarquer par rapport à l'ensemble des établissements concurrents par des activités différentes et des manières de faire différentes et par sa capacité de mobiliser les connaissances;
- Faire de l'établissement un lieu stimulant d'études et de travail.

Atouts

Pour faire face à ces contraintes multiples, l'UQAM dispose d'une belle gamme d'atouts qu'il convient de rappeler :

- Des personnels qualifiés profondément attachés à leur établissement;
- Une habitude de la gestion participative;
- Des valeurs caractérisant l'établissement et le positionnant dans le milieu universitaire :
 - ouverture au milieu;
 - accessibilité et démocratisation;
 - collégialité;
 - volonté de pensée critique;
 - volonté de réceptivité aux besoins et attentes des milieux.
- Un large spectre de grands champs disciplinaires rayonnant par près de 300 programmes d'études et de multiples activités de recherche et de création, notamment, dans des domaines nouveaux et inédits en milieu universitaire;
- Une expertise reconnue dans de multiples domaines et des liens de partenariats développés;
- Un bassin d'environ 200 000 personnes diplômées;
- L'appui d'une Fondation administrée bénévolement par des diplômés.
- Une localisation géographique privilégiée :
 - au centre-ville de Montréal;
 - branchée directement sur le nœud central du métro montréalais desservant aussi bien l'île que les rives nord et sud et en lien avec d'autres moyens de transport en commun;
 - à proximité d'autres universités et de multiples institutions culturelles.
- Un campus moderne et fonctionnel;
- L'expérience du réseau de l'Université du Québec et l'interaction avec le réseau informel des établissements montréalais.

Tels sont les principaux atouts dont dispose l'UQAM au moment d'entreprendre une nouvelle phase de son développement et de son engagement au service du milieu.

Deuxième partie : Le plan stratégique 2009-2014

Vision

Née du processus de démocratisation de l'éducation québécoise; **Repère 3**

Inspirée par l'idéal réitéré et renouvelé de l'accessibilité; **Repère 4**

Instituée comme établissement à vocation générale **Repère 5** francophone, public, laïc, ouvert sur le monde et intégré dans sa communauté;

L'UQAM produit et rend accessibles les savoirs de pointe, fondamentaux et appliqués, et la culture actuelle pour former des citoyennes et des citoyens compétents dans leur domaine de formation, socialement responsables et capables de contribuer aux grands enjeux collectifs dont la préservation de l'environnement et le respect des droits de la personne dans la recherche de la justice et de l'égalité.



Repères 3, 4 et 5

Repère 3 : Démocratisation de l'éducation québécoise

- 1961 Lois constituant la « Grande Charte de l'Éducation »
- 1961 Commission royale d'enquête sur l'enseignement (Commission Parent)
- 1964 Création du Ministère de l'Éducation
- 1965 Réforme de l'enseignement primaire et secondaire
- 1967 Création des CÉGEP
- 1968 Adoption de la Loi sur l'Université du Québec
- 1969 Décret créant l'UQAM (9 avril 1969)

Repère 4 : Idéal de l'accessibilité

Depuis ses origines, l'UQAM a valorisé et valorise toujours au plus haut point l'accessibilité et a voulu et veut toujours marquer ses activités du sceau de l'accessibilité.

En ce début du XXI^e siècle, l'accessibilité se définit pour l'UQAM :

- Par la volonté de continuer d'amener aux études universitaires des jeunes issus de famille sans antécédents universitaires ou de l'immigration récente;
- Par la volonté d'ouvrir à une proportion croissante de bachelères et de bacheliers les études de cycles supérieurs;
- Par la volonté de faciliter l'accès aux études universitaires et aux savoirs d'adultes et de groupes n'y ayant pas historiquement eu accès;
- Par un régime pédagogique, des bourses, des lieux, des horaires et des modalités d'enseignement permettant aussi bien le cheminement à temps complet ou à temps partiel et recherchant la conciliation entre les études et d'autres engagements de vie;
- Par une politique de facturation modérée des personnes inscrites, en sus des droits de scolarité.

Repère 5 : Établissement à vocation générale

L'Université du Québec à Montréal appartient au groupe des universités canadiennes de grande taille, dotées de programmes aux trois cycles et œuvrant en recherche et création dans une gamme étendue de disciplines et de champs d'études. Ce groupe rassemble des établissements tels Concordia, Carleton, York, Simon Fraser, Waterloo, Windsor, etc. (où il n'y a généralement pas de faculté de médecine).

Mission

Repère 6

Par volonté de démocratisation et d'accessibilité de l'enseignement universitaire et en privilégiant l'exploration de nouveaux créneaux, le regard critique et le partenariat avec les acteurs de la société, l'UQAM se consacre au développement du plein potentiel des personnes et de la société. À cette fin, la communauté universitaire se mobilise pour :

- enrichir le savoir et la culture par la recherche et la création et en assurer l'impact dans la formation et dans le milieu et le rayonnement à l'échelle locale, nationale et internationale;
- assurer la formation de base et le perfectionnement des personnes aux différentes étapes de la vie dans l'état le plus actuel des savoirs et des pratiques qu'elle leur rend accessibles dans une large gamme de disciplines et champs d'études aux trois cycles;
- favoriser la réussite des étudiantes et des étudiants par un milieu de vie stimulant, par des soutiens pédagogiques et financiers appropriés et par des modes d'enseignement diversifiés;
- servir les collectivités en mobilisant ses ressources et diffusant ses expertises aux partenaires des différents milieux économiques, professionnels et culturels et aux groupes sociaux;
- contribuer à l'innovation intellectuelle, scientifique, culturelle, technologique et sociale ainsi qu'à un développement socialement responsable;
- concourir à la réflexion critique sur les enjeux collectifs.



Repère 6

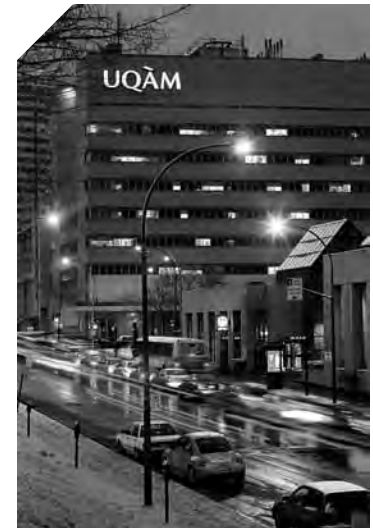
Recherche et création dans l'Université

L'essence même de l'institution universitaire se définit par la conjonction de l'effort de recherche et de création à l'activité de formation. Pour initier à l'état le plus actuel des savoirs, des pratiques et de la culture, l'enseignement doit baigner dans un milieu institutionnel où se pratiquent intensivement la recherche et la création et où leurs acquis sont immédiatement transférables dans la formation. Par ailleurs, la formation à la recherche et à la création dans les cycles supérieurs fait partie intégrante de la mission universitaire.

Large gamme de disciplines et champs d'étude

Foyer intellectuel et scientifique et creuset culturel, l'UQAM, comme le veut l'idée même d'université, œuvre dans une large gamme de disciplines et de champs d'étude en Arts, Éducation, Communication, Sciences, Sciences de la gestion, Sciences humaines, Science politique et droit.

- L'UQAM propose, aux trois cycles, des programmes d'études correspondant aux domaines fondamentaux du savoir et de la culture contemporains. Ces programmes sont à caractère permanent comme les disciplines et les champs d'études dans lesquels est formée la relève de la société. Ces programmes conduisent aux grades universitaires (baccalauréat, maîtrise, doctorat). Ces programmes constituent le cœur de la mission de la formation de l'Université;
- L'UQAM propose aussi des activités et des programmes qui visent à répondre à des besoins précis, pratiques et limités de formation ou de recyclage, professionnels le plus souvent, mais aussi dans un but de service aux collectivités. Il s'agit de programmes courts, crédités ou non, souvent requis par des groupes identifiés, et conduisant à des formes de reconnaissance et de sanction diverses distinctes des grades universitaires (attestation d'études, certificat, diplôme). Ces programmes n'ont pas en soi une durée permanente et peuvent être abolis lorsque le besoin de formation pour lequel ils ont été conçus a été satisfait.



Principes directeurs

Pour réaliser sa mission universitaire selon une exigence d'accessibilité et de démocratisation, l'UQAM s'inspire de quatre principes directeurs qui balisent son action et celle des membres de sa communauté.

1. Primauté du savoir et de la culture

L'UQAM a pour principe directeur la primauté du savoir et de la culture au sens large des termes. Dès lors, la conservation, le développement, l'analyse critique, la transmission, la diffusion et la mise en pratique du savoir et de la culture doivent animer et régir toutes les actions de toutes les personnes, de toutes les unités et de tous les groupes constituant la communauté universitaire. Cela requiert :

- la liberté académique dans un esprit de découverte et d'innovation scientifique, technologique, sociale et culturelle;
- l'éthique et l'intégrité du travail académique;
- la rigueur intellectuelle dans les activités d'enseignement, de recherche et de création;
- l'ouverture au débat dans un climat de tolérance;
- l'ouverture et la présence au milieu à l'échelle locale, nationale et internationale;
- le respect des droits et la promotion des devoirs des personnes.

2. Réussite des étudiantes et étudiants

L'accessibilité commande que l'UQAM fasse de la réussite des étudiantes et étudiants, aux trois cycles, sa finalité première. Cette réussite consiste à assurer aux personnes le plus grand développement de leur potentiel pour qu'elles puissent contribuer, par leurs compétences intellectuelles, professionnelles et citoyennes, au progrès et au mieux-être de la société. La réussite requiert :

- le travail de conservation, de développement, d'analyse critique, de transmission et de diffusion du savoir et de la culture;
- des méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées;
- la mise en place d'un milieu de vie soutenant l'apprentissage et le succès;
- une attention soutenue à la diversité des besoins des étudiantes et des étudiants, y incluant les besoins financiers et ceux découlant des conditions de vie;
- la prise en compte de la diversité ethnique et culturelle dans laquelle œuvre l'Université et des besoins des étudiantes et étudiants issus de l'immigration;
- la présence de services et de ressources de soutien direct à la formation (bibliothèque, informatique, audio-visuel, ateliers, etc).

3. Rôle central des personnes

L'Université reconnaît le rôle central des personnes qui y œuvrent et leur contribution essentielle à la réalisation de sa mission. Seule la conjugaison des efforts de chacun, selon son rôle et par son travail propre, assure la qualité de la formation et la réussite étudiante, l'essor de l'activité de recherche et de création et le succès de la mobilisation des connaissances. En raison du rôle central des personnes, l'Université :

- s'efforce de mettre en place un milieu de travail sain, stimulant, respectueux des droits de chacun et où chaque personne assume ses obligations de façon professionnelle;
- s'efforce d'offrir des conditions de travail favorisant la planification du cheminement de la carrière par la formation et le perfectionnement et en recherchant la conciliation travail-famille-vie personnelle;
- recourt le mieux possible à l'expertise et à la capacité d'innover des personnes dans leurs tâches respectives;
- soigne le recrutement de nouveaux membres du corps professoral et leur insertion dans la vie de l'établissement;
- favorise l'intégration des personnes chargées de cours en raison de leur apport essentiel à la qualité de la formation en exploitant la formule des projets pédagogiques.
- reconnaît les mérites des personnes ayant contribué à des réussites.

4. Gouverne académique collégiale et responsable **Repère 7**

La gouverne académique, c'est-à-dire la prise de décision en matière d'enseignement, de recherche et de création, de mobilisation des connaissances est collégiale, participative et responsable.

Repère 7

Concernant la gouverne académique

La gouverne académique s'exerce à la Commission des études et dans les facultés, départements, comités de programmes, et unités de recherche.

Cette gouverne académique :

- est collégiale parce qu'elle est exercée par des groupes de personnes;
- s'exprime par le jugement des pairs partageant une compétence commune;
- repose sur les principes de l'autonomie départementale et de la liberté académique;
- est participative parce qu'elle inclut les étudiantes et les étudiants dans les matières les concernant, et ce, dans les instances dont au premier chef les comités de programmes;
- associe les personnels dont l'expertise bénéficie à la prise de décision;

Et elle est responsable parce que l'instance ayant pris une décision en est imputable.



Objectifs stratégiques et actions nécessaires

Le Plan comporte trois objectifs stratégiques :

1. Accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation aux trois cycles notamment par un arrimage intensifié avec la recherche et la création.
2. Accroître l'activité de recherche et de création pour bonifier la formation aux trois cycles et pour contribuer au développement et au transfert des savoirs et des pratiques culturelles.
3. Procurer à l'UQAM les moyens institutionnels nécessaires à la réalisation de sa mission.

1. Accroître la qualité, la pertinence et l'efficacité de la formation aux trois cycles notamment par un arrimage intensifié avec la recherche et la création.

ACCROÎTRE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

AN1.1

Mettre en œuvre, de manière adaptée à la spécificité de chaque programme, les mesures appropriées pour s'assurer de l'atteinte des objectifs fondamentaux de formation que doit poursuivre l'ensemble de la programmation :

- l'autonomie intellectuelle, la pensée critique et la créativité;
- la compréhension des enjeux fondamentaux du domaine d'étude et de ses liens avec les domaines apparentés;
- l'acquisition des méthodes de travail générales scientifiques, artistiques ou professionnelles, et des méthodologies disciplinaires spécifiques;
- la valorisation de la langue française et de la capacité de s'y exprimer clairement à l'oral et à l'écrit, et la maîtrise de langues secondes;
- l'initiation à la pratique de la recherche ou de la création dès le premier cycle;
- la maîtrise des technologies d'information et de communication;
- l'ouverture aux enjeux de société à l'échelle locale, nationale et internationale dans un esprit de responsabilité citoyenne, d'éthique et d'intégrité personnelles.

AN1.2

Enrichir l'enseignement aux trois cycles :

- en intensifiant la participation des membres du corps professoral à l'enseignement au premier cycle, notamment pour les cours de tronc commun ou d'initiation aux fondements de la discipline;

- en développant la formation pédagogique des membres du corps professoral et des personnes chargées de cours, notamment leur maîtrise des stratégies d'enseignement et d'apprentissage;
- en soutenant le processus d'intégration des personnes chargées de cours par le développement de projets pédagogiques;
- en exploitant le développement et l'intégration ciblée, mesurée et pertinente de la techno-pédagogie dans les activités de formation;
- en valorisant les stages pour assurer un meilleur arrimage entre la formation et l'insertion professionnelle;
- en facilitant l'accès à des ressources documentaires et informationnelles;
- en intégrant la dimension internationale à l'enseignement;
- en valorisant les réalisations d'enseignement dans l'évaluation des professeures, professeurs et personnes chargées de cours

ACCROÎTRE LA PERTINENCE DE LA FORMATION

Compte tenu :

- des grands champs disciplinaires développés par l'UQAM depuis 40 ans;
- de la gamme étendue de programmes d'études dont dispose déjà l'Université aux trois cycles;
- des politiques et pratiques institutionnelles d'évaluation des programmes d'études;
- de l'évolution des effectifs étudiants dans les divers programmes;
- des attentes et des besoins changeants de la société.



AN 1.3

S'assurer de la pertinence continue des programmes aux trois cycles et poursuivre le développement des outils analytiques nécessaires pour mesurer cette pertinence.

AN 1.4

Cibler très soigneusement les développements de nouveaux programmes en fonction des critères de priorisation suivants :

- priorité aux programmes de grade;
- priorité aux développements de 2^e et 3^e cycles, soit par de nouveaux programmes de grade, soit par de nouvelles options dans des programmes de grade existants;
- priorité à des créneaux peu ou pas desservis par le réseau universitaire pour lesquels l'UQAM peut prétendre à l'innovation et à l'excellence en acquérant les moyens nécessaires aux développements envisagés;
- priorité, pendant la période du Plan, aux thématiques déjà développées à l'UQAM, soit essentiellement :
 - Culture, arts, communication et médias;
 - Éducation, formation et mobilisation des connaissances;
 - Enjeux sociaux, économiques, organisationnels et de gestion;
 - Environnement, développement durable et responsable.
 - Fondements de la cognition et de l'action;
 - Mutations politiques, juridiques, sociales, locales et internationales;
 - Santé et mieux-être;
- priorité à des projets reposant sur une activité de recherche ou de création déjà développée et reconnue;

Et à cette fin : constituer la cartographie de l'ensemble des activités académiques dans une perspective d'orientation du développement et du positionnement stratégiques de l'UQAM.

ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION

AN1.5

Accroître l'accessibilité de la formation :

- par l'amélioration du soutien financier (emplois étudiants, bourses de la Fondation, bourses d'organismes externes, bourses d'excellence aux cycles supérieurs, etc.);
- par un accueil approprié des nouveaux étudiantes et étudiants, et particulièrement de première génération, celles et ceux issus de l'immigration récente ou provenant de pays étrangers, en fonction des besoins spécifiques et pour favoriser une intégration rapide à la vie institutionnelle.

AN1.6

Élargir les mesures de soutien axées sur les facteurs de réussite connus :

- intégration dans un milieu intellectuel créatif et stimulant;
- renforcement des moyens et pratique d'accompagnement et de soutien pédagogique (mentorat, tutorat);
- participation à des projets étudiants académiques ou para-académiques;
- participation à des équipes de recherche;
- développement d'un sentiment d'appartenance par des activités sociales, sportives, culturelles, des concours internes ou externes et par la vie associative;
- disponibilité de conseil et d'aide individuelle pour dénouer des problèmes (v.g. logement, orientation, conciliation étude-famille, etc.);
- soutien pour l'initiation aux ressources d'information (bibliothèque, audio-visuel, informatique) en s'assurant de tenir à niveau ces ressources;
- préparation de l'insertion professionnelle par des stages, des rencontres avec des diplômés.

Repère 8

AN1.7

Rendre plus accessibles aux personnes qualifiées et admissibles, les programmes de cycles supérieurs et viser à accroître de 700, d'ici 2013-2014, le nombre de personnes inscrites à un programme de 2^e ou 3^e cycle

Repère 8

Augmentation des inscriptions aux études de 2^e et 3^e cycles

Dans son avis de mai 2008 intitulé *Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités québécoises*, le Conseil supérieur de l'éducation plaide pour une hausse de la fréquentation des études de cycles supérieurs : le « taux d'accès à la maîtrise observé à 11,8 % en 2005-2006, devrait atteindre 15 % en 2017 et au doctorat passer de 3,1 % en 2005-2006 à 4 % en 2017. Cette orientation interpelle toutes les universités québécoises, dont l'UQAM qui offre déjà une gamme importante de programmes de 2^e et 3^e cycles. La hausse de la formation aux cycles supérieurs sera bénéfique tant pour les personnes que pour la société dans son ensemble et cela justifie des efforts appropriés des universités.

Par ailleurs, il est aussi avéré que plusieurs programmes de maîtrise et de doctorat refusent des candidats admissibles en raison de limites de la capacité d'encadrement des travaux de recherche ou de création requis par ces programmes.

Ainsi, en 2008-2009, dans une demi-douzaine de programmes de maîtrise ou de doctorat pour lesquels il y a une forte demande (p.ex. Ph.D. en psychologie ou en administration, maîtrise en gestion de projet ou en travail social), environ 325 candidats admissibles n'ont pu être admis faute de ressources professorales pour les encadrer dans leurs travaux de recherche.

Or, au cours de la période du Plan stratégique, le nombre de postes du corps professoral augmentera de près de 15 % (soit 145 postes par rapport au plancher d'emploi antérieur de 1010 postes). Cette augmentation se traduira par une capacité accrue de direction de mémoires et autres travaux de recherche et de création de 2^e cycle et de direction de thèses de doctorat.

L'augmentation du corps professoral permettra donc d'accroître les admissions dans plusieurs programmes de 2^e et 3^e cycles et dans d'éventuels nouveaux programmes.

Dans ces conditions, au nom même de l'idéal de l'accessibilité, compte tenu de la demande étudiante et sur la base d'une augmentation de la capacité professorale d'encadrer les travaux de recherche et de création requis par des programmes d'études de 2^e et 3^e cycles, l'UQAM doit viser une croissance des effectifs étudiants de 2^e et 3^e cycles de l'ordre de 700 personnes inscrites (ou 378 EETP), soit un peu plus de 10 %, comme le pourcentage d'augmentation du corps professoral en 2013-2014.



2. Accroître l'activité de recherche et de création pour bonifier la formation aux trois cycles et pour contribuer au développement et au transfert des savoirs et des pratiques culturelles.

AN2.1

Renforcer, en matière de recherche et de création, une large présence dans les grands champs disciplinaires présents à l'UQAM et cibler les nouveaux développements sur des créneaux porteurs pour lesquels l'UQAM peut aspirer à l'excellence.

Compte tenu de l'explosion des coûts de la recherche, en particulier dans les domaines des sciences naturelles et des sciences de la santé, une attention toute particulière sera apportée au choix de ces nouveaux développements.

AN2.2

Accroître l'impact de la recherche et de la création sous leurs diverses formes en en déclinant toutes les facettes :

- impact sur la qualité de l'enseignement à tous les cycles;
- impact social;
- impact économique;
- impact culturel;
- impact scientifique et technologique;
- impact en termes d'innovation dans une société du savoir;
- impact sur la dynamique des organisations publiques, privées et collectives;
- impact environnemental et sur le développement durable;
- impact sur la qualité de vie;
- impact sur le débat public et les politiques publiques;
- impact sur notre compréhension du monde.

et à cette fin soutenir la diffusion des résultats du travail de recherche et de création.

- dans les revues scientifiques;
- dans les médias;
- dans les milieux professionnels, sociaux, culturels;

en recourant à la diffusion en libre accès pour les résultats des travaux.

AN2.3

Déployer, à l'échelle de l'Université comme à celle des facultés, les incitatifs, les pratiques et les moyens nécessaires pour assurer la croissance des fonds de recherche et de création obtenus par le corps professoral, aux différentes étapes de la carrière, et pour augmenter la proportion de professeurs financés à l'extérieur de l'Université.

AN2.4

Devenir la référence canadienne en matière de promotion et de soutien de l'activité de création artistique et médiatique en milieu universitaire.

AN2.5

Mettre systématiquement en valeur les réalisations de recherche et de création des membres de la communauté universitaire et les reconnaissances et prix qu'ils obtiennent.



3. Procurer à l'UQAM les moyens institutionnels nécessaires à la réalisation de sa mission.

AN3.1

Mener les actions requises pour obtenir un financement correspondant à la place relative de l'UQAM dans le réseau universitaire québécois et aux spécificités de sa mission.

AN3.2

Cibler l'octroi de postes de professeurs (nouveaux et réalloués) afin de réaliser les objectifs du présent Plan et recruter une relève capable d'intensifier l'effort de recherche et de création et de répondre aux besoins d'une formation aux trois cycles étroitement arrimée à la recherche et à la création.

AN3.3

Actualiser les modes d'organisation et de fonctionnement de l'Université en consultation avec les unités, les instances et les groupes intéressés et notamment :

- mettre à jour l'ensemble des politiques institutionnelles;
- compléter le processus de facultarisation dans le respect des pouvoirs dévolus aux départements;
- mettre en place progressivement, grâce à la collaboration des syndicats et associations de personnels, une organisation du travail, efficace, flexible, adaptée aux besoins des étudiantes et étudiants et des activités de recherche et de création et enrichissant la vie professionnelle des personnes.

AN3.4

Poursuivre la mise en place de processus de décision, de gestion et de contrôle favorisant une gouvernance institutionnelle transparente et responsable.

AN3.5

Mettre au point, en consultation avec la communauté, un plan directeur de l'immobilier pour obtenir et aménager de façon rationnelle et responsable les espaces nécessaires à la réalisation de la mission de l'Université.

AN3.6

Assurer à l'UQAM les systèmes d'information de gestion (SIG) et les infrastructures technologiques nécessaires au bon fonctionnement académique et administratif de l'Université.

AN3.7

Développer les partenariats susceptibles de faciliter la réalisation de la mission institutionnelle dans le respect de l'éthique et de l'intégrité de la formation, de la recherche et de la création.

AN3.8

Obtenir une refonte de la *Loi sur l'Université du Québec* assurant aux établissements une complète autonomie et des moyens d'agir conjointement là où ils désirent.

AN3.9

Identifier et mettre en place, en consultation avec la communauté, les indicateurs mesurant le niveau d'atteinte des objectifs académiques et administratifs et permettant le balisage avec les autres universités.

AN3.10

Mettre en place un chantier pour définir, développer et documenter les besoins en technopédagogie et mettre en œuvre une pratique de médiatisation adaptée aux besoins facultaires pouvant être déployée en mode synchrone ou asynchrone dans un continuum allant de l'utilisation campus, en passant par le cours hybride jusqu'au cours entièrement à distance.



ANNEXE 1

Tableau comparatif UQAM 1970-1971 / 2007-2008

	1970-1971 ¹	2007-2008 ²
Effectif étudiant équivalent à temps complet	7 683	24 867 (+ 3 106 à la Télé-université) ³
Effectif étudiant en nombre absolu	6 943	40 259 ⁴ (+ 9 283 à la Télé-université) ⁵
Effectif étudiant à temps plein	3 900 (56,1 %)	21 102 (52,4 %)
Effectif étudiant à temps partiel	3 043 (43,9 %)	19 157 ⁴ (47,6 %)
Effectif étudiant au 2^e et 3^e cycles	41 (0,06 %)	7 654 ⁶ (25 %)
Pourcentage de femmes	45,4 %	62,2 %
Nombre de programmes	53	300
Budget de fonctionnement (2008 = 100) ⁷	16 M \$ (90 M \$ en \$ d'aujourd'hui)	350 M \$
Budget de recherche	371 361 \$ (2 087 305 \$ en \$ d'aujourd'hui)	60 M \$
Nombre de personnes diplômées	165	Plus de 200 000 depuis les débuts
Corps professoral	414	993 (+ 27 maîtres de langues)
Personnes chargées de cours	Autour de 3 008	2 008
Autres personnels	584 personnes	2 160 personnes

N/Réf. : BRI 2009-001, Claire Pinard, le 30 avril 2009

- ¹ Pour l'année 1970-1971, «L'UQAM en quelques chiffres 1970-1971/1986-1987», Bureau de la recherche institutionnelle, mars 1988.
À noter qu'en 1970-1971, les EETC sont calculés pour l'année académique et l'effectif étudiant en nombre absolu correspond à celui de l'automne 1970.
- ² Pour l'année 2007-2008, «Statistiques d'inscription, automne 2008, Résultats préliminaires», Registrariat et «Rapport de l'université du Québec à Montréal et de la Télé-université (Loi 95), 7 octobre 2008»
- ³ Pour la Télé-université, «Rapport de l'université du Québec à Montréal et de la Télé-université (Loi 95), 7 octobre 2008»
- ⁴ Incluant 1214 étudiants en rédaction de thèse
- ⁵ Pour la Télé-université, «Rapport de l'université du Québec à Montréal et de la Télé-université (Loi 95), 7 octobre 2008»
- ⁶ Incluant 757 étudiants non-subventionnés
- ⁷ Pour le calcul en dollars constants : indice des prix de base 100 en 2008 (Statistique Canada) : 1970 = 17,8
- ⁸ Données approximatives

ANNEXE 2

Facultés, Écoles, Départements, Instituts, Centres institutionnels et Chaires de l'UQAM

École des sciences de la gestion (ESG UQAM)

- Département de finance
- Département de management et technologie
- Département de marketing
- Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale
- Département des sciences comptables
- Département des sciences économiques
- Département d'études urbaines et touristiques
- Département d'organisation et ressources humaines
- Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi (CIRPÉE)
- Chaire Bombardier de gestion des entreprises transnationales
- Chaire d'études socio-économiques
- Chaire d'information financière et organisationnelle
- Chaire de coopération Guy-Bernier
- Chaire de gestion de projet
- Chaire de gestion des compétences
- Chaire de management des services financiers
- Chaire de recherche du Canada en économie sociale
- Chaire de recherche du Canada en gestion de la technologie
- Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain
- Chaire de recherche industrielle du CRSNG en management logistique
- Chaire de responsabilité sociale et de développement durable
- Chaire de tourisme Transat
- Chaire Desjardins de gestion des produits dérivés
- Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agroalimentaire
- Chaire SITQ d'immobilier

Faculté de communication

- Département de communication sociale et publique
- École de langues
- École des médias
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la biologie, la santé, la société et l'environnement (CINBIOSE)
- Chaire de relations publiques et communication marketing
- Chaire René-Malo en cinéma et stratégies de production culturelle
- Chaire UNESCO-Bell en communication et développement international
- Orbicom - Réseau international des chaires UNESCO en communication

Faculté de science politique et de droit

- Faculté de science politique et de droit
- Département de science politique
- Département des sciences juridiques
- Institut d'études internationales de Montréal
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec (CRIDAQ)
- Chaire C.-A. Poissant sur la gouvernance et l'aide au développement
- Chaire de recherche du Canada en études québécoises et canadiennes
- Chaire de recherche du Canada en politiques étrangère et de défense canadiennes
- Chaire Nycole Turmel sur les espaces publics et les innovations politiques
- Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques

Faculté des arts

- Département de danse
- Département de musique
- Département d'études littéraires
- Département d'histoire de l'art
- École de design
- École des arts visuels et médiatiques
- École supérieure de théâtre
- Institut du patrimoine
- Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCO)
- Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire (FIGURA)
- Centre interuniversitaire des arts médiatiques (CIAM)
- Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les Arts et les Traditions (CELAT)
- Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique

Faculté des sciences

- Département de chimie
- Département de mathématiques
- Département des sciences biologiques
- Département des sciences de la Terre et de l'atmosphère
- Département d'informatique
- Département de kinanthropologie
- Institut des sciences de l'environnement (ISE)
- Centre de recherche en géochimie et géodynamique (GEOTOP-UQAM-McGill)
- Centre de recherche en toxicologie de l'environnement (TOXEN)
- Centre de recherche sur la conception, les mécanismes d'action et la vectorisation des médicaments (PharmaQAM)

Faculté des sciences (suite)

- Centre de recherche sur les nanomatériaux et l'énergie (NanoQAM)
- Centre de recherches biomédicales (BIOMED)
- Centre d'étude de la forêt (CEF)
- Centre interuniversitaire de recherches en géométrie et topologie (CIRGET)
- Centre pour l'étude et la simulation du climat à l'échelle régionale (ESCER)
- Chaire de logiciel libre, finance sociale et solidaire
- Chaire de recherche du Canada en modélisation environnementale
- Chaire de recherche du Canada en algèbre, combinatoire et informatique mathématique
- Chaire de recherche du Canada en biogéochimie
- Chaire de recherche du Canada en chimie thérapeutique
- Chaire de recherche du Canada en écologie comportementale
- Chaire de recherche du Canada en écotoxicologie des microorganismes aquatiques
- Chaire de recherche du Canada en génomique intégrative et signalisation cellulaire
- Chaire de recherche du Canada en modélisation de la dynamique terrestre
- Chaire de recherche du Canada en modélisation régionale du climat
- Chaire de recherche du Canada en oncologie moléculaire
- Chaire de recherche du Canada en productivité forestière
- Chaire de recherche du Canada en rétrovirologie humaine
- Chaire des écosystèmes tourbeux et changements climatiques
- Chaire en prévention et traitement du cancer
- Chaire Hydro-Québec de biogéochimie du carbone des écosystèmes aquatiques boréaux
- Chaire Hydro-Québec sur la maîtrise de la croissance des arbres
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable
- Chaire UNESCO en Changements à l'échelle du globe
- Groupe de recherche interuniversitaire en limnologie et en environnement aquatique (GRIL)
- Laboratoire de combinatoire et d'informatique mathématique (LACIM)

Faculté des sciences de l'éducation

- Département d'éducation et formation spécialisées
- Département d'éducation et pédagogie
- Département de didactique des langues
- Chaire de recherche du Canada en éducation à la santé
- Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement

Faculté des sciences humaines

- Département de géographie
- Département de linguistique
- Département de philosophie
- Département de psychologie
- Département de sciences des religions
- Département de sexologie
- Département de sociologie
- Département d'histoire
- École de travail social
- Institut de recherches et d'études féministes (IREF)
- Institut des sciences cognitives (ISC)
- Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)
- Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST)
- Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie (CRISE)
- Centre de recherche sur le langage, l'esprit et le cerveau (CRLEC-UQAM)
- Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté
- Chaire de déficience intellectuelle et troubles du comportement
- Chaire de recherche du Canada en philosophie de la logique et des mathématiques
- Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences
- Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie
- Chaire de recherche du Canada en sciences cognitives
- Chaire de recherche du Canada en théorie de la connaissance
- Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone
- Chaire de recherche du Canada sur les conflits socioterritoriaux et la gouvernance locale
- Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté
- Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et de la société démocratique

Hors facultés

- École supérieure de mode de Montréal - Un partenariat de l'UQAM et du Groupe Collège LaSalle
- Institut Santé et société (ISS)

ANNEXE 3

Liste des unités académiques et administratives qui ont émis des avis dans le cadre de la consultation sur le plan stratégique 2009-2014

École des sciences de la gestion

- Département d'organisation et ressources humaines
- Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale
- Département de management et technologie
- Département de marketing
- Département des sciences économiques
- Département d'études urbaines et touristiques
- Département des sciences comptables
- Association étudiante de l'École des sciences de la gestion
- Chargés de cours en sciences de la gestion (Pierre M. Lagier)
- Professeur en sciences de la gestion (Roy Toffoli)
- Personnel de soutien de la faculté

Faculté de communication

- Département de communication sociale et publique
- École de langues
- École des médias
- Chargées, chargés de cours du Département de communication sociale et publique
- Employées, employés de soutien de la Faculté de communication
- Employées, employés de soutien du Département de communication sociale et publique
- Association facultaire étudiante des lettres et communications (AFELC)
- Association générale des étudiants en communication (AGEC)

Faculté de science politique et de droit

- Décanat de la Faculté de science politique et de droit
- Département des sciences juridiques
- Département de science politique
- Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)
- Association des étudiants et des étudiantes de la Faculté de science politique et de droit (AFESPED)
- Association des baccalauréats interdisciplinaires des champs d'étude politiques (ABICEP)

Faculté des arts

- Département de danse (DAN)
- Département d'études littéraires (EL)
- Département d'histoire de l'art (HAR)
- Département de théâtre
- École de Design (DE)
- École des arts visuels et médiatiques (EAVM)
- École supérieure de théâtre (EST)
- Synthèse COMREC
- Employées, employés de soutien de la faculté
- Association des étudiants et des étudiantes de la faculté (AFEA)

Faculté des sciences

- Comité des études
- Comité de la recherche
- Département de chimie
- Département de mathématiques
- Département des sciences biologiques
- Personnel de soutien de la faculté
- Institut des sciences de l'environnement

Faculté des sciences de l'éducation

- Département d'éducation et formation spécialisées
- Département d'éducation et pédagogie
- Association des étudiantes et des étudiants de la FSÉ (AD-EESE)
- Comité de la recherche de la faculté
- Comité de programme de développement de carrière

Faculté des sciences humaines

- Département de géographie
- Département de linguistique et didactique des langues
- Département de philosophie
- Département de psychologie
- Département de sciences des religions
- Département de sexologie
- Institut des sciences cognitives
- Institut de recherches et d'études féministes (IREF)
- Employés de soutien de la Faculté des sciences humaines
- Association facultaire étudiante des sciences humaines (AFESH)

Institut Santé et société

Vice-rectorat à la vie académique

- ↳ Bureau de la recherche institutionnelle
- ↳ Bureau de l'enseignement et des programmes
- ↳ Bureau des ressources académiques
- ↳ Bureau du recrutement
- ↳ Bureau du vice-recteur à la recherche et à la création
- ↳ Registrariat
- ↳ Secrétariat international d'Orbicom
- ↳ Services à la vie étudiante
- ↳ Service de formation continue
- ↳ Service des relations internationales

Vice-rectorat aux affaires administratives et financières

Vice-rectorat aux ressources humaines

Comité de régie du Secrétariat général

Atelier du CA sur le Plan stratégique

Comité de coordination du Service des communications

Service de l'audiovisuel

Service des bibliothèques

Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQAM (SPUQ)

Syndicat des employées et employés de l'UQAM (SEUQAM)

- ↳ du Comité exécutif
- ↳ d'un Conseil syndical élargi

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)

En vertu de la Politique environnementale de l'UQAM, cette brochure a été imprimée à tirage restreint sur du papier recyclé.
Cette documentation est disponible sur www.uqam.ca/planstrategique

**ANNEXE 1.4: ÉTATS FINANCIERS DE L'UQAM AU 31 MAI 2009 (EXCLUANT
LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ)**

Université du Québec à Montréal
(excluant la composante Télé-université)

**États financiers
au 31 mai 2009**

Rapport des vérificateurs	2 - 3
États financiers	
Bilans	4
Produits et charges	5
Évolution des soldes de fonds	6
Évolution de la situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 25



Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec à Montréal

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.

Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations d'Université du Québec à Montréal (excluant la composante Télé-université) au 31 mai 2009 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations, et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'Université, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des institutions financières. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné aux paragraphes suivants, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous n'avons pu obtenir une confirmation externe du degré d'avancement des travaux pour l'Îlot Voyageur (note 19 f) ii.) pour nous faire une opinion sur les coûts des immobilisations et le montant de la dette à long terme comptabilisés dans le fonds d'immobilisations au montant de 125 185 158 \$ ainsi que sur le montant des engagements liés à ce projet et divulgués à la note 19 f). Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux coûts des immobilisations, au montant de la dette à long terme ainsi qu'aux montants des engagements divulgués à cette note.

De plus, tel qu'il est mentionné à la note 7 a), l'Université a comptabilisé une subvention à recevoir de 27 525 200 \$ au 31 mai 2009 conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier sans obtenir la confirmation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce qui est contraire aux principes comptables généralement reconnus par les universités du Québec. Si cette subvention à recevoir n'avait pas été comptabilisée, la subvention à recevoir et le solde de fonds non affecté du fonds de fonctionnement auraient diminué de 27 525 200 \$ au 31 mai 2009 et l'insuffisance des produits par rapport aux charges du fonds de fonctionnement aurait augmenté de 27 525 200 \$ au 31 mai 2009.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions obtenu une confirmation externe pour les coûts des immobilisations, le montant de la dette à long terme et les montants divulgués à titre d'engagements pour le projet de l'Îlot Voyageur, et à l'exception de la comptabilisation de la subvention à recevoir, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université (excluant la composante Télé-université) au 31 mai 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 6.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (note 5), sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que les institutions financières. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Montréal, le 23 juillet 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 14557

Université du Québec à Montréal Produits et charges

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Droits de scolarité	54 870 232	50 297 941				
Subventions						
Gouvernement du Québec					6 411 977	13 202 956
Université du Québec	226 680 473	232 812 300	17 343 043	12 998 236		
Ministère et organismes affiliés	1 192 894	1 178 173			93 677 011	4 848 408
Autres	4 439 056	4 271 449	29 240 162	30 694 119		
Gouvernement du Canada					1 239 463	1 172 430
Produits nets de placements	25 285 514	27 516 232	1 527 239	797 727		
Ventes externes						
Contributions interfonds					28 309 572	30 511 187
Contribution liée à l'abandon d'un projet informatique					5 026 768	
Dons en nature					2 489 420	953 464
Produit provenant d'une fiducie (note 3)					1 434 000	
Autres produits	20 203 257	19 477 594	12 908 364	12 991 995	1 677 592	946 105
	<u>332 671 426</u>	<u>335 553 689</u>	<u>61 018 808</u>	<u>57 482 077</u>	<u>140 265 803</u>	<u>51 634 550</u>
Charges						
Enseignement et recherche	179 293 251	194 255 973				
Recherche subventionnée	3 710 154	3 620 186	58 931 675	55 825 064		
Services à la collectivité	5 835 580	6 033 026	3 156 824	3 371 270		
Bibliothèque	14 763 720	14 181 352				
Audiovisuel	4 871 144	4 274 941				
Informatique	15 119 915	11 337 110				
Administration	48 393 161	57 219 005				
Terrains et bâtiments	32 267 120	31 397 820				
Services aux étudiants	8 377 924	7 899 796				
Entreprises auxiliaires	13 418 416	16 084 585				
Animalerie	685 072	709 581				
Intérêts sur les emprunts bancaires	4 742 172	9 798 800			14 417 099	15 163 346
Intérêts sur la dette à long terme					3 936 436	1 753 363
Perte nette sur la cession d'immobilisations					33 127 017	35 793 760
Amortissement des immobilisations et de l'autre actif					51 480 552	52 710 469
	<u>331 477 629</u>	<u>356 812 175</u>	<u>62 088 499</u>	<u>59 196 334</u>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant contribution liée à l'abandon d'un projet informatique	1 193 797	(21 258 486)	(1 069 691)	(1 714 257)	88 785 251	(1 075 919)
Contribution liée à l'abandon d'un projet informatique	(5 026 768)					
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(3 832 971)</u>	<u>(21 258 486)</u>	<u>(1 069 691)</u>	<u>(1 714 257)</u>	<u>88 785 251</u>	<u>(1 075 919)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(65 035 513)	(43 777 027)	44 559 694	46 273 951	449 453 599	446 697 032	428 977 780	449 193 956
Soldes déjà établis								
Application des nouvelles normes comptables à l'égard de la politique de capitalisation (note 4)					(72 899 085)	(69 066 599)	(72 899 085)	(69 066 599)
Soldes redressés	(65 035 513)	(43 777 027)	44 559 694	46 273 951	376 554 514	377 630 433	356 078 695	380 127 357
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 832 971)	(21 258 486)	(1 069 691)	(1 714 257)	88 785 251	(1 075 919)	83 882 589	(24 048 662)
Virement	(4 099 839)				4 099 839			
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(72 968 323)	(65 035 513)	43 490 003	44 559 694	469 439 604	376 554 514	439 961 284	356 078 695

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal
Fonds des immobilisations
Évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	2009	2008
	\$	\$
PROVENANCE		
Contributions de l'Université du Québec		
Réclamations	6 411 977	13 202 956
Subvention du gouvernement du Québec	93 677 011	4 848 408
Contributions du fonds de fonctionnement	26 591 702	27 066 284
Contributions du fonds avec restrictions	6 744 638	3 444 903
Dons en nature	2 489 420	953 464
Obligations relatives à des baux emphytéotiques	12 826 745	28 034 191
Produit de cession d'immeubles	3 112 981	16 256 756
Virement de soldes de fonds	4 099 839	
Autres	1 634 000	946 105
	<u>157 588 313</u>	<u>94 753 067</u>
UTILISATION		
Immobilisations		
Bâtiments et construction en cours	22 561 441	39 565 185
Mobilier, appareillage et outillage	17 263 097	19 090 453
Documents de bibliothèque	2 001 755	3 545 721
Dette à long terme – intérêts	14 417 099	15 163 346
Dette à long terme – capital	1 295 661	2 651 418
	<u>57 539 053</u>	<u>80 016 123</u>
Augmentation des fonds	<u>100 049 260</u>	<u>14 736 944</u>
Solde non pourvu au début	<u>(134 900 563)</u>	<u>(149 637 507)</u>
Solde non pourvu à la fin	<u>(34 851 303)</u>	<u>(134 900 563)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

1 - ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers représentent les opérations de l'Université du Québec à Montréal pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, en excluant celles de la composante Télé-université.

Des états financiers distincts pour la composante Télé-université et pour les activités de l'Université incluant celles de Télé-université ont été préparés.

2 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'Université du Québec à Montréal a été constituée en vertu de la Loi sur l'Université du Québec.

La mission de l'Université consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité. L'Université est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

3 - FINANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ – ÎLOT VOYAGEUR

En décembre 2008, une entente est intervenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et l'Université afin de tenir indemne l'Université des conséquences financières du projet de l'Îlot Voyageur une fois la restructuration ayant été complétée à la satisfaction du gouvernement.

De plus, en vertu d'un décret gouvernemental de novembre 2008, une somme de 200 000 000 \$ a été remise par le MELS à un fiduciaire au bénéfice de l'Université pour le projet de l'Îlot Voyageur et cette somme sera versée à l'Université lorsque le projet aura été restructuré. Aussi, en vertu de la convention de fiducie, le produit reçu doit être utilisé prioritairement au remboursement du financement obligataire lié au projet, par la suite, au remboursement des coûts financiers pour l'ouverture de crédit et enfin, au remboursement de toute dépense liée au projet. À cet effet, une somme de 1 434 000 \$ a été comptabilisée à titre de produit durant l'exercice dans le fonds des immobilisations.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Changement de convention comptable – politique de capitalisation des immobilisations

En juillet 2008, le contrôleur des finances, en collaboration avec le MELS, a publié la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux*. Cette politique a été appliquée de façon anticipée au 1^{er} juin 2008 et établit de nouvelles directives à l'égard de la capitalisation, de l'amortissement et de la gestion des immobilisations. Les conventions comptables modifiées ont trait aux méthodes, aux taux et aux périodes d'amortissement. L'Université a modifié rétroactivement ses conventions comptables avec retraitement des états financiers présentés aux fins de comparaison. Cette modification a entraîné une augmentation de 3 777 644 \$ (3 832 486 \$ en 2008) de la charge d'amortissement des immobilisations, une diminution de 1 999 396 \$ de la contribution du fonds de fonctionnement ainsi qu'une diminution de 5 777 020 \$ de l'excédent des produits par rapport aux charges. Cette modification a également entraîné une diminution de 78 676 105 \$ des immobilisations et du solde du fonds des immobilisations (diminution de 72 899 085 \$ des immobilisations en 2008).

Normes récentes adoptées

Gestion du capital

Le 1^{er} juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (ICCA). Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'Université et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.

Normes comptables futures

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Au cours de l'exercice, le MELS a prescrit aux universités québécoises de préparer leurs états financiers de l'exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel*, publié par le MELS pour les universités du Québec. L'Université mettra cette norme en application à compter du 1^{er} juin 2009. La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers.

Organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du *Manuel de l'ICCA*. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application du chapitre 1540, « États des flux de trésorerie »;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

4 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

- Élimination de l'obligation de traiter les soldes de fonds investis en immobilisations comme une composante distincte des soldes de fonds;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 et l'Université les mettra en application à compter du 1^{er} juin 2009. La direction n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

5 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités québécoises publié par le MELS.

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'ICCA et, plus particulièrement, à celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités québécoises et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

- i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et les avantages sociaux futurs;
- ii. Les immobilisations acquises à même les produits des fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA (suite)

- v. Les produits de commandites du fonds avec restrictions, non utilisés à la fin de l'exercice pour supporter les coûts de certaines opérations désignées spécifiquement, ne sont pas comptabilisés comme produits reportés, mais considérés dans le solde de fonds correspondant;
- vi. Le taux d'intérêt nul est considéré comme étant la condition du marché pour évaluer la juste valeur initiale et en fin d'exercice des subventions à recevoir du MELS, de tous les autres ministères et de tous les paliers du gouvernement.

6 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009* du MELS.

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les principales estimations ont trait à la provision pour créances douteuses et droits de scolarité, à la provision pour griefs, à la provision pour équité salariale ainsi qu'à la durée estimative des immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- Le fonds avec restrictions regroupe les ressources utilisées pour payer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des transactions

Les produits de transactions sont enregistrés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre des missions de l'Université, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité;
- Les produits de subventions du fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de l'Université du Québec, et les ajustements sont apportés à l'état des produits et charges dans l'année financière où ils sont définitivement établis incluant les ajustements liés aux clientèles;
- Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire.

La constatation des subventions provenant des gouvernements et des organismes gouvernementaux se fait sur une base annuelle pour les subventions à recevoir au cours des douze mois suivant la fin d'exercice uniquement, car il existe un degré d'incertitude lié à la constatation des produits pour les promesses de subventions s'échelonnant sur plus d'un an. Ces subventions sont liées, pour la plupart, aux crédits votés par les gouvernements fédéral et provincial;

- Les produits de contrats et autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus;
- Les droits de scolarité sont considérés comme des produits de l'exercice financier auquel la session de cours appartient;
- Les produits d'intérêts, à l'exception des produits d'intérêts sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés comme étant détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits nets de placements, peu importe le classement de l'actif financier afférent.

Les produits d'intérêts ne faisant l'objet d'aucune restriction d'origine externe sont inscrits aux livres du fonds de fonctionnement;

- Les engagements pour commandes non complétées de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres, mais plutôt par voie de note aux états financiers;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papier, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitement différé et des débours importants, s'il en est, applicables à l'exercice subséquent ou à des projets préalablement autorisés par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans;
- Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel permanent non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires devant être compensées par des congés, lesquels sont payés à même les charges courantes;
- Le coût du régime de retraite est enregistré selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », conformément au *Manuel de l'ICCA* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des produits et charges et présentés dans les frais d'administration. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

La classification des instruments financiers est la suivante :

- Encaisse : Actif financier détenu à des fins de transaction;
- Débiteurs, réclamation à recevoir, somme à recevoir, subventions à recevoir et financement à recevoir : Prêts et créances;
- Placement : Placement détenu jusqu'à l'échéance;
- Découvert bancaire, emprunt bancaire, sommes à payer au MELS, comptes fournisseurs et charges à payer, retenues sur contrat et dette à long terme : Autres passifs financiers.

Par la suite, les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des produits et charges. Les variations de juste valeur comptabilisées à l'état des produits et charges incluent les produits d'intérêts et les gains ou pertes de change, le cas échéant, et sont présentées au poste Produits nets de placements.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, et autres passifs financiers

Les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des produits et charges aux postes Produits nets de placements ou Frais d'intérêts sur emprunts bancaires ou sur la dette à long terme, le cas échéant.

Évaluation du stock

Le stock est évalué au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les charges en immobilisations engagées dans le cadre des budgets autorisés sont remboursées par l'Université du Québec, qui pourvoit à leur financement. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et les charges de l'exercice des fonds sans restriction et avec restrictions sont également comptabilisées au fonds des immobilisations.

Dans le cas des immobilisations reçues comme dons, la juste valeur marchande au moment du don constitue le coût de ces immobilisations. De plus, les immobilisations sont amorties en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Années</u>
Améliorations majeures aux bâtiments	
Améliorations majeures – Mécanique du bâtiment	25
Améliorations majeures – Réaménagement intérieur	30
Améliorations majeures – Structure et architecture	40
Améliorations de terrains inférieurs à 30 000 \$	10
Améliorations de terrains supérieurs à 30 000 \$	20
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50
Matériel et autres équipements	
Équipements de communication et multimédia	5
Équipement informatique	3
Équipements spécialisés	10
Matériel roulant	5
Mobilier	5
Réseaux de télécommunication	10
Documents de bibliothèque	10
Manuels pédagogiques	5
Actifs incorporels	
Développement informatique	5
Logiciels mis au point en interne	5

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

6 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Autre actif du fonds des immobilisations

L'autre actif est amorti en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

7 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

Le solde des subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend principalement :

- a) un montant de 27 525 200 \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier approuvées par le MELS, et un montant de 5 409 300 \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2009 correspondant au montant du réinvestissement prévu par le MELS;
- b) une subvention de 4 429 869 \$ représentant la quote-part du manque à gagner par l'Université à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le MELS.

Le MELS a indiqué son intention de payer cette somme sur une période de 10 ans à compter de l'exercice se terminant le 31 mai 2009. Le premier versement a été obtenu en date du 31 mai 2009.

Par conséquent, une somme de 634 674 \$ est incluse dans le solde des subventions à recevoir à court terme, et une somme de 3 795 195 \$ est présentée à long terme.

8 - AVANCES AU FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le remboursement des avances consenties par le fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations correspond essentiellement à des acquisitions d'immobilisations effectuées dans le cadre de projets de construction majeurs (Complexe des sciences Pierre-Dansereau et Îlot Voyageur – portion stationnement et résidences) pour lesquels le financement à long terme n'est pas réalisé.

Ces dépenses en immobilisations doivent être soit financées à long terme et remboursées par des contributions du fonds de fonctionnement sur une période à déterminer ou subventionnées par le MELS. Subséquemment à la fin de l'exercice, la portion non financée pour la construction du Complexe des sciences Pierre-Dansereau a été comblée par une subvention du MELS.

L'autre partie des avances correspond à des acquisitions d'immobilisations par les entreprises auxiliaires qui seront financées à même une contribution du fonds de fonctionnement correspondant aux excédents réalisés par les entreprises auxiliaires, et à diverses acquisitions d'immobilisations non subventionnées qui devront être remboursées à même une contribution du fonds de fonctionnement.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

9 - SOMMES À PAYER AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Les sommes à payer correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. En effet, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle est inférieure au montant versé par le MELS à cette fin. Par conséquent, ce montant doit être remboursé. De plus, un montant devant être récupéré à la suite de la grève des professeurs est inclus à cette rubrique.

10 - FINANCEMENT À RECEVOIR ET PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ SANS BUT LUCRATIF

Au cours d'un exercice précédent, à la suite d'un décret gouvernemental, les équipements acquis par la Société de gestion Marie-Victorin de la Ville de Montréal, soit le Jardin botanique, le Biodôme et le Planétarium, ont été transférés à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 \$, a été dévaluée à zéro puisque cette société ne détenait plus d'actifs.

Cependant, en vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 \$.

Au 31 mai 2009, le financement à recevoir est de 62 533 329 \$ (73 253 328 \$ en 2008).

11 - PLACEMENT

	2009 \$	2008 \$
Coupon de la province de Québec, 5,641 %, échéant en janvier 2036 (valeur de marché 26 964 000 \$; 25 620 400 \$ en 2008)	<u>22 906 634</u>	<u>21 667 171</u>

La valeur nominale de ce coupon échéant en 2036 est de 105 782 000 \$. L'intention de la direction est de réinvestir cette somme jusqu'en 2044 pour que le montant total soit de 150 000 000 \$ et qu'elle soit utilisée pour rembourser des débetures non garanties échéant à la même date.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

12 - IMMOBILISATIONS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 432 617		31 432 617
Améliorations de terrains	1 140 847	787 487	353 360
Bâtiments	591 194 600	154 852 446	436 342 154
Améliorations majeures aux bâtiments	78 868 001	25 210 331	53 657 670
Construction en cours	192 063 102		192 063 102
Mobilier et autres équipements	20 193 554	9 848 698	10 344 856
Équipements de communication et multimédia	10 860 305	6 070 088	4 790 217
Équipement informatique	20 116 967	13 056 348	7 060 619
Équipements spécialisés	24 091 985	12 461 982	11 630 003
Matériel roulant	552 667	252 916	299 751
Réseaux de télécommunication	9 115 503	4 564 835	4 550 668
Documents de bibliothèque	33 447 570	18 516 204	14 931 366
Manuels pédagogiques	476 688	320 428	156 260
Actifs incorporels	13 709 410	8 885 798	4 823 612
Développement informatique en cours	2 953 821		2 953 821
Œuvres d'art	4 647 762		4 647 762
	<u>1 034 865 399</u>	<u>254 827 561</u>	<u>780 037 838</u>

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

12 - IMMOBILISATIONS (suite)

			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 885 314		31 885 314
Améliorations de terrains	1 140 847	730 445	410 402
Bâtiments	592 374 452	143 141 187	449 233 265
Améliorations majeures aux bâtiments	71 376 396	23 031 933	48 344 463
Construction en cours	177 531 992		177 531 992
Améliorations locatives	391 070	391 070	
Mobilier et autres équipements	18 547 104	8 415 260	10 131 844
Équipements de communication et multimédia	10 057 837	5 427 514	4 630 323
Équipement informatique	20 274 863	13 725 835	6 549 028
Équipements spécialisés	23 840 385	12 058 440	11 781 945
Matériel roulant	402 757	281 132	121 625
Réseaux de télécommunications	9 115 503	3 653 285	5 462 218
Documents de bibliothèque	34 661 700	18 487 389	16 174 311
Manuels pédagogiques	514 532	285 931	228 601
Actifs incorporels	14 457 977	9 573 137	4 884 840
Développement informatique en cours	4 906 824		4 906 824
Œuvres d'art	4 580 762		4 580 762
	<u>1 016 060 315</u>	<u>239 202 558</u>	<u>776 857 757</u>

13 - AUTRE ACTIF

	2009	2008
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), au coût non amorti	<u>578 947</u>	<u>631 579</u>

14 - EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose d'une ouverture de crédit de 210 000 000 \$ auprès de ses banquiers, sans garantie. Cette ouverture de crédit a été autorisée le 28 février 2009 par le conseil d'administration et le 11 mars 2009 par l'Assemblée des gouverneurs. Le taux d'intérêt du crédit est le taux préférentiel dont la moyenne pour l'exercice financier s'est élevée à 3,71 % (5,84 % en 2008). L'Université diminue son coût d'emprunt en fixant des sommes pour des périodes inférieures à 360 jours. Le taux moyen sur les sommes ainsi fixées était de 2,55 % (4,47 % en 2008). Au 31 mai 2009, le taux de l'ouverture de crédit s'élève à 2,25 % (4,75 % en 2008).

Subséquentement à la fin de l'exercice, soit le 30 juin 2009, l'ouverture de crédit autorisée a été diminuée à 100 000 000 \$.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

15 - DETTE À LONG TERME

	Court terme	2009	2008
	\$	\$	\$
Emprunt bancaire, coût des fonds majoré de 0,3 % (5 % en 2009 et 2008), remboursable par versements semestriels de 1 786 666 \$ jusqu'en avril 2014	3 573 333	17 866 663	21 439 995
Emprunt bancaire, coût des fonds majoré de 0,425 % (7 % en 2009 et 2008), remboursable par versements semestriels de 1 786 666 \$ jusqu'en 2009 et par un versement final de 17 866 650 \$ en décembre 2009	21 440 000	21 440 000	25 013 333
Emprunt bancaire, 4,5784 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 \$ jusqu'en novembre 2015	1 786 666	11 613 333	13 400 000
Emprunt bancaire, coût des fonds majoré de 0,425 % (6,9 % en 2009 et 2008), remboursable par versements semestriels de 893 333 \$ jusqu'en 2010 et par un versement final de 9 826 669 \$ en novembre 2010	1 786 666	11 613 333	13 400 000
Emprunt bancaire, 4,68 %, remboursable par versements mensuels de 165 389 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2014	1 082 767	19 374 105	20 347 752
Débetures non garanties de premier rang, série « A », 5,86 %, échéant en 2044 (a)		150 000 000	150 000 000
Emprunt bancaire, 4,8571 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026	279 000	4 673 250	4 952 250
Emprunt bancaire, 4,75 %			43 015
Obligations relatives à des baux emphytéotiques (note 19 f) ii.)		125 185 158	112 358 413
		361 765 842	360 954 758
Versements exigibles à court terme	29 948 432	29 948 432	12 015 660
		331 817 410	348 939 098

(a) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir note 11).

Les versements sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 29 948 432 \$ en 2010, à 16 620 778 \$ en 2011, à 6 846 843 \$ en 2012, à 6 904 412 \$ en 2013 et à 6 964 913 \$ en 2014.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

15 - DETTE À LONG TERME (suite)

La portion subventionnée par le gouvernement du Québec incluse dans les versements sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices s'élève à 28 586 667 \$ en 2010, à 15 186 666 \$ en 2011 et à 5 360 000 \$ en 2012, 2013 et 2014.

La juste valeur de la dette à long terme au 31 mai 2009 est de 364 505 000 \$.

16 - SOLDES DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE INTERNE

a) Fonds de fonctionnement

Les soldes de fonds affectés d'origine interne correspondent aux sommes non dépensées à même des budgets réservés à des fins précises. Ces activités comprennent entre autres, des sommes réservées à des colloques, à des fonds provenant de l'Université du Québec, à de l'aide aux chercheurs et aux frais indirects à la recherche.

b) Fonds des immobilisations

Les soldes de fonds affectés d'origine interne correspondent aux sommes réservées pour de l'acquisition d'équipements et des aménagements futurs.

17 - RÉGIMES DE RETRAITE

L'Université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 8 028 (7 949 en 2008), dont 3 075 (3 125 en 2008) pour l'Université. La contribution versée par l'Université au régime de retraite et présentée aux états financiers au 31 mai 2009 s'élève à 14 663 695 \$ (15 365 520 \$ en 2008).

De plus, les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. La contribution versée pour ce régime de retraite est de 1 638 788 \$ (1 693 391 \$ en 2008).

18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient un intérêt économique dans la Fondation de l'Université du Québec à Montréal. En effet, cet organisme recueille des fonds auprès du public pour l'Université.

Au cours de l'exercice, l'Université a reçu de la Fondation une subvention de 5 408 698 \$ (5 208 945 \$ en 2008), comptabilisée au fonds avec restrictions, et des dons en nature d'une valeur de 260 087 \$ (566 427 \$ en 2008), comptabilisés au fonds des immobilisations. L'Université prend en charge pour la Fondation des salaires et charges sociales et d'autres frais de l'ordre de 353 000 \$ (380 000 \$ en 2008), offre des locaux à titre gracieux et verse une contribution de 1 131 300 \$ (970 500 \$ en 2008) à même le fonds de fonctionnement.

De plus, au 31 mai 2009, une somme totalisant 212 791 \$ (268 870 \$ en 2008) est à recevoir de la Fondation et est présentée à l'actif à court terme du fonds de fonctionnement.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

18 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)

Enfin, les états financiers de la Fondation sont annexés, à titre d'information, aux présents états financiers.

19 - ENGAGEMENTS

- a) Les baux à long terme en vigueur au 31 mai 2009, payables mensuellement, représentent des engagements totalisant 1 810 000 \$ (1 999 000 \$ en 2008) et sont répartis comme suit :

	\$
2009-2010	496 000
2010-2011	43 000
2011-2012	43 000
2012-2013	43 000
2013-2014	43 000
2014 et suivants	1 142 000
	<u>1 810 000</u>

Quelques-uns des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des bâtiments;

- b) Les engagements du fonds des immobilisations totalisent 70 000 \$ (2 416 000 \$ en 2008) pour l'achat de mobilier, d'appareillage et d'outillage, et les aménagements;
- c) Les engagements du fonds avec restrictions et du fonds de fonctionnement s'élèvent respectivement à 1 717 000 \$ (1 508 000 \$ en 2008) et à 53 565 000 \$ (66 319 000 \$ en 2008);
- d) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel permanent non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires devant être compensées par des congés représentent, au 31 mai 2009, un montant de 7 889 000 \$ (8 355 000 \$ en 2008);
- e) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant au titre des crédits d'enseignement en réserve, conformément à la convention collective intervenue entre l'Université et le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal, représentent un montant de 10 912 000 \$ pour un total de 3 637 crédits au 31 mai 2009 (11 845 000 \$ en 2008 pour 3 968 crédits). Ces engagements sont non monnayables et doivent être compensés selon des modalités précisées à la convention collective;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

19 - ENGAGEMENTS (suite)

- f) En vertu de diverses ententes, l'Université s'est engagée auprès d'une société pour le développement de l'Îlot Voyageur. Ce développement est scindé en deux composantes importantes :

- i. Acquisition de terrains de stationnement et de résidences :

L'Université s'est engagée à acquérir ces actifs à même ses liquidités pour une somme approximative de 111 000 000 \$ (après ristournes de taxes). Au 31 mai 2009, une somme de 66 878 000 \$ (65 173 000 \$ en 2008) a été comptabilisée dans le fonds des immobilisations. Par conséquent, le solde de l'engagement est de 44 122 000 \$ au 31 mai 2009 (45 827 000 \$ en 2008);

- ii. Acquisition d'un terminus d'autobus, d'un pavillon institutionnel et d'un édifice à bureaux :

L'Université s'est engagée à acquérir, à la fin des travaux, les droits emphytéotiques sur ces immobilisations. Par conséquent, l'Université devra verser des rentes emphytéotiques sur une période de 30 ans, soit une rente annuelle approximative de 17 400 000 \$ (après ristournes de taxes), pour un total de 522 000 000 \$, payable à compter de la date de fin des travaux. Cette rente est basée sur des coûts approximatifs de 255 500 000 \$ (après ristournes de taxes). L'Université s'est également engagée à payer toute hausse de coûts liés à ces projets par une modification de la rente. À la fin de ces baux, l'Université aura l'option d'acquérir ces immobilisations pour 1 \$.

Compte tenu des obligations de l'Université en vertu des diverses ententes, les immobilisations sont comptabilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Au 31 mai 2009, une somme de 125 185 158 \$ (112 358 413 \$ en 2008) a été comptabilisée.

Notons que, comme il est mentionné à la note 3, le MELS s'est engagé à tenir indemne l'Université des conséquences financières de ce projet;

- g) Dans le cadre du projet de renouvellement des systèmes d'information de gestion, l'Université s'est engagée auprès de l'Université du Québec et d'autres fournisseurs pour des contrats de maintenance jusqu'en 2012. Le total des engagements restants au 31 mai 2009 à l'égard de ces contrats est de 6 065 000 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 3 377 000 \$ en 2010, à 2 494 000 \$ en 2011 et à 194 000 \$ en 2012.

20 - ÉVENTUALITÉS

- a) Des poursuites en dommages et intérêts pour un montant total de 4 200 000 \$ ont été enregistrées contre l'Université. La direction est d'avis qu'aucune provision aux livres n'est nécessaire;
- b) L'Université pourrait subir des réclamations au regard de l'Îlot Voyageur, y compris de la part du développeur et de l'opérateur du terminus d'autobus. Aucune provision n'est comptabilisée à cet égard. Comme il est mentionné à la note 3, le gouvernement du Québec s'est engagé à tenir l'Université indemne des conséquences financières du projet Îlot Voyageur;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

20 - ÉVENTUALITÉS (suite)

- c) À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, une entente devra être conclue entre l'Université et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2009, les travaux n'étaient pas terminés et aucune entente n'était intervenue. La direction de l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant qui pourrait éventuellement être payable, mais elle a comptabilisé une provision qu'elle juge être le montant minimum qui devrait éventuellement être payable. La direction procèdera à une mise à jour de cette estimation périodiquement;
- d) L'Université a cautionné et garanti pour un montant maximum de 4 936 150 \$ des emprunts de deux sociétés à but non lucratif, soit L'Agora de la danse et ICI Environnement Inc. Au 31 mai 2009, les emprunts se chiffrent à 1 553 936 \$. Les emprunts de L'Agora de la danse seront remboursés à même les subventions accordées par le ministère de la Culture et des Communications;
- e) En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université s'est portée garante, au bénéfice de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$;
- f) Une lettre de garantie d'un montant de 300 000 \$ a été émise pour garantir certaines obligations contractuelles de l'Université.

21 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été retenues afin de déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Subvention à recevoir à long terme

La juste valeur de la subvention à recevoir à long terme n'a pu être déterminée, puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché un instrument financier qui présente essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

Placement

La juste valeur du placement a été déterminée selon la valeur établie par le courtier.

Dette à long terme

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont la société pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

22 - POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Université est composé des soldes de fonds. À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de l'Université est de maintenir sa capacité financière à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

L'Université est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des bailleurs de fonds et concernent les apports affectés à des fins particulières. L'Université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'Université s'est conformée à ces exigences.

23 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Université.

L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le placement et la dette à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire et la dette à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable aux bilans des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

23 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

– Débiteurs (droits de scolarité et autres) :

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante;

– Subvention et réclamation à recevoir :

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir de l'Université du Québec et d'organismes externes reconnus.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

ANNEXE 1.5: ÉTAT DU TRAITEMENT DES DIRIGEANTS DE L'UQAM (2008-2009)

NOM DE L'UNIVERSITÉ: **Université du Québec à Montréal**

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ: **978001**

ÉTAT DU TRAITEMENT

2008 - 2009

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : _____

ADMINISTRATEURS : _____

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**
 Année financière : **2008 - 2009**
 Page : **1 de 3**

1. Personnel de direction supérieure

Nom	Fonction	VALEUR PÉCUNIAIRE DES COMPOSANTES DU TRAITEMENT ASSUJETTIES À L'IMPÔT (en \$)					
		Salaire de base (1)	Autres éléments (2)	Droits d'indemnité de départ exercés (3)	Fondations ou personnes morales	TC nbre de mois	TP % du temps
BERTHIAUME, Guy	Vice-recteur à la Recherche et à la création	162 367	1 021			10	
CARONTINI, Enrico	Doyen de la Faculté de communication	126 203	1 967			12	
CHARRON, Claude-Yves	Vice-recteur aux Services académiques et au développement technologique	162 367	2 886			12	
CORBO, Claude	Recteur	180 408	2 794			12	
CÔTÉ, René	Doyen de la Faculté de science politique et droit	117 465	552			12	
GOYETTE, Monique	Vice-rectrice aux affaires administratives et financières	162 367	1 916			12	
LAVOIE, Pierre-Paul	Vice-recteur aux ressources humaines	162 367	4 679			12	
LEGAULT, Ginette	Doyenne de l'École des sciences de la gestion	120 660	13 037			12	
MAUFFETTE, Yves	Doyen de la Faculté des sciences	118 520	2 526			12	
PETITCLERC, Normand	Secrétaire général par intérim (4)	138 012	10 473			12	
POISSANT, Louise	Doyenne de la Faculté des arts	126 203	2 576			12	
PROULX, Robert	Vice-recteur à la vie académique	156 012	2 461			12	
ROCHETTE, Anne	Doyen de la Faculté des sciences humaines	118 520	1 756			12	
TURGEON, Marc	Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation	111 953	1 819			12	

(1) Salaire autorisé à la date de clôture de l'exercice financier ou de la fin de l'occupation du poste.

(2) Incluent notamment les avantages imposables selon la loi sur les impôts du Québec pour l'année civile 2008 et les primes diverses versées en 2008-2009.

(3) Au 31 mai 2009, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés était respectivement de 162 367\$ pour Claude-Yves Charron.

(4) En 2008-2009, le directeur du service des affaires juridiques a assumé en plus de sa fonction régulière, celle de secrétaire général par intérim mais n'avait pas le statut de cadre supérieur.

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**

Année financière : **2008 - 2009**

Page : **2 de 3**

2. Autres catégories de personnel de direction

		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (\$)		
Catégorie	Effectif total (**) de la catégorie	Étendu du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des des composantes de l'établissement (*)	101,2	Le plus élevé	114 203	26 068
		Moyenne (***)	96 243	8 564
		Le moins élevé	69 830	1 582
Personnel de direction des services	102,2	Le plus élevé	138 012	13 934
		Moyenne (***)	113 987	5 105
		Le moins élevé	63 240	260
Personnel de gérance des emplois de soutien	0,0	Le plus élevé	0	0
		Moyenne (***)	0	0
		Le moins élevé	0	0

(*) Excluant les doyens ou le personnel de rang équivalent

(**) En équivalence temps complet

(***) Le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé

État du traitement

Établissement : **Université du Québec à Montréal**
 Année financière : **2008 - 2009**
 Page : **3 de 3**

3 . Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés

**** NON VÉRIFIÉ ****

Personnel de direction supérieure		Valeur pécuniaire des allocations et des frais remboursés (en \$)	
Nom	Fonction	Nombre de mois dans la fonction	Valeur pécuniaire
BERTHIAUME, Guy	Vice-recteur à la Recherche et à la création	10	19 024
CARONTINI, Enrico	Doyen de la Faculté de communication	12	561
CHARRON, Claude-Yves	Vice-recteur aux Services académiques et au développement technologique	12	6 353
CORBO, Claude	Recteur	12	4 238
CÔTÉ, René	Doyen de la Faculté de science politique et de droit	12	1 711
GOYETTE, Monique	Vice-rectrice aux affaires administratives et financières	12	3 815
LAVOIE, Pierre-Paul	Vice-recteur aux ressources humaines	12	2 777
LEGAULT, Ginette	Doyenne de l'École des sciences de la gestion	12	448
MAUFFETTE, Yves	Doyenne de la Faculté des sciences	12	2 122
PETITCLERC, Normand	Secrétaire général par intérim	12	2 879
POISSANT, Louise	Doyenne de la Faculté des arts	12	1 019
PROULX, Robert	Vice-recteur à la Vie académique	12	4 762
ROCHETTE, Anne	Doyen de la Faculté des sciences humaines	12	1 325
TURGEON, Marc	Doyen de la Faculté des sciences de l'éducation	12	3 824
Autres catégories de personnel de direction	Étendue des frais remboursés	Effectif	Valeur pécuniaire
Direction des composantes	Le plus élevé	101,2	9 066
	Moyenne		1 138
	Le moins élevé		2
Direction des services	Le plus élevé	102,2	23 070
	Moyenne		2 400
	Le moins élevé		41
Direction du personnel de soutien	Le plus élevé	0	0
	Moyenne		0
	Le moins élevé		0

**ANNEXE 1.6: CURRICULUM VITAE ABRÉGÉ DE M. CLAUDE CORBO,
RECTEUR DE L'UQAM**

CLAUDE CORBO

Notes biographiques

Claude Corbo, professeur titulaire au département de Science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est recteur de l'Université depuis le 7 janvier 2008 après avoir occupé le poste, une première fois, du 19 juin 1986 au 7 janvier 1996. Né à Montréal en 1945, d'un père d'origine italienne et d'une mère québécoise, il a obtenu un baccalauréat ès arts en 1964 (collège Jean-de-Brébeuf), une maîtrise (1967) et un doctorat en philosophie (1973) de l'Université de Montréal,

ACTIVITÉS UNIVERSITAIRES

Professeur au département de Science politique depuis les débuts de l'UQAM en 1969, vice-doyen des Sciences humaines (1972-1974), il a aussi été registraire (1974-1978), doyen de la gestion des ressources (1978-1979), vice-recteur (1979-1981) et vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (1981-1986), avant d'accéder au rectorat (1986-1996). Son premier mandat de recteur a notamment été marqué par l'octroi à l'UQAM du statut d'« Université associée » au sein du réseau de l'Université du Québec, la croissance des programmes d'études de cycles supérieurs et des activités et des subventions de recherche et de création, et le développement immobilier du campus. Outre ses activités d'enseignement (histoire de la pensée politique, système politique des États-Unis) et de recherche, il fut l'instigateur des « Colloques annuels de l'UQAM sur les leaders politiques du Québec contemporain » et il a collaboré de près à l'organisation de plusieurs de ces colloques*. Il a également mené des entrevues de 50 professeurs et chercheurs pour des émissions de télévision produites par le Service de l'audiovisuel de l'UQAM.

MANDATS GOUVERNEMENTAUX

Claude Corbo a assumé plusieurs mandats pour des ministères ou organismes du gouvernement du Québec et pour la ville de Montréal.

En matière de **sécurité publique**, il a présidé en 1992 le Groupe de travail du ministre de la Sécurité publique sur les relations entre le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal et les communautés noires. En 1996, il a réalisé un examen et une révision du système de déontologie policière. En 1997, il a assumé une mission d'évaluation et de consolidation de la formation continue et du perfectionnement professionnel du personnel policier et, en 1998, le ministre de la Sécurité publique lui confiait un mandat de suivi de son rapport sur la formation policière. En 2000-2001, il a réalisé, pour le même ministre, une analyse du processus décisionnel menant à l'élargissement en milieu ouvert ou en

* Sur Georges-Émile Lapalme, 1987; Jean Lesage, 1988 ; André Laurendeau 1989 ; Daniel Johnson, 1990 ; René Lévesque, 1991; Thérèse Casgrain, 1992 ; Hydro-Québec, 1994 ; Le Devoir, 1995 ; La Révolution tranquille, 2000. Les actes de ces colloques ont été publiés par les Presses de l'Université du Québec.

absence temporaire et à la libération conditionnelle de personnes contrevenantes. Il a présidé le Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec (2001-2005) et été membre de la Commission de formation et de recherche de l'École nationale de police du Québec (2001-2005). Ses rapports et recommandations ont inspiré des modifications à la loi régissant la déontologie policière en 1997, le titre I (« Formation ») de la *Loi sur la police* adoptée en 2000 et plusieurs chapitres de la *Loi sur le système correctionnel du Québec* adoptée en 2002.

En matière d'**éducation**, il a présidé en 1994 le Groupe de travail du ministre de l'Éducation sur les profils de formation au primaire et au secondaire. En 1998, pour le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, il a présidé le Groupe de travail « S'investir dans le savoir-faire », issu du Forum des décideurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire. En 1999, il a présidé le Groupe de travail sur l'éthique en recherche et en innovation créé par le ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie. En 2000-2001, il a présidé le Comité du rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation et il a ensuite été nommé membre du même comité pour l'année 2001-2002.

En 1999, il a agi comme chercheur associé auprès du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et conseiller auprès du ministre pour l'élaboration d'une politique de la citoyenneté. En 2001-2002, pour le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, il a coordonné le processus de mise à jour des études sur l'avenir du Québec d'abord réalisées dans le cadre des travaux de la Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec (Bélanger-Campeau) en 1990-1991 et de la Commission parlementaire d'étude des questions afférentes à l'accession du Québec à la souveraineté (1991-1992).

Pour la **Ville de Montréal**. Il a présidé, de 1989 à 1992, le Comité consultatif international du Biodôme de Montréal. En 2002-2003, il a été membre du Groupe-conseil sur la politique culturelle de Montréal, institué par le Comité exécutif de la ville. À titre de commissaire à temps partiel de l'Office de consultation publique de Montréal, il a présidé, en 2004, une consultation publique sur un projet de Charte montréalaise des droits et responsabilités. En septembre 2004, le Comité exécutif de la ville le nomme président de la Table de concertation du Mont-Royal; ce mandat a été renouvelé en 2007.

SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Claude Corbo s'est impliqué dans des activités de service à la communauté montréalaise et québécoise : conseiller auprès de la Fédération des associations italiennes du Québec (1972-1973), président du conseil d'administration du Collège de Rosemont (1982-1986) et du Collège Jean-de-Brébeuf (1986-1990), président du Comité montréalais des fêtes du Bicentenaire de la Révolution française (1986-1989), membre du comité des industries culturelles de la Chambre de commerce de Montréal (1987-1989), membre du comité de parrainage du Forum pour l'emploi (1988-1996). Il a présidé de 1997 à 1999 le Conseil d'administration de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) et a siégé par la suite à ce conseil. En juin 1990, le gouvernement du Québec le nommait membre du conseil d'administration de la Cinémathèque québécoise (mandat renouvelé en 1992). Il est

membre du Conseil d'administration du Théâtre du Nouveau Monde depuis 1992, dont il fut président en 1998-1999 ; il fut aussi membre du Conseil du Saidye-Bronfman Centre (1993-1996). Il a présidé l'organisme CEAD-Diffusion (décernant le prix Gratien-Gélinas pour la relève de l'écriture dramatique) de 1996 à 2009. Il a été membre du Conseil d'administration du CECI (1998-2001). À plusieurs reprises, il a présidé des jurys de prix : Gala Excellence 1991 de la Presse, Prix des communautés culturelles du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (1991), Iris (1990), Prismes (1989), Mercuriades (2009). En 1992 et 1993, il a présidé la division Éducation de la campagne de Centraide, et, en 1994 et 1995, la division Enseignement supérieur. De 1993 à 1996, il a été membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (Board of Trade).

OUVRAGES ET PUBLICATIONS

Claude Corbo est l'auteur de **Mon appartenance. Essais sur la condition québécoise** (Montréal, VLB Éditeur, 1992), récipiendaire du prix Richard-Arès en 1992 ; **Passion et désenchantement du ministre Lapalme**, pièce de théâtre (produite en lecture publique par le Centre des auteurs dramatiques, à Montréal, le 16 avril 1992, dans le cadre de la Semaine de la dramaturgie et publiée en 2008 aux Éditions du Septentrion) ; **Matériaux fragmentaires pour une histoire de l'UQAM** (Montréal, Éditions Logiques, (1994) ; **Lettre fraternelle, raisonnée et urgente à mes concitoyens immigrants** (Montréal, Lanctôt Éditeur, 1996) ; **À la recherche d'un système de déontologie policière juste, efficient et frugal** (Gouvernement du Québec, 1996) ; **Vers un système intégré de formation policière** (Gouvernement du Québec, 1997) ; **La mémoire du cours classique. Les années aigres-douces des récits autobiographiques**, (Montréal, Éditions Logiques, 2000) ; **Repenser l'école. Une anthologie des débats sur l'éducation au Québec de 1945 au rapport Parent** (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2000) ; **L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970** (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2001) ; **L'éducation pour tous. Une anthologie du rapport Parent** (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2002) ; **Les jésuites québécois et le cours classique après 1945** (Sillery, Éditions du Septentrion, 2004) ; **Les États-Unis d'Amérique. Les institutions politiques** (Sillery, Éditions du Septentrion, 2004; deuxième édition, 2007) ; **Art, éducation et société post-industrielle. Le rapport Rioux et l'enseignement des arts au Québec 1966-1968** (Sillery, Éditions du Septentrion, 2006). Il a conçu et dirigé l'ouvrage collectif **Monuments intellectuels québécois du XX^e siècle. Grands livres d'érudition, de science et de sagesse** (Sillery, Éditions du Septentrion, 2006). En collaboration avec Yvan Lamonde, il a publié **Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la Conquête à la Révolution tranquille** (Presses de l'Université de Montréal, 1999). Il a choisi et ordonné les textes de l'ouvrage de Claude Béland, **Inquiétude et espoir, Valeurs et pièges du nouveau pouvoir économique** (Québec-Amérique, 1998). Il a choisi et présenté les textes de l'ouvrage d'Alexis de TOCQUEVILLE : **Regards sur le Bas-Canada** (Montréal, Typo, 2003)

DISTINCTIONS

Choisi en 1983 « Grand Montréalais de l'avenir » dans le domaine de l'enseignement (Hôtel Reine Élisabeth, Hilton), Claude Corbo a reçu un « Certificat de mérite » du Conseil international d'études canadiennes en 1989 et la médaille « Mérite et reconnaissance » du Conseil québécois pour l'enfance et la jeunesse en 1991. Il est Officier de l'Ordre national du Mérite de France (1990). Le 14 octobre 1992, il a reçu la Médaille de l'Université de Montréal. Il a reçu le « Lion d'Or au Mérite » (catégorie Culturelle) de l'Ordre des Fils d'Italie au Canada le 25 mars 1995. Le 6 juin 1996, l'Université McGill lui a décerné un doctorat honoris causa en droit. En 1997, il a reçu du Collège Jean-de-Brébeuf l'« Ordre du Mérite ». Le 21 juin 2006, il a reçu la médaille de la Faculté des Arts et des Sciences de l'université de Montréal à titre de diplômé méritoire. Le 23 mai 2008, il a reçu le Prix Mont-Royal décerné conjointement par les Amis de la montagne et la Ville de Montréal.

Le 26 mai 2009

ANNEXE 2: ANNEXES RELATIVES À LA DEUXIÈME PARTIE

**ANNEXE 2.1: INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES DE
LA TÉLUQ**

Nom de l'établissement : Télé-université								Date : 2010-05-04	
I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions				III. Remarques			
INDICATEURS		Année							
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010		
Clientèle étudiante									
1	Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP)	EEETP	2771,93	2923,65	3292,72	3106,86	3382,68	3493,07	Source données clientèle étudiante: SID, UQ; Données préliminaires jusqu'au 1er septembre pour 2009-2010
2	Effectif étudiant en nombre absolu	n	7807	8213	8860	9283	9076	9122	Session d'automne
3	Effectif étudiant au 1er cycle à temps plein	n	406	410	449	477	487	549	
4	Effectif étudiant au 1er cycle à temps partiel	n	6817	7133	7613	7932	7722	7741	
5	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	n	584	670	798	874	867	832	
6	Effectif étudiant aux 2e et 3e cycles	%	7,5%	8,2%	9,0%	9,4%	9,6%	9,1%	
7	Effectif étudiant étranger	n	63	99	109	108	86	104	
8	Effectif étudiant étranger	%	0,8%	1,2%	1,2%	1,2%	0,9%	1,1%	
9	Étudiants résidents du Québec à l'étranger	n	22	12	14	22	24	27	
10	Stagiaires postdoctoraux	n	2	2	0	5	6	8	Source : Direction des études
11	Résidents en médecine	n	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
Professeurs									
12	Nombre de professeurs récemment embauchés	n	3	3	4	3	6	8	Source : Direction de l'enseignement et de la recherche
13	Nombre de professeurs (total)	n	47	55	55	56	62	65	Source : Direction de l'enseignement et de la recherche
	a) Nombre de professeurs réguliers	n	45	48	49	51	55	58	Source : Direction de l'enseignement et de la recherche
	b) Nombre de professeurs subventionnés ou suppléants	n	2	7	6	5	7	7	Source : Direction de l'enseignement et de la recherche
14	Nombre de personnes tutrices à la Télé-université	n	189	197	209	216	244	239	Source : Direction des ressources humaines
15	Nombre moyen de cours par professeur	n	7,7	6,5	6,5	6,3	5,7	5,6	
16	Nombre moyen de cours par chargé de cours	n	1,9	1,8	1,7	1,6	1,5	1,5	Peu pertinent vu mode d'enseignement de la Télunq
17	Ratio étudiants à temps plein au 1er cycle / professeur	n	8,6	7,5	8,2	8,5	7,9	8,4	Ratio sur le nombre total de professeurs
18	Ratio étudiants aux 2e et 3e cycles / professeur	n	12,4	12,2	14,5	15,6	14,0	12,8	Ratio sur le nombre total de professeurs
19	Ratio EEETP / professeur	EEETP	59,0	53,2	59,9	55,5	54,6	53,7	Ratio « ligne 1 / ligne 13 » - Session automne
20	Cours donnés par les professeurs	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
21	Cours donnés par les chargés de cours	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
22	Cours donnés par d'autres catégories d'intervenants	%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	
23	Nombre de cours offerts	n	361	355	359	353	354	363	Source : Direction des études

	Nom de l'établissement : Télé-université							Date : 2010-05-04
								Page 2 de 5
	I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions					III. Remarques
	INDICATEURS		Année					
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	Recherche							Provisoire
23	Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	1	2	1	1	0	0
24	Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$		0	0	0	0	0
25	Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	4	3	2	3	2	2
26	Contrats de recherche	M\$	0	0	0	0	0	0
27	Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	0	0	0	0	0	0
28-1	Revenus moyens de recherche par professeur	\$	166 718	189 823	113 422	121 568	99 842	63 466
28-2	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	310 813	415 142	1 314 864	704 848	260 085	70 711
28-3	Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	105 382	107 919	68 952	96 806	72 156	58 373
28-4	Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	92 694	164 990	66 330	38 010	174 513	103 450
28-a	Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	34	25	31	30	22	34
28-b	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de la FCI	n	4	4	1	1	1	1
28-c	Nombre de professeurs ayant reçu une subvention de recherche	n	35	24	30	30	22	34
28-d	Nombre de professeurs ayant reçu un contrat de recherche	n	3	3	2	1	2	1
29	Part de la recherche contractuelle							
29-1	- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	5%	10%	4%	1%	16%	5%
29-2	- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	9%	12%	6%	3%	9%	3%
30	Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de professeurs (ligne 13, page 1)	%	72%	45%	56%	54%	35%	52%
<i>Note ATTENTION. Ces données proviennent de la base de données IFR couvrant la période du 1er avril 2008 au 31 mars 2009. Ces données sont provisoires et n'ont pas fait l'objet d'une vérification à ce jour.</i>								

Nom de l'établissement : Télé-université													Date : 2010-05-04	
I. Éléments d'information			II. Observations et prévisions										III. Remarques	
INDICATEURS			Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne											
		Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Réussite des études de baccalauréat														Source données clientèle étudiante: SID, UQ; Les études au certificat seraient plus significatives pour Télé-université (voir page 3b)
31	Persévérance après 1 an	%	36,7	46,2	55,0	45,7	58,6	41,0	42,4	51,0	35,4	32,9	49,4	
32	Diplomation après 6 ans	%	6,7	30,8	30,0	25,7	27,6	24,6						
Diplomation par secteur au baccalauréat														
33	Santé (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
34	Sciences pures et appliquées (total)	%					25,0	5,0						
	a) Temps plein	%					66,7	0,0						
	b) Temps partiel	%					11,1	5,6						
35	Sciences sociales (total)	%	13,2	17,1	15,3	9,6	14,0	15,2						
	a) Temps plein	%	10,0	31,6	33,3	30,4	25,0	30,0						
	b) Temps partiel	%	14,3	12,3	10,3	4,3	11,0	9,5						
36	Éducation (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
37	Droit (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	4,0	20,8	12,5	7,9	20,6	15,3						
	a) Temps plein	%	0,0	28,6	23,1	16,7	26,1	15,8						
	b) Temps partiel	%	6,7	17,6	5,3	5,9	17,5	15,1						
39	Ensemble des secteurs (total)	%	10,9	18,0	14,7	9,0	16,4	14,3						
	a) Temps plein	%	6,7	30,8	30,0	25,7	27,6	24,6						
	b) Temps partiel	%	12,7	13,5	9,5	4,9	12,6	10,8						
Réussite des études de 2e et de 3e cycles														
40	Diplomation à la maîtrise après 4 ans	%			9,1	20,0	0,0	5,9	0,0	22,7				
41	Diplomation à la maîtrise après 6 ans	%			18,2	26,7	0,0	17,6						
42	Diplomation au doctorat après 8 ans	%			0,0									
(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.														
(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre. La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.														
(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.														
(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de certificat, incluant les étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.														
(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.														
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Avril 2010														

Nom de l'établissement : Télé-université													Date : 2010-05-04	
I. Éléments d'information													Page 3 de 5	
II. Observations et prévisions (a)													III. Remarques	
INDICATEURS (b)														
Formation de la cohorte des personnes nouvellement inscrites au trimestre d'automne														
	Unité	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008		
Réussite des études de certificat (c)													Les inscriptions aux certificats sont plus	
31	Persévérance après 1 an (d)	%	38,9	28,5	45,7	38,5	43,9	38,8	35,6	41,9	38,1	37,5	38,3	significatives pour la Télé-université.
32	Diplomation après 6 ans	%	29,8	25,2	45,7	38,5	43,2	39,6						
Diplomation par secteur au certificat													Il s'agit de l'ensemble des nouveaux étudiants,	
33	Santé (total)	%												qu'ils soient nouveaux dans l'établissement ou non.
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
34	Sciences pures et appliquées (total)	%	18,6	21,9	18,7	21,2	26,6	25,2						
	a) Temps plein	%	34,8	22,2	31,3	39,3	53,8	36,8						
	b) Temps partiel	%	16,7	21,8	17,7	17,9	24,1	23,0						
35	Sciences de l'administration (total) (e)	%	21,4	21,0	23,4	25,7	24,5	24,6						
	a) Temps plein	%	27,9	25,0	52,8	38,5	43,4	40,0						
	b) Temps partiel	%	21,0	20,9	21,8	24,9	23,1	23,5						
36	Éducation (total)	%	12,1	19,5	22,1	19,0	22,2	27,3						
	a) Temps plein	%	0,0	50,0	40,0	20,0	60,0	50,0						
	b) Temps partiel	%	12,8	17,3	21,0	18,9	16,1	24,1						
37	Droit (total)	%												
	a) Temps plein	%												
	b) Temps partiel	%												
38	Arts, lettres et sciences humaines (total)	%	19,7	16,2	18,4	26,5	21,4	27,3						
	a) Temps plein	%	42,3	11,5	40,0	41,2	33,3	43,2						
	b) Temps partiel	%	16,7	16,7	15,7	25,1	19,6	24,0						
39	Ensemble des secteurs (total)	%	20,8	21,2	22,6	25,6	25,2	25,7						
	a) Temps plein	%	29,8	25,2	45,7	38,5	43,2	39,6						
	b) Temps partiel	%	20,0	20,9	21,0	24,4	23,5	24,2						
(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.														
(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.														
La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.														
(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.														
(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de certificat,														
incluant les étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.														
(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette														
catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.														
Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec, Avril 2010														

	Nom de l'établissement : Télé-université							Date : 2010-05-04
	I. Éléments d'information		II. Observations et prévisions:					Page 4 de 5
	DONNÉES FINANCIÈRES							III. Remarques
			Année					
		Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
								Prévisions ciblées
		Fonds de fonctionnement						
		A. Revenus						
43	Subvention du MELS	k\$	20918	22514	25472	25441	28307	30686
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$						
	a) Droits de scolarité	k\$	3868	4057	4458	4357	5132	5406
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	16	8	10	2	34	158
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	4	5	2	5	6	77
	d) Cotisations des étudiants	k\$	199	212	260	253	278	284
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	2685	2925	3474	4019	4702	4858
45	Autres revenus	k\$						
	a) Revenus du Fonds de dotation et revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$						
	b) Ventes externes	k\$	887	1047	1241	1223	1202	1310
	c) Autres revenus	k\$	1422	1304	1639	1380	1337	1017
46	Total des revenus	k\$	29999	32072	36556	36680	40998	43796
	B. Dépenses							
47	Salaires	k\$	20963	23178	24027	25164	26824	28636
48	Avantages sociaux	k\$	3664	4205	4426	4720	5063	5851
49	Autres dépenses	k\$	5195	5895	6546	6646	7467	9206
50	Total des dépenses	k\$	29822	33278	34999	36530	39354	43693
51	Résultat de l'exercice	k\$	177	-1206	1557	150	1644	103
	Fonds avec restrictions							
	A. Revenus							
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	281	177	761	1392	568	780
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	3038	2717	2425	1870	1197	292
54	Autres revenus	k\$	693	1423	1434	1247	804	1432
55	Total des revenus	k\$	4012	4317	4620	4509	2569	2504
	B. Dépenses							
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	1748	2207	2260	2350	1561	1665
57	Autres dépenses	k\$	1845	2382	2664	2359	1507	240
58	Total des dépenses	k\$	3593	4589	4924	4709	3068	773
59	Résultat de l'exercice	k\$	419	-242	-304	-200	-499	-174

Nom de l'établissement : Télé-université								Date : 2010-05-04
I. Éléments d'information								Page 5 de 5
II. Observations et prévisions								III. Remarques
INDICATEURS								
Année financière								
	Unité	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	
Autres objets								Source : Base de données PRISME, VPER, Université du Québec, avril 2010
60	Ratio des «crédits réussis / crédits inscrits»	%	58,6	61,8	58,7	38,5	56,7	39,4
61	Taux de récurrence dans les programmes de la Télé-université	%	75,7	75,8	76,1	76,6	76,5	78,1
62	Nombre d'étudiants inscrits par entente interuniversitaire, 3 sessions	n	5110	5221	6180	5898	6214	5796
63	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base du nombre d'étudiants, base annuelle	%	24,8%	24,2%	25,7%	26,0%	25,2%	23,2%
64	Nombre de EETP découlant du programme d'entente interuniversitaire, 3 sessions	EETP	600,50	617,20	742,73	707,36	735,13	687,70
65	Taux d'inscription par entente interuniversitaire sur la base des EETP, base annuelle	%	21,7%	21,1%	22,6%	22,8%	21,7%	19,7%
66	Nombre moyen de crédits par étudiant, par session (base annuelle)	n	4,03	4,07	4,10	4,09	4,10	4,18

Nom de l'établissement : Télé-université										Date : 2010-05-04
I. Éléments d'information										Annexe 1
II. Observations										III. Remarques
INDICATEURS	Unité	Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2008								
		1 ^{er} cycle	2 ^e cycle	3 ^e cycle	TOTAL					
		Bacca-lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total
										Effectif étudiant en nombre absolu
										Source: SID, Direction de la recherche institutionnelle, VPER, Université du Québec, avril 2010
Hommes										
70 Santé	n	0	15	0	19	0	0	0	34	34
71 Sciences pures et appliquées	n	36	191	3	19	5	0	44	210	254
72 Sciences de l'administration	n	252	856	0	163	0	0	252	1 019	1 271
73 Education	n	15	29	17	7	0	0	32	36	68
74 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
75 Arts, lettres et sciences humaines	n	53	168	0	0	0	0	53	168	221
76 Plurisectoriel	n	7	764	0	50	0	3	7	817	824
77 Ensemble des secteurs	n	363	2 023	20	258	5	3	388	2 284	2 672
Femmes										
80 Santé	n	0	31	0	123	0	0	0	154	154
81 Sciences pures et appliquées	n	32	158	4	10	1	0	37	168	205
82 Sciences de l'administration	n	547	2 500	0	278	0	0	547	2 778	3 325
83 Education	n	64	73	25	9	0	0	89	82	171
84 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
85 Arts, lettres et sciences humaines	n	137	789	0	0	0	0	137	789	926
86 Plurisectoriel	n	20	1 553	0	93	0	3	20	1 649	1 669
87 Ensemble des secteurs	n	800	5 104	29	513	1	3	830	5 620	6 450
Total										
90 Santé	n	0	46	0	142	0	0	0	188	188
91 Sciences pures et appliquées	n	68	349	7	29	6	0	81	378	459
92 Sciences de l'administration	n	799	3 356	0	441	0	0	799	3 797	4 596
93 Education	n	79	102	42	16	0	0	121	118	239
94 Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0
95 Arts, lettres et sciences humaines	n	190	957	0	0	0	0	190	957	1 147
96 Plurisectoriel	n	27	2 317	0	143	0	6	27	2 466	2 493
97 Ensemble des secteurs	n	1 163	7 127	49	771	6	6	1 218	7 904	9 122

ANNEXE 2.1: ÉTATS FINANCIERS DE LA TÉLUQ AU 31 MAI 2009

Télé-université

**États financiers
au 31 mai 2009**

Rapport des vérificateurs

Aux membres du comité de gestion de
Télé-université et du conseil d'administration
de l'Université du Québec à Montréal

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations de Télé-université au 31 mai 2009 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des membres du comité de gestion de Télé-université, des administrateurs de l'Université du Québec à Montréal et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des fonds de fonctionnement, avec restriction et des immobilisations de Télé-université au 31 mai 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 4.

Les états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les membres du comité de gestion de Télé-université, les administrateurs de l'Université du Québec à Montréal ainsi que par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Québec, le 17 juillet 2009

¹Comptable agréé auditeur permis n^o

Bilan

Télé-université

Bilans

au 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations		
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF							
Actif à court terme							
Encaisse	5 045 758	3 666 086	—	—	—	—	5 045 758
Comptes à recevoir	3 953 517	3 861 542	680 075	825 002	29 795	51 534	4 663 387
Subventions à recevoir de l'Université du Québec (note 6)	4 142 810	3 745 910	—	—	—	—	4 142 810
Réclamation à recevoir de l'Université du Québec	—	—	—	—	60 374	132 956	60 374
Avances interfonds	—	—	1 064 793	1 622 542	332 331	175 934	—
Stocks	1 028 513	1 150 228	—	—	—	—	1 028 513
Frais payés d'avance	600 261	233 534	—	—	—	—	600 261
	14 770 859	12 657 300	1 744 868	2 447 544	422 500	360 424	15 541 103
Subvention à recevoir de l'Université du Québec (note 6)	339 722	496 890	—	—	—	—	339 722
Placements (note 7)	122 200	122 200	—	—	—	—	122 200
Immobilisations corporelles (note 8)	—	—	—	—	11 501 017	10 971 115	11 501 017
Immobilisations incorporelles (note 9)	—	—	—	—	688 992	463 605	688 992
Autre actif (note 10)	—	—	—	—	605 262	657 894	605 262
	15 232 781	13 276 390	1 744 868	2 447 544	13 217 771	12 453 038	28 798 296
PASSIF							
Passif à court terme							
Comptes fournisseurs et charges à payer	6 796 663	6 294 522	158 227	361 958	120 598	94 459	7 075 488
Produits reportés	1 491 366	1 212 752	—	—	—	—	1 491 366
Avances interfonds	1 397 124	1 798 476	—	—	—	—	—
	9 685 153	9 305 750	158 227	361 958	120 598	94 459	8 566 854
SOLDES DE FONDS							
Solde de fonds non affectés	1 993 038	957 320	—	—	—	—	1 993 038
Solde de fonds d'affectation d'origine interne	3 554 590	3 013 320	—	—	—	—	3 554 590
Solde de fonds d'affectation d'origine externe	—	—	1 586 641	2 085 586	—	—	1 586 641
Solde de fonds investis en immobilisations	—	—	—	—	13 097 173	12 358 579	13 097 173
	5 547 628	3 970 640	1 586 641	2 085 586	13 097 173	12 358 579	20 231 442
	15 232 781	13 276 390	1 744 868	2 447 544	13 217 771	12 453 038	28 798 296

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Résultats

Télé-université

Résultats

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Droits de scolarité	5 171 481	4 364 312	—	—	—	—
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Université du Québec	28 306 632	25 441 200	—	—	822 247	592 277
Autres	—	—	568 060	1 391 888	—	—
Gouvernement du Canada	13 836	37 751	1 196 918	1 869 631	—	—
Autres	665 092	656 687	767 664	1 248 049	—	—
Intérêts	56 508	77 658	—	—	—	—
Entreprises auxiliaires	193 839	215 696	—	—	—	—
Autres revenus	6 336 799	5 503 107	—	(7 385)	—	—
Recouvrement de coûts indirects	253 297	383 931	—	—	—	—
Contributions interfonds	—	—	36 831	7 100	1 747 674	1 057 068
	<u>40 997 484</u>	<u>36 680 342</u>	<u>2 569 473</u>	<u>4 509 283</u>	<u>2 569 921</u>	<u>1 649 345</u>
Charges						
Enseignement	25 584 621	23 576 172	10 720	3 405	—	—
Recherche	761 514	728 302	2 538 484	3 222 005	—	—
Services à la collectivité						
Éducation	843 395	935 643	239 883	842 854	—	—
Autres	1 642	416	—	—	—	—
Bibliothèque	589 646	488 126	—	—	—	—
Audiovisuel	791 266	863 497	—	—	—	—
Informatique	1 938 349	2 333 699	(376)	235 999	—	—
Administration	6 131 261	5 042 631	—	—	—	—
Terrains et bâtiments	1 832 484	1 640 202	—	—	—	—
Services aux étudiants	757 545	794 248	26 410	21 399	—	—
Entreprises auxiliaires	121 973	127 686	—	—	—	—
Transfert de coûts indirects	—	—	253 297	383 931	—	—
Acquisitions d'immobilisations ne répondant pas aux critères de capitalisation	—	—	—	—	18 334	247 780
Amortissement des immobilisations corporelles	—	—	—	—	1 589 158	1 565 161
Amortissement des immobilisations incorporelles	—	—	—	—	238 003	168 629
Amortissement de l'autre actif	—	—	—	—	52 632	52 632
	<u>39 353 696</u>	<u>36 530 622</u>	<u>3 068 418</u>	<u>4 709 593</u>	<u>1 898 127</u>	<u>2 034 202</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>1 643 788</u>	<u>149 720</u>	<u>(498 945)</u>	<u>(200 310)</u>	<u>671 794</u>	<u>(384 857)</u>

Évolution des soldes de fonds

Télé-université

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restriction		Fonds des immobilisations	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début, tel qu'établi	3 970 640	3 886 020	2 085 586	2 285 896	13 242 612	13 387 347
Redressement - politique de capitalisation (note 3)	-	-	-	-	(981 951)	(752 289)
Redressement - capitalisation du système de gestion administrative (note 3)	-	-	-	-	97 918	43 278
Solde au début, redressé	3 970 640	3 886 020	2 085 586	2 285 896	12 358 579	12 678 336
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 643 788	149 720	(498 945)	(200 310)	671 794	(384 857)
Virements interfonds (note 14)	(66 800)	(65 100)	-	-	66 800	65 100
Solde à la fin	5 547 628	3 970 640	1 586 641	2 085 586	13 097 173	12 358 579

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Évolution de la situation financière – Fonds d'immobilisation

Télé-université

Fonds des immobilisations

Évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	2009	2008
	\$	\$
Provenance des fonds		
Contributions de l'Université du Québec	822 247	592 277
Contributions du fonds de fonctionnement	1 255 684	797 060
Contributions du fonds avec restriction	491 990	260 008
Virements interfonds du fonds de fonctionnement	66 800	65 100
	<u>2 636 721</u>	<u>1 714 445</u>
Utilisation des fonds		
Acquisitions d'immobilisations		
Projet en cours	10 000	52 548
Aménagements du terrain	–	96 284
Améliorations majeures aux bâtiments	413 961	189 819
Améliorations locatives	46 139	58 207
Équipement informatique	1 311 543	689 947
Équipements de communication et multimédia	184 970	65 078
Mobilier et équipement de bureau	147 553	63 126
Autres équipements	4 894	66 652
Documents de bibliothèque	–	53 633
Développements informatiques	180 027	64 176
Logiciels, autres que les versions initiales	283 364	–
Acquisitions d'immobilisations ne répondant pas aux critères de capitalisation	18 334	247 780
	<u>2 600 784</u>	<u>1 647 251</u>
Augmentation des fonds	<u>35 936</u>	<u>67 194</u>
Solde disponible au début	<u>265 965</u>	<u>198 771</u>
Solde disponible à la fin	<u>301 902</u>	<u>265 965</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

Télé-université

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

1 - STATUTS

Télé-université est une composante de l'Université du Québec à Montréal, constituée par délivrance de lettres patentes supplémentaires adoptées par décret du gouvernement du Québec le 18 mai 2005 (numéro de décret 464-2005), et ce, en vertu de la Loi sur l'Université du Québec.

2 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec* publié par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

En l'absence de directives du MELS, Télé-université se conforme aux normes comptables recommandées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) et, plus particulièrement, à celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec* et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

- La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et pour les avantages sociaux futurs;
- Les immobilisations acquises à même les produits du fonds de fonctionnement et du fonds avec restriction sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;

- Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Changement de convention comptable - politique de capitalisation des immobilisations

En juillet 2008, le Contrôleur des finances, en collaboration avec le MELS, a publié la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux*. Cette politique a été appliquée de façon anticipée au 1er juin 2008 et établit de nouvelles directives à l'égard de la capitalisation, de l'amortissement et de la gestion des immobilisations. Les conventions comptables modifiées ont trait aux méthodes, aux taux et aux périodes d'amortissement.

Télé-université a modifié rétroactivement ses conventions comptables avec retraitement des états financiers présentés aux fins de comparaison. Cette modification a entraîné une augmentation de 86 224 \$ (229 662 \$ en 2008) de la charge d'amortissement des immobilisations ainsi qu'une diminution du même montant de l'excédent des produits par rapport aux charges. Cette modification a également entraîné une diminution de 1 094 491 \$ des immobilisations et une augmentation de 26 316 \$ de l'autre actif (diminution de 1 008 267 \$ des immobilisations et augmentation de 26 316 \$ de l'autre actif en 2008).

Comptabilisation du système de gestion administrative

Télé-université a comptabilisé rétroactivement sa quote-part du système de gestion administrative développé par l'Université du Québec depuis le 1er juin 2007. Les états financiers des exercices antérieurs ont été retraités et cette modification a entraîné des augmentations des immobilisations incorporelles de 159 507 \$, des comptes à payer à l'Université du Québec de 61 589 \$ et du solde de fonds du fonds des immobilisations de 97 918 \$ au 31 mai 2008.

Normes récentes adoptées

Gestion du capital

Le 1er juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, Télé-université a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les

informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'université.

Stocks

Le 1er juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, Télé-université a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 3031, « Stocks », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008, remplace le chapitre 3030 portant le même titre. Il établit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation, et traite des méthodes de détermination du coût utilisées pour imputer les coûts aux stocks. La nouvelle norme exige également des informations à fournir additionnelles. L'adoption de cette nouvelle recommandation n'a entraîné aucun effet sur les résultats financiers de l'université.

Normes comptables futures

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Le MELS prescrit aux universités québécoises de préparer leurs états financiers de l'exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel publié par le MELS pour les universités du Québec. Télé-université mettra en application cette nouvelle exigence à compter du 1er juin 2009. La direction de Télé-université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers.

Organisme sans but lucratif

En septembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés*. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;

- Élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- Ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et Télé-université les mettra en application à compter du 1er juin 2009. La direction n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

4 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables telles qu'utilisées par l'Université du Québec et ses unités constituantes sont les suivantes :

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. À cet égard, voir la convention comptable intitulée « Base de mesure des actifs et des passifs financiers ».

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- Le fonds avec restriction regroupe les ressources utilisées pour défrayer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et qui sont assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- Les produits de subventions regroupent les subventions, les contrats, les commandites et les dons reçus dans le cadre des missions de l'entité, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité;
- Les produits de subventions pour le fonds de fonctionnement et le fonds avec restriction sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de l'Université du Québec et les ajustements importants sont portés à un poste distinct à l'état des résultats dans l'année financière où ils sont définitivement établis;
- Les droits de scolarité sont considérés comme revenus de l'année financière à laquelle la session de cours appartient;
- Les produits d'intérêts qui ne font l'objet d'aucune restriction de l'extérieur et provenant de tous les fonds sont inscrits aux livres au fonds de fonctionnement;
- Les engagements pour commandes d'achats de biens et de services non complétées ne sont pas inscrits aux livres, mais plutôt en note aux états financiers;
- Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, les taxes, la papeterie, les fournitures de bureau et

autres dépenses répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitement différé et des déboursés importants, s'il en est, applicables à l'année subséquente ou à des projets préalablement autorisés par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans;

- Aucune provision n'est inscrite aux livres, pour le personnel régulier, pour les vacances, les congés de maladie accumulés et les heures supplémentaires à être compensées par des congés et les coûts relatifs à l'application du protocole des cadres supérieurs, lesquels sont défrayés à même les dépenses courantes.

Base de mesure des actifs et des passifs financiers

Télé-université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » à l'égard des informations à fournir et de la présentation afférentes aux instruments financiers.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et enregistrés à leur juste valeur.

Évaluation ultérieure

À la suite de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués comme suit :

- L'encaisse est classée comme actif financier détenu à des fins de transaction. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats;
- Les comptes à recevoir, les subventions et les réclamations à recevoir sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses;
- Les placements en actions de sociétés fermées qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif sont classés à titre d'instruments disponibles à la vente et sont comptabilisés au coût;
- Les comptes fournisseurs et charges à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations

Les charges en immobilisations effectuées dans le cadre des budgets autorisés sont remboursées par l'Université du Québec qui pourvoit à leur financement. Les intérêts sur le financement temporaire des projets de construction sont ajoutés, le cas échéant, au coût de ces immobilisations par voie d'une charge et d'une contribution égale de l'Université du Québec. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et charges de l'année sont également comptabilisées au fonds des immobilisations. Dans le cas des immobilisations reçues comme don, la juste valeur marchande, au moment du don, constitue le coût de ces immobilisations.

Les immobilisations sont amorties en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode d'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Immobilisations corporelles	
Aménagements du terrain	20 ans
Bâtiments	50 ans
Améliorations majeures aux bâtiments	
Mécanique du bâtiment	25 ans
Réaménagement intérieur	30 ans
Améliorations locatives	Durée du bail (Maximum 10 ans)
Matériel et équipements	
Équipement informatique	3 ans
Équipement de communication et multimédia	5 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans
Autre équipement	15 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Immobilisations incorporelles	
Développements informatiques	5 ans
Logiciels, autres que les versions initiales	3 ans

Autre actif

L'autre actif est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 17 ans jusqu'en 2020.

Régime de retraite

Le coût du régime de retraite est enregistré selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux PCGR, la direction de Télé-université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures qu'elle pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation selon le moins élevé des deux, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Les stocks comprennent le matériel pédagogique destiné aux étudiants. Il est constitué de documents achetés ou de documents imprimés. La valeur nette de réalisation correspond au prix chargé aux étudiants selon 4 paliers soit 0 \$, 35 \$, 65 \$ ou 95 \$.

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2009	2008
	\$	\$
Coûts du matériel pédagogique vendu	1 900 068	1 513 375
Provision pour désuétude des stocks	55 180	—

6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

Le solde de subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend :

À court terme

- Un montant de 3 248 200 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2009;
- Un montant de 537 400 \$ correspondant à la quote-part de Télé-université dans le réinvestissement annoncé au budget provincial 2006-2007;
- Un montant de 230 500 \$ obtenu pour le financement du plan d'embauche du corps professoral en administration dans le cadre du chantier 1 des initiatives ciblées découlant du réinvestissement annoncé en 2008-2009;
- Un montant de 71 500 \$ correspondant à une subvention relative au programme de mobilité internationale;
- Un montant de 55 210 \$ correspondant à la portion à court terme de l'allocation de 552 100 \$ comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004.

À long terme

- Un montant de 441 680 \$ représentant la portion à long terme de la subvention de 552 100 \$ qui a été comptabilisée à titre de produit de subvention pour l'exercice terminé le 31 mai 2004 en plus de la subvention de fonctionnement confirmée par le ministère de l'Éducation. Ce montant représente la quote-part du manque à gagner par Télé-université en 2003-2004 à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le ministre de l'Éducation. Le MELS s'est engagé à verser cette subvention sur une période de 10 ans à raison de 10 % par année à compter de 2008-2009.
- Un montant de 101 958 \$ présenté en diminution de la subvention à recevoir à long terme représentant la portion non utilisée de la subvention obtenue dans le cadre du chantier 1.

7 - PLACEMENTS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Technologies Cogigraph inc. (a)	\$	\$
99 650 actions de catégorie « A »	99 650	99 650
Université virtuelle canadienne (b)	—	—
50 actions de catégorie « A »	50	50
Placement immobilier - Résidences Sainte-Hélène (c)	22 500	22 500
	122 200	122 200

- (a) L'établissement détient 100 % des actions de la société Technologies Cogigraph inc., une entreprise ayant comme mission de soutenir l'implantation du téléapprentissage dans les organisations à l'aide de produits développés dans le cadre des activités de laboratoire de recherche en informatique cognitive et environnement de formation de Télé-université.

Les états financiers de cette entité au 31 mai 2009 sont les suivants :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif	25 870	71 875
Passif	5 323	16 794
Capitaux propres	20 547	55 081
	25 870	71 875
Résultats des activités		
Total des produits	137 619	132 202
Total des charges	172 153	117 496
Bénéfice (perte) net	(34 534)	14 706
Flux de trésorerie		
Entrées (sorties) de fonds - activités de fonctionnement	(17 952)	19 834

Au cours des deux derniers exercices, Télé-université n'a comptabilisé aucun revenu de développement dans le cadre d'ententes avec la société.

Aux 31 mai 2009 et 2008, aucune somme n'est à recevoir de Technologies Cogigraph inc.

- (b) Télé-université détient une participation de 11,11 % dans l'Université virtuelle canadienne. Le consortium de l'Université virtuelle canadienne regroupe 11 chefs de file du domaine de l'enseignement universitaire à distance. Elle vise à fournir des programmes de niveau universitaire qui soient accessibles de tous les points du pays ou de l'étranger.
- (c) Télé-université possède une participation de 5 % dans l'édifice désigné Résidences Sainte-Hélène. Elle a conclu avec ses partenaires un contrat selon lequel ils s'engagent à partager les bénéfices nets ou les pertes nettes découlant de la location des résidences en fonction de leur part respective dans la propriété de l'immeuble.

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Projet en cours	10 000	—	10 000
Terrains	173 000	—	173 000
Aménagements du terrain	96 284	7 221	89 063
Bâtiments	9 491 449	1 613 546	7 877 903
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	481 103	21 638	459 465
Réaménagement intérieur	154 846	5 329	149 517
Améliorations locatives	134 107	21 454	112 653
Matériel et équipements			
Équipement informatique	4 642 058	3 015 290	1 626 768
Équipement de communication et multimédia	712 540	374 085	338 455
Mobilier et équipement de bureau	654 069	372 509	281 560

Autre équipement	250 023	78 734	171 289
Documents de bibliothèque	490 101	278 757	211 344
	<u>17 289 580</u>	<u>5 788 563</u>	<u>11 501 017</u>

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	173 000	—	173 000
Aménagements du terrain	96 284	2 407	93 877
Bâtiments	9 491 449	1 423 717	8 067 732
Améliorations majeures aux bâtiments			
Mécanique du bâtiment	139 520	9 225	130 295
Réaménagement intérieur	82 467	1 374	81 093
Améliorations locatives	87 968	10 350	77 618
Matériel et équipements			
Équipement informatique	3 933 194	2 540 462	1 392 732
Équipement de communication et multimédia	559 513	287 612	271 901
Mobilier et équipement de bureau	572 684	330 942	241 742
Autre équipement	245 130	62 230	182 900
Documents de bibliothèque	536 969	278 743	258 226
	<u>15 918 178</u>	<u>4 947 062</u>	<u>10 971 115</u>

Au cours de l'exercice, Télé-université a procédé à la radiation d'immobilisations corporelles complètement amorties pour 747 658 \$ (808 103 \$ en 2008).

9 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	2009	
	Amortissement	Coût non amorti
Coût	cumulé	
\$	\$	\$
Développements informatiques	1 029 967	319 934
Logiciels, autres que les versions initiales	442 870	369 058
	1 472 837	688 992
	2008	
	Amortissement	Coût non amorti
Coût	cumulé	
\$	\$	\$
Projet en cours	159 506	159 506
Développements informatiques	900 517	304 099
	1 060 023	463 605

Au cours de l'exercice, Télé-université a procédé à la radiation d'immobilisations incorporelles complètement amorties pour 50 577 \$ (49 729 \$ en 2008).

10 - AUTRE ACTIF

	2009	2008
	\$	\$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ) inc., au coût amorti	605 262	657 894

11 - FRAIS D'INTÉRÊTS

	2009	2008
	\$	\$
Intérêts sur l'emprunt bancaire	780	12 820
Autres frais d'intérêts	82 513	119 506

Les intérêts sont comptabilisés en tant que charges d'administration du fonds de fonctionnement.

12 - RÉGIME DE RETRAITE

Télé-université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec dont le nombre de participants s'élève à 8 028 (7 949 en 2008) dont 360 (355 en 2008) pour Télé-université.

La contribution versée par Télé-université au régime de retraite au cours de l'exercice s'élève à 1 734 235 \$ (1 696 081 \$ en 2008).

Les personnes tutrices et les chargés d'encadrement qui répondent aux critères d'admissibilité participent, sur une base volontaire, à un régime de retraite simplifié à cotisations déterminées, commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec.

13 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

À titre de composante de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Télé-université a conclu les opérations suivantes au cours de l'année :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Fonds de fonctionnement		
Produits		
Subventions - autres	154 030	159 935
Autres revenus	7 793	24 315
	161 823	184 250
Charges		
Enseignement	48 958	36 004
Recherche	–	4 523
Bibliothèque	68 516	–
Administration	9 060	8 637
Terrains et bâtiments	25 300	316 979
Services aux étudiants	4 000	1 015
Entreprises auxiliaires	14 182	15 202
	170 016	382 360
Fonds avec restriction		
Produits		
Subventions - autres	525 007	640 467
Charges		
Enseignement	–	1 500
Recherche	37 974	35 005
Services à la collectivité	–	4 248
	37 974	40 753

Au 31 mai 2009, les soldes avec l'UQAM sont comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Université du Québec à Montréal (UQAM)		
Fonds de fonctionnement		
Comptes à recevoir - autres	7 920	75
Comptes fournisseurs et charges à payer	385 772	887 326
Fonds avec restriction		
Comptes à recevoir - autres	—	209 452
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 029	—
Fonds des immobilisations		
Comptes fournisseurs et charges à payer	8 029	—

Toutes les opérations conclues avec l'apparenté ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange.

Télé-université détient un intérêt économique dans la Fondation de l'Université du Québec à Montréal. Les états financiers de la Fondation seront annexés aux présents états financiers.

14 - VIREMENTS INTERFONDS

En vertu de la réforme du financement des frais indirects de recherche mise en place par le MELS, Télé—université a procédé à un virement interfonds de 66 800 \$ (65 100 \$ en 2008) du fonds de fonctionnement au fonds d'immobilisations correspondant au pourcentage des frais indirects reliés aux volets « Rénovations et réaménagements » et « Financement des ajouts d'espace ».

15 - ENGAGEMENTS

Vacances, congés de maladie et heures supplémentaires

Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel régulier au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires à être compensées par des congés représentent au 31 mai 2009 2 871 593 \$ (2 710 500 \$ en 2008). Si ces engagements avaient été comptabilisés, l'excédent des charges par rapport aux produits du fonds de fonctionnement de l'exercice terminé le 31 mai 2009 aurait été de 1 227 805 \$.

Baux

Au 31 mai 2009, les baux à long terme pour la location d'espace et d'équipement représentent des engagements de 672 382 \$ dont les versements au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
\$	\$	\$	\$	\$
231 019	207 702	133 639	52 072	47 950

Ces baux contiennent certaines données d'ajustement pour les taxes et les services reliés à la location d'espace.

Contrat d'entretien

Le contrat pour l'entretien du bâtiment représente un engagement total de 714 284 \$ dont les versements minimums prévus au cours des trois prochains exercices s'établissent comme suit :

2009-2010	2010-2011	2011-2012
\$	\$	\$
233 396	238 063	242 825

Commandes non complétées pour des achats de biens et de services

Les engagements non inscrits aux livres pour des commandes non complétées d'achats de biens et de services assumés par Télé-université se détaillent comme suit :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Fonds de fonctionnement	<u>69 172</u>	<u>287 926</u>
Fonds avec restriction	<u>39 785</u>	<u>96 194</u>
Fonds des immobilisations	<u>32 638</u>	<u>224 976</u>

16 - ÉVENTUALITÉ - LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale en novembre 2001, une entente devra être conclue entre Télé-université et les différents syndicats représentant les employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2009, les travaux n'étaient pas terminés et aucune entente n'était intervenue. La direction a fait une estimation du montant qui pourrait éventuellement être à la charge de Télé-université et elle a comptabilisé une provision sur la base de l'information disponible à ce jour. La direction procédera périodiquement à la mise à jour de cette appréciation.

Toute variation de charge relative au règlement précédent sera comptabilisée dans l'exercice alors en cours.

17 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été retenues afin de déterminer la juste valeur des instruments financiers :

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Placements en actions de sociétés fermées

La juste valeur des placements en actions des sociétés Technologies Cogigraph inc. et Université virtuelle canadienne n'a pas été déterminée étant donné que des contraintes de temps et d'argent ne permettent pas de le faire avec suffisamment de fiabilité, notamment parce que les titres de participation de ces sociétés ne sont pas négociés sur un marché public.

Subvention à recevoir de l'Université du Québec

La juste valeur de la subvention à recevoir à long terme n'a pu être déterminée, puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques si l'on considère la relation entre le créancier et Télé-université.

18 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RIQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

Télé-université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction.

Télé-université ne conclut pas de contrat visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'entité exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'entité est exposée.

– Comptes à recevoir :

Le risque de crédit de l'entité provient principalement des comptes à recevoir. Télé-université n'exige pas de garantie de ses étudiants. Le solde des comptes à recevoir est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'entité aux créances douteuses n'est pas importante.

Subventions et réclamation à recevoir

Télé-université juge faible le risque de crédit provenant des subventions et de la réclamation à recevoir puisqu'elles sont à recevoir de l'Université du Québec.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour s'acquitter de ses obligations. À cet effet, Télé-université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie.

19 - Gestion du capital GESTION DU CAPITAL

Le capital de Télé-université est constitué des soldes de fonds non affectés et des soldes de fonds d'affectation d'origine interne et externe et est présenté aux bilans sous la rubrique « Soldes de fonds ».

Télé-université gère le capital dans le but de fournir le capital nécessaire à sa croissance et à son développement.

Les politiques internes en vigueur s'appliquant à la gestion du capital incluent, entre autres :

- La production et le dépôt auprès du Comité de gestion de Télé-université et du conseil d'administration des prévisions financières à court terme et à long terme indiquant des besoins en capital;
- Une gestion des échéances des passifs et des actifs afin de limiter les risques reliés à leur non-concordance;
- La révision périodique de la tarification des services.

Télé-université est aussi soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des dépenses particulières. Télé-université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, Télé-université s'est conformée à ces exigences.

ANNEXE 2.3: ÉTAT DU TRAITEMENT DES DIRIGEANTS DE LA TÉLUQ (2008-2009)

NOM DE L'UNIVERSITÉ : _TÉLÉ-UNIVERSITÉ

NUMÉRO DE L'UNIVERSITÉ : _____

**ÉTAT DE TRAITEMENT
2008-2009**

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DATE : _____

ADMINISTRATEUR :

Personnel de direction supérieure	Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					
	Nom et fonction	Salaire de Base	Autres éléments	Droits d'indemnité de départ exercés ⁽¹⁾	Fondations ou personnes morales	Tc Nombre de mois
Bertrand Louise, Directrice générale (note 1)	162 367 \$	5 905 \$			5,0	42,31%
Brulotte Raymond, Directeur des affaires administratives (note 2)	146 128 \$	1 001 \$			4,5	37,31%
Duchesne Raymond, Directeur général (note 3)	162 367 \$	1 435 \$			7,0	57,69%
Duchesne Raymond, Directeur enseignement recherche (note 3)	146 128 \$	1 053 \$			5,0	42,31%
Le Gallais Pierre, Secrétaire général (note 4)	134 031 \$	8 570 \$			12,0	100,00%
Paquette Gilbert, Directeur des services acad. et techn. (note 5)	143 263 \$	827 \$			6,0	40,38%
Préseault Paul, Directeur des affaires adm. par intérim	137 700 \$	0 \$			7,0	59,62%
Personnel en congé de développement						
Bertrand Louise, ex-directrice générale (note 1)	162 367 \$	1 129 \$	92 363 \$		7,0	57,69%
Brulotte Raymond, Directeur des affaires administratives (note 2)	146 128 \$	1 684 \$	90 288 \$		7,5	62,69%
NOTES :						
Membres de la direction détenant un droit d'indemnité de départ non exercé pendant l'année financière 2008-2009 équivalant à une année de traitement après 4 ans de service. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul:						
3) Indemnité de départ non exercée de 162 367 \$. Raymond Duchesnes a obtenu le poste de directeur général à compter du 1er novembre 2008.						
4) Indemnité de départ non exercée de 134 031 \$. Les autres éléments incluent une prime versée de 6 816 \$ au titre de "Dir.serv.acad.techn." en intérim.						
5) Indemnité de départ non exercée de 143 263 \$.						
Membres de la direction détenant un droit d'indemnité de départ dont la conversion en congé de développement a été exercée pendant l'année financière 2008-2009 équivalant à une année de traitement après 4 ans de service. La meilleure année de traitement à travers toutes les années courues sert de base au calcul:						
1) Indemnité pour congé de développement exercée de 160 794 \$ dont 92 363 \$ versé en 2008-2009. Les autres éléments comprennent une prime de responsabilité versée de 5 077 \$ sur une prime annuelle autorisée de 12 000 \$.						
2) Indemnité pour congé de développement exercée de 145 207 \$ dont 90 288 \$ versé en 2008-2009.						

(1) La valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non-exercés pendant l'année 2008-2009 apparaît en note complémentaire à l'état du traitement.

État du traitement

Page 2 de 3

Établissement:

TÉLÉ-UNIVERSITÉ

Année financière:

2008-2009

Autres catégories de personnel de direction		Valeur pécuniaire des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
Catégorie de personnel	Effectif total ^(*) de la catégorie	Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments de traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)		Le plus élevé	125 543 \$	2 548 \$
		Moyenne	113 913 \$	1 831 \$
		Le moins élevé	83 488 \$	567 \$
Personnel de direction des services		Le plus élevé	120 010 \$	2 538 \$
		Moyenne	113 277 \$	1 961 \$
		Le moins élevé	88 805 \$	435 \$
Personnel de de gérance des emplois de soutien		Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

*) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

**) En équivalence temps complet; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

VALEUR PÉCUNIAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

(***) Excluant le doyen ou le personnel de rang équivalent.

**ANNEXE 3: ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 MAI 2009 (INCLUANT
LA TÉLÉ-UNIVERSITÉ)**

Université du Québec à Montréal

États financiers au 31 mai 2009

Rapport des vérificateurs	2 - 3
États financiers	
Bilans	4
Produits et charges	5
Évolution des soldes de fonds	6
Évolution de la situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 24



Rapport des vérificateurs

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Aux membres du conseil d'administration de
Université du Québec à Montréal

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Nous avons vérifié les bilans des fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations de l'Université du Québec à Montréal au 31 mai 2009 et les états des produits et charges et de l'évolution des soldes de fonds des fonds de fonctionnement, avec restrictions et des immobilisations et de l'évolution de la situation financière du fonds des immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux besoins exclusifs des administrateurs de l'Université, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et des institutions financières. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné au paragraphe suivant, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous n'avons pu obtenir une confirmation externe du degré d'avancement des travaux pour l'Îlot Voyageur (note 18 f) ii)) pour nous faire une opinion sur les coûts des immobilisations et le montant de la dette à long terme comptabilisés dans le fonds d'immobilisations au montant de 125 185 158 \$ et sur les montants des engagements liés à ce projet et divulgués à la note 18 f). Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux coûts des immobilisations, au montant de la dette à long terme ainsi qu'aux montants des engagements divulgués dans cette note.

De plus, tel qu'il est mentionné à la note 6 a), l'Université a comptabilisé une subvention à recevoir de 27 525 200 \$ au 31 mai 2009 conditionnelle à l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier sans obtenir la confirmation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ce qui est contraire aux principes comptables généralement reconnus par les universités du Québec. Si cette subvention à recevoir n'avait pas été comptabilisée, la subvention à recevoir et le solde de fonds non affecté du fonds de fonctionnement auraient diminué de 27 525 200 \$ au 31 mai 2009 et l'insuffisance des produits par rapport aux charges du fonds de fonctionnement aurait augmenté de 27 525 200 \$ au 31 mai 2009.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions obtenu une confirmation externe pour les coûts des immobilisations, le montant de la dette à long terme et les montants divulgués à titre d'engagements pour le projet de l'Îlot Voyageur, et à l'exception de la comptabilisation de la subvention à recevoir, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 5.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (note 4), sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par les administrateurs de l'Université, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que les institutions bancaires. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Montréal, le 23 juillet 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 14557

Université du Québec à Montréal

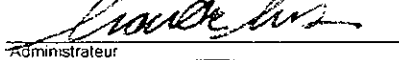
Bilans

au 31 mai 2009

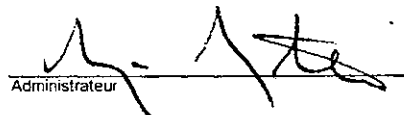
	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF								
Actif à court terme								
Encaisse	5 045 758	7 546 917					5 045 758	7 546 917
Débiteurs								
Droits de scolarité	3 491 481	2 195 229					3 491 481	2 195 229
Sommes à recevoir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	3 495 171	2 018 300			1 489 050		4 984 221	2 018 300
Autres	5 333 490	4 348 331	680 075	825 002	1 511 438	138 307	7 525 003	5 311 640
Réclamation à recevoir de l'Université du Québec					2 671 678	3 166 881	2 671 678	3 166 881
Somme à recevoir de la Fondation de l'Université du Québec à Montréal	212 791	268 870	4 595 089	4 160 085			4 807 880	4 428 955
Subventions à recevoir (note 6)	42 011 828	76 520 947	16 059 824	15 835 889			58 071 652	92 356 836
Avances au fonds de fonctionnement			18 646 448	20 165 428	332 331	175 934	18 978 779	20 341 362
Avances au fonds des immobilisations (note 7)	24 967 606	7 176 000	6 655 024	7 516 851			31 622 630	14 692 851
Stocks et frais payés d'avance	5 484 627	4 737 875					5 484 627	4 737 875
	<u>90 042 752</u>	<u>104 812 469</u>	<u>46 636 460</u>	<u>48 503 255</u>	<u>6 004 497</u>	<u>3 481 122</u>	<u>142 683 709</u>	<u>156 796 846</u>
Sommes à recevoir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		1 258 600						1 258 600
Subventions à recevoir (note 6)	4 236 875	6 208 954					4 236 875	6 208 954
Avances au fonds des immobilisations (note 7)	3 597 490	119 067 114					3 597 490	119 067 114
Financement à recevoir (note 9)					62 533 329	73 253 328	62 533 329	73 253 328
Placements (note 10)	122 200	122 200			22 906 634	21 667 171	23 028 834	21 789 371
Immobilisations (note 11)					792 227 847	788 292 477	792 227 847	788 292 477
Autre actif (note 12)					1 184 209	1 289 473	1 184 209	1 289 473
	<u>7 956 565</u>	<u>126 656 668</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>878 852 019</u>	<u>884 502 449</u>	<u>886 808 584</u>	<u>1 011 159 317</u>
	<u>97 999 317</u>	<u>231 469 337</u>	<u>46 636 460</u>	<u>48 503 255</u>	<u>884 856 516</u>	<u>887 983 571</u>	<u>1 029 492 293</u>	<u>1 167 956 163</u>
PASSIF								
Passif à court terme								
Découvert bancaire	665 960						665 960	
Emprunt bancaire (note 13)	64 170 000	217 254 000					64 170 000	217 254 000
Sommes à payer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (note 8)	31 773 602	10 978 000					31 773 602	10 978 000
Comptes fournisseurs et charges à payer	45 026 573	38 486 108	1 559 816	1 857 975	4 509 085	3 728 005	51 095 474	44 072 088
Retenues sur contrat					824 692	627 750	824 692	627 750
Produits reportés	4 805 098	5 474 740					4 805 098	5 474 740
Dus au fonds avec restrictions	18 646 448	20 165 428			6 655 024	7 516 851	25 301 472	27 682 279
Dus au fonds des immobilisations	332 331	175 934					332 331	175 934
Dus au fonds de fonctionnement					24 967 606	7 176 000	24 967 606	7 176 000
Versements sur la dette à long terme					29 948 432	12 015 660	29 948 432	12 015 660
	<u>165 420 012</u>	<u>292 534 210</u>	<u>1 559 816</u>	<u>1 857 975</u>	<u>66 904 839</u>	<u>31 064 266</u>	<u>233 884 667</u>	<u>325 456 451</u>
Dus au fonds de fonctionnement					3 597 490	119 067 114	3 597 490	119 067 114
Dette à long terme (note 14)					331 817 410	348 939 098	331 817 410	348 939 098
	<u>165 420 012</u>	<u>292 534 210</u>	<u>1 559 816</u>	<u>1 857 975</u>	<u>402 319 739</u>	<u>499 070 478</u>	<u>569 299 567</u>	<u>793 462 663</u>
SOLDES DE FONDS (NÉGATIFS)								
Non affectés	(87 207 996)	(78 565 721)					(87 207 996)	(78 565 721)
Affectés d'origine interne (note 15)	19 787 301	17 500 848			4 099 839		23 887 140	17 500 848
Affectés d'origine externe			45 076 644	46 645 280			45 076 644	46 645 280
Investis en immobilisations					478 436 938	388 913 093	478 436 938	388 913 093
	<u>(67 420 695)</u>	<u>(61 064 873)</u>	<u>45 076 644</u>	<u>46 645 280</u>	<u>482 536 777</u>	<u>388 913 093</u>	<u>460 192 726</u>	<u>374 493 500</u>
	<u>97 999 317</u>	<u>231 469 337</u>	<u>46 636 460</u>	<u>48 503 255</u>	<u>884 856 516</u>	<u>887 983 571</u>	<u>1 029 492 293</u>	<u>1 167 956 163</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Pour le conseil



Administrateur



Administrateur

Université du Québec à Montréal

Produits et charges

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Droits de scolarité	60 041 713	54 662 253				
Subventions						
Gouvernement du Québec						
Université du Québec	254 987 105	258 171 500			7 234 224	13 795 233
Ministère et organismes affiliés			17 343 043	12 998 236		
Autres	1 857 986	1 916 860	1 335 724	2 639 937	93 677 011	4 848 408
Gouvernement du Canada	4 452 892	4 309 200	30 437 080	32 563 750		
Produits nets de placements					1 239 463	1 172 430
Ventes externes	26 849 866	27 731 928	1 527 239	797 727		
Contributions interfonds			36 831	7 100	30 105 712	31 385 575
Contribution liée à l'abandon d'un projet informatique					5 026 768	
Dons en nature					2 489 420	953 464
Produits provenant d'une fiducie					1 434 000	
Autres produits	25 479 353	24 917 290	12 908 364	12 984 610	1 677 592	946 105
	<u>373 668 915</u>	<u>371 709 031</u>	<u>63 588 281</u>	<u>61 991 360</u>	<u>142 884 190</u>	<u>53 101 215</u>
Charges						
Enseignement et recherche	204 877 877	217 832 145	10 720	3 405		
Recherche subventionnée	4 471 668	4 348 488	61 723 456	59 431 000		
Services à la collectivité	6 680 617	6 969 085	3 396 331	4 214 124		
Bibliothèque	15 353 366	14 669 478				
Audiovisuel	5 662 410	5 138 438				
Informatique	17 058 264	13 670 809		235 999		
Administration	54 591 222	62 326 736				
Terrains et bâtiments	34 099 604	32 513 022				
Services aux étudiants	9 135 469	8 694 044	26 410	21 399		
Entreprises auxiliaires	13 540 389	16 212 271				
Animalerie	685 072	709 581				
Intérêts sur les emprunts	4 742 172	9 798 800			14 417 099	15 163 346
Perte nette sur la cession d'immobilisations					3 936 436	1 753 363
Amortissement des immobilisations et de l'autre actif					35 006 810	37 580 182
	<u>370 898 130</u>	<u>392 882 897</u>	<u>65 156 917</u>	<u>63 905 927</u>	<u>53 360 345</u>	<u>54 496 891</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant contribution liée à l'abandon d'un projet informatique	2 770 785	(21 173 866)	(1 568 636)	(1 914 567)	89 523 845	(1 395 676)
Contribution liée à l'abandon d'un projet informatique	(5 026 768)					
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(2 255 983)	(21 173 866)	(1 568 636)	(1 914 567)	89 523 845	(1 395 676)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal

Évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	Fonds de fonctionnement		Fonds avec restrictions		Fonds des immobilisations		Total	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds (négatifs) au début	(61 064 873)	(39 891 007)	46 645 280	48 559 847	462 696 211	460 084 379	448 276 618	468 753 219
Application des nouvelles normes comptables à l'égard de la politique de capitalisation (note 3)					(73 783 118)	(69 775 610)	(73 783 118)	(69 775 610)
Soldes de fonds (négatifs) au début redressés	(61 064 873)	(39 891 007)	46 645 280	48 559 847	388 913 093	390 308 769	374 493 500	398 977 609
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(2 255 983)	(21 173 866)	(1 568 636)	(1 914 567)	89 523 845	(1 395 676)	85 699 226	(24 484 109)
Virement interfonds	(4 099 839)				4 099 839			
Soldes de fonds (négatifs) à la fin	(67 420 695)	(61 064 873)	45 076 644	46 645 280	482 536 777	388 913 093	460 192 726	374 493 500

219 Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal
Fonds des immobilisations
Évolution de la situation financière
 de l'exercice terminé le 31 mai 2009

	2009	2008
	\$	\$
PROVENANCE		
Contributions de l'Université du Québec		
Réclamations	7 234 224	13 795 233
Subvention du gouvernement du Québec	93 677 011	4 848 408
Contributions du fonds de fonctionnement	27 895 852	27 680 664
Contributions du fonds avec restrictions	7 236 628	3 704 911
Autres contributions	1 634 000	946 105
Dons en nature	2 489 420	953 464
Obligations relatives à des baux emphytéotiques	12 826 745	28 034 191
Produit de cession d'immeubles	3 112 981	16 256 756
Virement de soldes de fonds	4 099 839	
	<u>160 206 700</u>	<u>96 219 732</u>
UTILISATION		
Acquisitions d'immobilisations		
Terrains		96 284
Bâtiments et constructions en cours	23 031 541	39 865 759
Mobilier, appareillage et outillage	19 375 448	20 039 432
Documents de bibliothèque	2 001 755	3 599 354
Dette à long terme – intérêts	14 417 099	15 163 346
Dette à long terme – capital	1 295 661	2 651 418
	<u>60 121 504</u>	<u>81 415 593</u>
Augmentation des fonds	<u>100 085 196</u>	<u>14 804 139</u>
Solde non pourvu au début	<u>(134 634 597)</u>	<u>(149 438 736)</u>
Solde non pourvu à la fin	<u>(34 549 401)</u>	<u>(134 634 597)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'Université du Québec à Montréal (ci-après l'« Université ») incluant la composante TELUQ a été constituée en vertu de la Loi sur l'Université du Québec.

La mission de l'Université consiste à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité. L'Université est un organisme sans but lucratif enregistré en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

2 - FINANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ – ÎLOT VOYAGEUR

En décembre 2008, une entente est intervenue entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et l'Université afin de tenir indemne l'Université des conséquences financières du projet de l'Îlot Voyageur, une fois la restructuration ayant été complétée à la satisfaction du gouvernement.

De plus, en vertu d'un décret gouvernemental de novembre 2008, une somme de 200 000 000 \$ a été remise par le MELS à un fiduciaire au bénéfice de l'Université pour le projet de l'Îlot Voyageur et cette somme sera versée à l'Université lorsque le projet aura été restructuré. De plus, en vertu de la convention de fiducie, le produit reçu doit être utilisé prioritairement au remboursement du financement obligatoire lié au projet, par la suite au remboursement des coûts pour l'ouverture de crédit et enfin, au remboursement de toute charge liée au projet. À cet effet, une somme de 1 434 000 \$ a été comptabilisée à titre de produit durant l'exercice dans le fonds des immobilisations.

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES

Changement de convention comptable – politique de capitalisation des immobilisations

En juillet 2008, le contrôleur des finances, en collaboration avec le MELS, a publié la *Politique de capitalisation des immobilisations pour les établissements du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux*. Cette politique a été appliquée de façon anticipée au 1^{er} juin 2008 et établit de nouvelles directives à l'égard de la capitalisation, de l'amortissement et de la gestion des immobilisations. Les conventions comptables modifiées ont trait aux méthodes, aux taux et aux périodes d'amortissement. L'Université a modifié rétroactivement ses conventions comptables avec retraitement des états financiers présentés aux fins de comparaison. Cette modification a entraîné une augmentation de 3 863 848 \$ (4 033 824 \$ en 2008) de la charge d'amortissement des immobilisations, une diminution de 1 999 396 \$ de la contribution du fonds de fonctionnement ainsi qu'une diminution de 5 863 244 \$ de l'excédent des produits par rapport aux charges. Cette modification a également entraîné une diminution de 79 770 596 \$ des immobilisations et du solde de fonds des immobilisations (diminution de 73 783 118 \$ des immobilisations en 2008) et une augmentation de 26 316 \$ de l'autre actif (26 316 \$ en 2008).

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Norme récente adoptée

Gestion du capital

Le 1^{er} juin 2008, conformément aux dispositions transitoires applicables, l'Université a appliqué les recommandations du chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*. Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de l'Université et la façon dont il est géré. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de l'Université.

Normes comptables futures

Conversion aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Au cours de l'exercice, le MELS a prescrit aux universités québécoises de préparer leurs états financiers de l'exercice se terminant le 31 mai 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada plutôt que de les dresser conformément aux directives décrites au *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel*, publié par le MELS pour les universités du Québec. L'Université mettra cette norme en application à compter du 1^{er} juin 2009. La direction de l'Université n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de cette nouvelle norme sur les états financiers.

Organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400, et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du *Manuel de l'ICCA*. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- Inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application du chapitre 1540, « États des flux de trésorerie »;
- Élimination de l'obligation de traiter les soldes de fonds investis en immobilisations comme une composante distincte des soldes de fonds;
- Modification afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

3 - MODIFICATIONS COMPTABLES (suite)

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 et l'Université les mettra en application à compter du 1^{er} juin 2009. La direction n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces modifications sur les états financiers.

4 - PRINCIPALES DIFFÉRENCES AVEC LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS DU CANADA

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus pour les universités du Québec.

Ces principes sont régis par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités québécoises publié par le MELS.

En l'absence de directives du MELS, l'Université se conforme aux normes comptables recommandées par l'ICCA et, plus particulièrement, à celles relatives à la comptabilité des organismes sans but lucratif.

Les différences entre les recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel* pour les universités québécoises et les principes comptables généralement reconnus du Canada sont les suivantes :

- i. La comptabilité d'exercice n'est pas appliquée pour la comptabilisation des vacances à payer et les avantages sociaux futurs;
- ii. Les immobilisations acquises à même les produits des fonds de fonctionnement et avec restrictions sont comptabilisées à titre de charges dans ces fonds et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iii. Les contributions au financement ou les versements sur la dette à long terme non financés par le MELS sont comptabilisés à titre de charges dans le fonds de fonctionnement et à titre de produits dans le fonds des immobilisations;
- iv. La charge d'amortissement est comptabilisée sans toutefois calculer de portion d'année dans l'exercice financier au cours duquel le bien a été mis en service ou est en état d'utilisation;
- v. Les produits de commandites du fonds avec restrictions, non utilisés à la fin de l'exercice pour couvrir les coûts de certaines opérations désignées spécifiquement, ne sont pas comptabilisés comme produits reportés, mais considérés dans le solde de fonds correspondant;
- vi. Le taux d'intérêt nul est considéré comme étant la condition du marché pour évaluer la juste valeur initiale et en fin d'exercice des subventions à recevoir du MELS, de tous les autres ministères et de tous les paliers du gouvernement.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont dressés selon les principes comptables imposés par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel 2008-2009* du MELS.

Base de présentation

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'Université doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'Université pourrait prendre à l'avenir. Les principales estimations ont trait à la provision pour créances douteuses et droits de scolarité, à la provision pour griefs, à la provision pour équité salariale ainsi qu'à la durée estimative des immobilisations. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Classification des fonds

Les fonds sont divisés en trois catégories :

- Le fonds de fonctionnement sert à l'enregistrement des transactions relatives aux opérations courantes et à certaines opérations désignées spécifiquement, qu'elles soient ou non assujetties à des restrictions internes;
- Le fonds avec restrictions regroupe les ressources utilisées pour payer le coût de certaines opérations désignées spécifiquement et assujetties à des restrictions déterminées de l'extérieur;
- Le fonds des immobilisations sert à l'enregistrement des transactions relatives aux immobilisations et à leur financement.

Comptabilisation des transactions

Les transactions sont enregistrées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, dont certains sont précisés ou modifiés comme suit :

- Les produits de subventions regroupent les subventions, contrats, commandites et dons reçus dans le cadre des missions de l'Université, soit l'enseignement, la recherche et les services à la collectivité;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

- Les produits de subventions du fonds de fonctionnement sont enregistrés aux livres selon les règles de financement de l'Université du Québec, et les ajustements sont apportés à l'état des produits et charges dans l'année financière où ils sont définitivement établis incluant les ajustements liés aux clientèles;
- Les subventions de recherche provenant d'organismes extérieurs à l'Université sont incluses dans le fonds avec restrictions. Ces subventions sont généralement accordées à des chercheurs, mais sont versées à l'Université à titre de mandataire;
- La constatation des subventions provenant des gouvernements et des organismes gouvernementaux se fait sur une base annuelle pour les subventions à recevoir au cours des douze mois suivant la fin d'exercice uniquement, car il existe un degré d'incertitude lié à la constatation des produits pour les promesses de subventions s'échelonnant sur plus d'un an. Ces subventions sont liées, pour la plupart, aux crédits votés par les gouvernements fédéral et provincial;
- Les produits de contrats et autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure que les services sont rendus;
- Les droits de scolarité sont considérés comme des produits de l'exercice financier auquel la session de cours appartient;
- Les produits d'intérêts, à l'exception des produits d'intérêts sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés comme étant détenus à des fins de transaction, sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits d'intérêts sont comptabilisés à l'état des produits et charges au poste Produits nets de placements peu importe le classement de l'actif financier afférent;
- Les produits d'intérêts ne faisant l'objet d'aucune restriction d'origine externe sont inscrits aux livres du fonds de fonctionnement;
- Les engagements pour commandes non complétées de biens et de services ne sont pas inscrits aux livres, mais plutôt par voie de note aux états financiers;
- Aucuns frais ne sont différés pour les assurances, taxes, timbres, papier, fournitures de bureau et autres charges répétitives de même nature, à l'exception des salaires en application du régime de traitement différé et des débours importants, s'il en est, applicables à l'exercice subséquent ou à des projets préalablement autorisés par l'Assemblée des gouverneurs, lesquels doivent être amortis sur une période maximale de trois ans;
- Aucune provision n'est inscrite aux livres pour le personnel permanent non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires devant être compensées par des congés, lesquels sont payés à même les charges courantes;
- Le coût du régime de retraite est enregistré selon la méthode de la comptabilité de caisse.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

L'Université a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du *Manuel de l'ICCA* relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés comme étant détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à l'état des produits et charges et présentés dans les frais d'administration. Les coûts de transaction liés aux autres passifs financiers sont comptabilisés à l'état des produits et charges. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

La classification des instruments financiers est la suivante :

- Encaisse : Actif financier détenu à des fins de transaction;
- Débiteurs, réclamation à recevoir de l'Université du Québec, somme à recevoir, subventions à recevoir et financement à recevoir : Prêts et créances;
- Placements : Placements détenus jusqu'à leur échéance;
- Découvert bancaire, emprunts bancaires, sommes à payer au MELS, comptes fournisseurs et charges à payer, retenues sur contrats et dette à long terme : Autres passifs financiers;

Par la suite, les actifs et passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations qui en découlent sont comptabilisées à l'état des produits et charges. Les variations de juste valeur comptabilisées à l'état des produits et charges incluent les produits d'intérêts et les gains ou pertes de change, le cas échéant, et sont présentées au poste Produits nets de placements.

Placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, et autres passifs financiers

Les placements détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances, et les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers). Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés à l'état des produits et charges aux postes Produits nets de placements ou Frais d'intérêts sur emprunts bancaires ou sur la dette à long terme, le cas échéant.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

5 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les charges en immobilisations engagées dans le cadre des budgets autorisés sont remboursées par l'Université du Québec, qui pourvoit à leur financement. Les acquisitions d'immobilisations effectuées à même les produits et les charges de l'exercice des fonds sans restriction et avec restrictions sont également comptabilisées au fonds des immobilisations.

Dans le cas des immobilisations reçues sous la forme de dons, la juste valeur marchande au moment du don constitue le coût de ces immobilisations. De plus, les immobilisations sont amorties en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

	Périodes (en années)
Améliorations majeures aux bâtiments	
Améliorations majeures – Mécanique du bâtiment	25
Améliorations majeures – Réaménagement intérieur	30
Améliorations majeures – Structure et architecture	40
Améliorations de terrains inférieurs à 30 000 \$	10
Améliorations de terrains supérieurs à 30 000 \$	20
Bâtiments	
Bâtiments ayant une structure en bois	40
Bâtiments excluant ceux ayant une structure en bois	50
Matériel et équipements	
Équipements de communication et multimédia, matériel roulant et mobilier	5
Équipement informatique	3
Équipements spécialisés	10
Réseaux de télécommunication	10
Documents de bibliothèque	10
Manuels pédagogiques	5
Actifs incorporels	
Développement informatique et logiciels mis au point à l'interne	5

Autre actif du fonds des immobilisations

L'autre actif est amorti en fonction des directives émises par le MELS selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 17 ans, soit la durée restante du contrat d'utilisation, jusqu'en 2020.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

6 - SUBVENTIONS À RECEVOIR

Le solde des subventions à recevoir au 31 mai 2009 comprend principalement :

- a) un montant de 27 525 200 \$ relatif à l'UQAM (excluant TELUQ) pour l'exercice terminé le 31 mai 2009, correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier ou à l'adoption de mesures nécessaires au rétablissement de l'équilibre financier approuvées par le MELS;
- b) pour la composante TELUQ, un montant de 3 248 200 \$ correspondant à une subvention conditionnelle au respect de l'atteinte de l'équilibre financier pour l'exercice terminé le 31 mai 2009;
- c) un montant de 5 946 700 \$ pour l'exercice terminé le 31 mai 2009 correspondant au montant du réinvestissement prévu par le MELS;
- d) une subvention de 4 926 759 \$ représentant la quote-part du manque à gagner par l'Université à la suite des compressions budgétaires dans le réseau universitaire imposées par le MELS.

Le MELS a indiqué son intention de payer cette somme sur une période de dix ans à compter de l'exercice se terminant le 31 mai 2009. Le premier versement a été obtenu en date du 31 mai 2009.

Par conséquent, une somme de 689 884 \$ est incluse dans le solde des subventions à recevoir à court terme, et une somme de 4 236 875 \$ est présentée à long terme.

7 - AVANCES AU FONDS DES IMMOBILISATIONS

Le remboursement des avances consenties par le fonds de fonctionnement au fonds des immobilisations correspond essentiellement à des acquisitions d'immobilisations effectuées dans le cadre de projets de constructions majeurs (complexe des sciences Pierre-Dansereau et Îlot Voyageur – portion stationnement et résidences) pour lesquels le financement à long terme n'est pas réalisé.

Ces charges en immobilisations doivent être soit financées à long terme et remboursées par des contributions du fonds de fonctionnement sur une période à déterminer ou subventionnées par le MELS. Subséquemment à la fin de l'exercice, la portion non financée pour la construction du pavillon Pierre-Dansereau a été comblée par une subvention du MELS.

L'autre partie des avances correspond à des acquisitions d'immobilisations par les entreprises auxiliaires qui seront financées à même une contribution du fonds de fonctionnement correspondant aux excédents réalisés par les entreprises auxiliaires et à diverses acquisitions d'immobilisations non subventionnées qui devront être remboursées à même une contribution du fonds de fonctionnement.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

8 - SOMMES À PAYER AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Les sommes à payer correspondent aux montants liés aux ajustements de clientèle. En effet, la somme réelle attribuable aux subventions pour les variations de clientèle est inférieure au montant versé par le MELS à cette fin. Par conséquent, ce montant doit être remboursé. De plus, un montant devant être récupéré à la suite de la grève des professeurs est inclus à cette rubrique.

9 - FINANCEMENT À RECEVOIR ET PLACEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ SANS BUT LUCRATIF

Au cours d'un exercice précédent, à la suite d'un décret gouvernemental, les équipements acquis par la Société de gestion Marie-Victorin de la Ville de Montréal, soit le Jardin botanique, le Biodôme et le Planétarium, ont été transférés à la Ville de Montréal.

La participation de 27 % dans la Société de gestion Marie-Victorin, au montant de 160 800 000 \$, a été dévaluée à zéro puisque cette société ne détenait plus d'actifs.

Cependant, en vertu d'un décret gouvernemental, le gouvernement du Québec a accordé une subvention correspondant au capital et aux intérêts nécessaires pour pourvoir aux emprunts correspondants de 160 800 000 \$.

Au 31 mai 2009, le financement à recevoir est de 62 533 329 \$ (73 253 328 \$ en 2008).

10 - PLACEMENT – FONDS DES IMMOBILISATIONS

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Coupon de la province de Québec, 5,641 %, échéant en janvier 2036 (valeur de marché 26 964 000 \$; 25 620 400 \$ en 2008)	<u>22 906 634</u>	<u>21 667 171</u>

La valeur nominale de ce coupon échéant en 2036 est de 105 782 000 \$. L'intention de la direction est de réinvestir cette somme jusqu'en 2044 pour que le montant total soit de 150 000 000 \$ et qu'elle soit utilisée pour rembourser des débentures non garanties échéant à la même date.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

11 - IMMOBILISATIONS

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	31 605 617		31 605 617
Améliorations de terrains	1 237 131	794 708	442 423
Bâtiments	600 686 049	156 465 992	444 220 057
Améliorations majeures aux bâtiments	79 503 950	25 237 298	54 266 652
Construction en cours	192 073 102		192 073 102
Améliorations locatives	134 107	21 454	112 653
Mobilier et autres équipements	21 097 646	10 299 941	10 797 705
Équipements de communication et multimédia	11 572 845	6 444 173	5 128 672
Équipement informatique	24 759 025	16 071 638	8 687 387
Équipements spécialisés	24 091 985	12 461 982	11 630 003
Matériel roulant	552 667	252 916	299 751
Réseaux de télécommunication	9 115 503	4 564 835	4 550 668
Documents de bibliothèque	33 937 671	18 794 961	15 142 710
Manuels pédagogiques	476 688	320 428	156 260
Actifs incorporels	15 182 247	9 669 643	5 512 604
Développement informatique en cours	2 953 821		2 953 821
Œuvres d'art	4 647 762		4 647 762
	<u>1 053 627 816</u>	<u>261 399 969</u>	<u>792 227 847</u>
			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	32 058 314		32 058 314
Améliorations de terrains	1 237 131	732 852	504 279
Bâtiments	601 865 901	144 564 904	457 300 997
Améliorations majeures aux bâtiments	71 598 383	23 042 532	48 555 851
Construction en cours	177 531 992		177 531 992
Améliorations locatives	479 038	401 420	77 618
Mobilier et autres équipements	19 364 917	8 808 432	10 556 485
Équipements de communication et multimédia	10 617 350	5 715 126	4 902 224
Équipement informatique	24 208 057	16 266 297	7 941 760
Équipements spécialisés	23 840 385	12 058 440	11 781 945
Matériel roulant	402 757	281 132	121 625
Réseaux de télécommunication	9 115 503	3 653 285	5 462 218
Documents de bibliothèque	35 198 669	18 766 132	16 432 537
Manuels pédagogiques	514 532	285 931	228 601
Actifs incorporels	20 265 318	10 169 555	10 095 763
Développement informatique en cours	159 506		159 506
Œuvres d'art	4 580 762		4 580 762
	<u>1 033 038 515</u>	<u>244 746 038</u>	<u>788 292 477</u>

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

12 - AUTRE ACTIF

	2009 \$	2008 \$
Droit d'utilisation du réseau de télécommunication à large bande passante géré par le Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), au coût amorti	<u>1 184 209</u>	<u>1 289 473</u>

13 - EMPRUNT BANCAIRE

L'Université dispose d'une ouverture de crédit de 210 000 000 \$ auprès de ses banquiers, sans garantie. Cette ouverture de crédit a été autorisée le 28 février 2009 par le conseil d'administration et le 11 mars 2009 par l'Assemblée des gouverneurs. Le taux d'intérêt du crédit est le taux préférentiel, dont la moyenne pour l'exercice financier s'est élevée à 3,71 % (5,84 % en 2008). L'Université diminue son coût d'emprunt en fixant des sommes pour des périodes inférieures à 360 jours. Le taux moyen sur les sommes ainsi fixées était de 2,55 % (4,47 % en 2008). Au 31 mai 2009, le taux de l'ouverture de crédit s'élève à 2,25 % (4,75 % en 2008).

Subséquentement à la fin de l'exercice, soit le 30 juin 2009, la marge de crédit autorisée a été diminuée à 100 000 000 \$.

14 - DETTE À LONG TERME

	Court terme \$	2009 \$	2008 \$
Emprunt bancaire, coût des fonds majoré de 0,3 % (5 % en 2009 et 2008), remboursable par versements semestriels de 1 786 666 \$ jusqu'en avril 2014	3 573 333	17 866 663	21 439 995
Emprunt bancaire, coût des fonds majoré de 0,425 % (7 % en 2009 et 2008), remboursable par versements semestriels de 1 786 666 \$ jusqu'en 2009 et par un versement final de 17 866 650 \$ en décembre 2009	21 440 000	21 440 000	25 013 333
Emprunt bancaire, 4,5784 %, remboursable par versements semestriels de 893 333 \$ jusqu'en novembre 2015	1 786 666	11 613 333	13 400 000
Emprunt bancaire, coût des fonds majoré de 0,425 % (6,9 % en 2009 et 2008), remboursable par versements semestriels de 893 333 \$ jusqu'en 2010 et par un versement final de 9 826 669 \$ en novembre 2010	1 786 666	11 613 333	13 400 000
Emprunt bancaire, 4,68 %, remboursable par versements mensuels de 165 389 \$, capital et intérêts, échéant en juin 2014	1 082 767	19 374 105	20 347 752
Débetures non garanties de premier rang, série « A », 5,86 %, échéant en 2044 (a)		150 000 000	150 000 000

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

14 - DETTE À LONG TERME (suite)

	Court terme	2009	2008
	\$	\$	\$
Emprunt bancaire, 4,8571 %, remboursable par versements mensuels de 23 250 \$, échéant en février 2026	279 000	4 673 250	4 952 250
Emprunt bancaire, 4,75 %			43 015
Obligations relatives à des baux emphytéotiques (note 18 f) ii))		125 185 158	112 358 413
		361 765 842	360 954 758
Versements exigibles à court terme	29 948 432	29 948 432	12 015 660
		331 817 410	348 939 098

(a) Le remboursement de ces débetures sera effectué à même le placement du fonds des immobilisations (voir note 10).

Les versements sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 29 948 432 \$ en 2010, à 16 620 778 \$ en 2011, à 6 846 843 \$ en 2012, à 6 904 412 \$ en 2013 et à 6 964 913 \$ en 2014.

La portion subventionnée par le gouvernement du Québec incluse dans les versements sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices s'élève à 28 586 667 \$ en 2010, à 15 186 666 \$ en 2011 et à 5 360 000 \$ en 2012, 2013 et 2014.

La juste valeur de la dette à long terme au 31 mai 2009 est de 364 505 000 \$.

15 - SOLDES DE FONDS AFFECTÉS D'ORIGINE INTERNE

(a) Fonds de fonctionnement

Les soldes de fonds affectés d'origine interne correspondent aux sommes non dépensées à même des budgets réservés à des fins précises. Ces activités comprennent, entre autres, des sommes réservées à des colloques, à des fonds provenant de l'Université du Québec, à de l'aide aux chercheurs et aux frais indirects à la recherche.

(b) Fonds des immobilisations

Les soldes de fonds affectés d'origine interne correspondent aux sommes réservées pour de l'acquisition d'équipements et des aménagements futurs.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

16 - RÉGIME DE RETRAITE

L'Université participe à un régime de retraite à prestations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. Le nombre de participants pour l'ensemble des établissements est de 8 028 (7 949 en 2008), dont 3 435 pour l'Université (3 480 en 2008). La contribution versée par l'Université au régime de retraite et présentée aux états financiers au 31 mai 2009 s'élève à 16 397 930 \$ (17 061 601 \$ en 2008).

De plus, les chargés de cours participent à un régime de retraite facultatif à cotisations déterminées commun à l'ensemble des établissements de l'Université du Québec. La contribution versée pour ce régime de retraite au 31 mai 2009 est de 1 638 788 \$ (1 693 391 \$ en 2008).

17 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'Université détient un intérêt économique dans Fondation de l'Université du Québec à Montréal. En effet, cet organisme recueille des fonds auprès du public pour l'Université.

Au cours de l'exercice, l'Université a reçu de la Fondation une subvention de 5 408 698 \$ (5 208 945 \$ en 2008), comptabilisée au fonds avec restrictions, et des dons en nature d'une valeur de 260 087 \$ (566 427 \$ en 2008), comptabilisés au fonds des immobilisations. L'Université prend en charge, pour la Fondation, des salaires et charges sociales et d'autres frais de l'ordre de 353 000 \$ (380 000 \$ en 2008), offre des locaux à titre gracieux et verse une contribution de 1 131 300 \$ à même le fonds de fonctionnement (970 500 \$ en 2008).

De plus, au 31 mai 2009, une somme totalisant 212 791 \$ (268 870 \$ en 2008) est à recevoir de la Fondation et présentée à l'actif à court terme du fonds de fonctionnement.

Enfin, les états financiers de la Fondation sont annexés, à titre d'information, aux présents états financiers.

18 - ENGAGEMENTS

- a) Les baux à long terme en vigueur au 31 mai 2009, payables mensuellement, représentent des engagements totalisant 2 483 000 \$ (2 680 000 \$ en 2008) et répartis comme suit :

	\$
2009-2010	727 000
2010-2011	251 000
2011-2012	177 000
2012-2013	95 000
2013-2014	91 000
2014 et suivants	1 142 000
	<u>2 483 000</u>

Quelques-uns des baux contiennent certaines clauses d'ajustement pour les taxes et les services liés à la location des bâtiments;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

18 - ENGAGEMENTS (suite)

- b) Les engagements du fonds des immobilisations totalisent 102 638 \$ (2 641 000 \$ en 2008) pour l'achat de mobilier, d'appareillage et d'outillage et les aménagements;
- c) Les engagements du fonds avec restrictions et du fonds de fonctionnement s'élèvent respectivement à 1 756 785 \$ (1 604 000 \$ en 2008) et à 53 634 172 \$ (66 607 000 \$ en 2008);
- d) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel permanent non enseignant au titre des vacances, des congés de maladie accumulés et des heures supplémentaires devant être compensées par des congés représentent, au 31 mai 2009, 10 760 593 \$ (10 248 000 \$ en 2008);
- e) Les engagements non inscrits aux livres pour le personnel enseignant au titre des crédits d'enseignement en réserve, conformément à la convention collective intervenue entre l'Université et le Syndicat des professeurs de l'Université du Québec à Montréal, représentent un montant de 10 912 000 \$ pour un total de 3 637 crédits au 31 mai 2009 (11 845 000 \$ en 2008 pour 3 968 crédits). Ces engagements sont non monnayables et doivent être compensés selon des modalités précisées à la convention collective;
- f) En vertu de diverses ententes, l'Université s'est engagée auprès d'une société pour le développement de l'Îlot Voyageur. Ce développement est scindé en deux composantes importantes :
 - i. Acquisition de terrains de stationnement et de résidences :
L'Université s'est engagée à acquérir ces actifs à même ses liquidités pour une somme approximative de 111 000 000 \$ (après ristournes de taxes). Au 31 mai 2009, une somme de 66 878 000 \$ (65 173 000 \$ en 2008) a été comptabilisée dans le fonds des immobilisations. Par conséquent, le solde de l'engagement est de 44 122 000 \$ au 31 mai 2009 (45 827 000 \$ en 2008);
 - ii. Acquisition d'un terminus d'autobus, d'un pavillon institutionnel et d'un édifice à bureaux :
L'Université s'est engagée à acquérir, à la fin des travaux, les droits emphytéotiques sur ces immobilisations. Par conséquent, l'Université devra verser des rentes emphytéotiques sur une période de 30 ans, soit une rente annuelle approximative de 17 400 000 \$ (après ristournes de taxes), pour un total de 522 000 000 \$, payable à compter de la date de fin des travaux. Cette rente est basée sur des coûts approximatifs de 255 500 000 \$ (après ristournes de taxes). L'Université s'est également engagée à payer toute hausse de coûts liés à ces projets par une modification de la rente. À la fin de ces baux, l'Université aura l'option d'acquérir ces immobilisations pour 1 \$.

Compte tenu des obligations de l'Université en vertu des diverses ententes, les immobilisations sont comptabilisées au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Au 31 mai 2009, une somme de 125 185 158 \$ a été comptabilisée (112 358 413 \$ en 2008).

Notons que, tel qu'il a été mentionné à la note 2, le MELS s'est engagé à tenir indemne l'Université des conséquences financières de ce projet;

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

18 - ENGAGEMENTS (suite)

- g) Dans le cadre du projet de renouvellement des systèmes d'information de gestion, l'Université s'est engagée auprès de l'Université du Québec et d'autres fournisseurs pour des contrats de maintenance jusqu'en 2012. Le total des engagements restants au 31 mai 2009 à l'égard de ces contrats est de 6 065 000 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 3 377 000 \$ en 2010, à 2 494 000 \$ en 2011 et à 194 000 \$ en 2012.
- h) Dans le cadre d'un contrat pour l'entretien du bâtiment, la composante TELUQ s'est engagée pour une somme de 714 284 \$. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 233 396 \$ en 2010, à 238 063 \$ en 2011 et à 242 825 \$ en 2012.

19 - ÉVENTUALITÉS

- a) Des poursuites en dommages et intérêts totalisant 4 200 000 \$ ont été intentées contre l'Université. La direction est d'avis qu'aucune provision aux livres n'est nécessaire;
- b) L'Université pourrait subir des réclamations au regard de l'Îlot Voyageur, y compris de la part du développeur et de l'opérateur du terminus d'autobus. Aucune provision n'est comptabilisée à cet égard. Comme il est mentionné à la note 2, le gouvernement du Québec s'est engagé à tenir l'Université indemne des conséquences financières du projet Îlot Voyageur;
- c) À la suite de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'équité salariale, une entente devra être conclue entre l'Université et les différents syndicats représentant ses employés afin de s'assurer du respect des différents paramètres de cette loi. Au 31 mai 2009, les travaux n'étaient pas terminés et aucune entente n'était intervenue. La direction de l'Université n'est pas en mesure de faire une estimation raisonnable du montant qui pourrait éventuellement être payable, mais elle a comptabilisé une provision qu'elle juge être le montant minimum qui devrait éventuellement être payable. La direction procèdera à une mise à jour de cette estimation périodiquement;
- d) L'Université a cautionné et garanti pour un montant maximum de 4 936 150 \$ des emprunts de deux sociétés à but non lucratif, soit L'Agora de la danse et ICI Environnement Inc. Au 31 mai 2008, les emprunts se chiffrent à 1 553 936 \$. Les emprunts de L'Agora de la danse seront remboursés à même les subventions accordées par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- e) En vertu d'une résolution du conseil d'administration, l'Université s'est portée garante, au bénéfice de Fondation de l'Université du Québec à Montréal, du solde négatif du fonds général de la Fondation, et ce, jusqu'à concurrence de ce solde, mais pour un montant n'excédant pas 1 000 000 \$;
- f) Une lettre de garantie d'un montant de 300 000 \$ a été émise pour garantir certaines obligations contractuelles de l'Université.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

20 - JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été retenues afin de déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Instruments financiers à court terme

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

Subventions à recevoir à long terme

La juste valeur des subventions à recevoir à long terme n'a pu être déterminée, puisqu'il est pratiquement impossible de trouver sur le marché des instruments financiers qui présentent essentiellement les mêmes caractéristiques économiques.

Placements

La juste valeur des placements a été déterminée selon la valeur établie par le courtier.

Dette à long terme

La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en actualisant les flux monétaires futurs aux taux dont l'Université pourrait actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

21 - POLITIQUE DE GESTION DU CAPITAL

Le capital de l'Université est composé des soldes de fonds. À l'égard de la gestion de son capital, l'objectif de l'Université est de maintenir sa capacité financière à former des étudiants, à contribuer à l'avancement des connaissances par des activités de recherche et à rendre des services à la collectivité.

L'Université est soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital. Ces exigences sont prévues dans certaines ententes avec des apporteurs de fonds et concernent les apports affectés à des fins particulières. L'Université fait un suivi continu de ces exigences. Au cours de l'exercice, l'Université s'est conformée à ces exigences.

22 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

L'Université est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement et d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'Université.

L'Université ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Université du Québec à Montréal

Notes complémentaires

au 31 mai 2009

22 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS (suite)

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'Université est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

Risque de taux d'intérêt

Le placement et la dette à long terme portant intérêt à taux fixe exposent l'Université au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire et la dette à long terme portant intérêt à taux variable exposent l'Université à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'Université ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

L'Université n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

En règle générale, la valeur comptable aux bilans des actifs financiers de l'Université exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'Université est exposée.

– Débiteurs (droits de scolarité et autres) :

Le risque de crédit de l'Université provient principalement des débiteurs. L'Université n'exige pas de garantie de ses clients. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'Université aux créances douteuses n'est pas importante;

– Subventions et réclamation à recevoir :

L'Université juge que le risque de crédit pour ces actifs est faible, car ils sont à recevoir de l'Université du Québec et d'organismes externes reconnus.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'Université dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'Université établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.